MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DOMAINE DE PLESSIS-LE-COMTE
FLEURY-MÉROGIS

SECTION DE FORMATION DU
PERSONNEL EDUCATIF

Enseignement
de CRIMINOLOGIE CLINIQUE

RECUEIL DE TEXTES

1989

PROGRAMME CRIMINOLOGIE CLINIQUE

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE - Médiathèque Gabriel Tarde

I - ADOLESCENCE

Le travail d'adolescence, la quête identitaire de la recherche des limites.

1 - "La tendance antisociale" D.W WINNICOTT
2 - "Faut-il dédramatiser l'adolescence ?" A. GARAPON
3 - "Transgressions et milieux institutionnels" M. VAILLANT

II - HISTOIRES DE VIE, Personnelles, Familiales, institutionnelles.

4 - "Psychopathie et structures" R. SAMACHER. "La prévention de la psychopathie" Dr G. DIATKINE in Les prises en charges difficiles, CFEES VAUCRESSON
5 - "Délinquance grave, vulnérabilité sociétale et les institutions sociales" L. WALGRAVE

III - ENVIRONNEMENT ET SOCIETE

Evolution familiale et sociale,

6 - "Les organisations intermédiaires" Professeur H. FLAVIGNY
7 - "Les modalités de reproduction sociale de l'inadaptation dans le système familial" J. CASTAIGNEDE

IV - DERIVES ET GALERES

Les phénomènes actuels de désorganisations sociales.

8 - "La Galère" F. DUBET

V - ACTES ET CULPABILITE

Comment une angoisse et la culpabilité poussent à l'acte.

9 - "Les criminels par sentiment de culpabilité" S. FREUD
10 - "La criminalité" M. KLEIN
11 - "Des pratiques ambigües" M. ANTOINE-TIMSIT

VI - LA DEPENDANCE

Carences précoces, dépendance à un produit, à une personne

Toxicomanies, anorexie, boulimie, tabagisme, alcoolisme, comportements suicidaires

12 - "Incidences de la toxicomanie sur le développement de la prostitution masculine" en France Claudy BERNARD

LA PROSTITUTION DES MINEURS, CFEES VAUCRESSON

VII- LA LOI

Sanction et réparation

13 - "La réparation dans la profession éducative" M. VAILLANT
"Réparation et rétribution pénales" J. LAPLANCHE

13 LA TENDANCE ANTISOCIALE (1)

(1956)

La tendance antisociale propose à la psychanalyse un certain nombre de problèmes, pratiques aussi bien que théoriques. Freud, dans son introduction au livre de Aichhorn: *La Jeunesse dévoyée*, a montré que tout en contribuant à la compréhension de la délinquance, la psychanalyse s'enrichit d'une compréhension du travail de ceux qui s'occupent de délinquants.

Mon propos est l'étude de la tendance antisociale, et non de la délinquance, pour la raison que la défense antisociale organisée est surchargée de bénéfices secondaires et de réactions sociales qui rendent l'accès à son noyau difficile à l'investigateur. Au contraire, la tendance antisociale peut être observée telle qu'elle apparaît chez l'enfant normal ou presque normal, alors qu'elle se rattache aux difficultés inhérentes au développement affectif.

Je citerai pour commencer deux références simples à du matériel clinique :

Pour ma première analyse d'enfant, j'ai choisi un délinquant. Le garçon est venu régulièrement pendant une année et le traitement a été arrêté en raison de la perturbation que le garçon causait dans le dispensaire.

Je pourrais dire que l'analyse se déroulait bien et que nous avons été décidés de l'interrompre, le garçon et moi, bien qu'à plusieurs reprises j'aie été sévèrement mordu aux fesses. Le garçon était monté sur le toit et il avait aussi fait couler tellement d'eau qu'il avait inondé le sous-sol. Il avait forcé la porte de ma voiture et l'avait conduite en première sur le starter automatique. Le dispensaire donna l'ordre de cesser le traitement pour protéger les autres malades et il alla dans une école de rééducation.

J'ajouterai qu'il a maintenant 35 ans et qu'il est capable de gagner sa vie dans un travail où son instabilité trouve son compte. Il est marié et a plusieurs enfants. Néanmoins, suivre ce cas me fait peur, car je risque d'être à nouveau mis en cause par un psychopathe et je préfère que la société continue à le prendre en main.

(1) Communication faite à la Société Britannique de Psychanalyse, 20 juin 1956.

On peut voir sans peine que ce garçon n'aurait pas dû être traité par la psychanalyse mais qu'il avait besoin d'un placement en institution. La psychanalyse n'avait de sens que si elle s'y ajoutait ensuite. Depuis cette époque, j'ai observé les échecs d'analystes de toutes sortes dans la psychanalyse d'enfants antisociaux.

L'anecdote suivante fait au contraire ressortir qu'une tendance antisociale peut parfois être traitée très facilement si le traitement est complété par un milieu offrant des soins spécialisés.

Une amie me demanda de discuter le cas de son fils, l'aîné de quatre enfants. Elle ne pouvait pas m'amener John ouvertement parce que son mari s'opposait à la psychologie pour des raisons religieuses. Tout ce qu'elle pouvait faire était de me parler de la compulsion qu'avait le garçon à voler ; cela devenait très sérieux ; il volait sur une grande échelle, chez des commerçants aussi bien qu'à la maison. Pour des raisons pratiques, la seule chose possible pour nous fut d'en parler, sa mère et moi, au cours d'un repas rapide au restaurant ; elle m'exposa alors les troubles et me demanda mon avis. Il n'y avait rien que je puisse faire, sinon *hic et nunc*.

Je lui expliquai donc la signification du vol et lui suggérai de trouver un moment favorable dans sa relation avec le garçon et de la lui interpréter. Il apparaissait qu'elle et John avaient une bonne relation ensemble, quelques minutes chaque soir, une fois qu'il était couché ; habituellement, à cette heure-là, il aimait parler des étoiles et de la lune. Ce moment pouvait être utilisé.

Je dis : « Pourquoi ne pas lui dire que vous savez que lorsqu'il vole, il ne désire pas les choses qu'il vole, mais qu'il cherche quelque chose auquel il a droit ; il réclame à sa mère et à son père des dommages et intérêts parce qu'il se sent privé de leur amour. »

Je lui conseillai d'employer un langage qu'il pourrait comprendre. Il faut dire que je connaissais assez cette famille, dont les deux parents sont musiciens, pour voir comment l'enfant était devenu dans un certaine mesure un enfant carencé, bien qu'il ait eu un bon foyer.

Quelque temps après, je reçus une lettre de la mère me disant qu'elle avait fait ce que j'avais suggéré. Voici ce qu'elle écrivait : « Je lui ai dit que ce qu'il désirait vraiment quand il volait de l'argent, de la nourriture et des objets, c'était sa maman ; à vrai dire, je ne m'attendais pas à ce qu'il comprenne, mais il a paru comprendre. Je lui ai demandé s'il croyait que nous ne l'aimions pas puisqu'il était parfois si méchant ; il m'a tout de suite répondu que c'était vrai, qu'il ne croyait pas que nous l'aimions beaucoup. Pauvre petit ! Je ne peux vous dire dans quel état j'étais ; je lui ai donc dit de ne jamais plus en douter ; si cela lui arrivait une fois, il fallait qu'il me rappelle de le lui redire. Mais, bien sûr, de longtemps je n'aurai pas besoin qu'on me le rappelle ; quel coup pour moi ! Il semble qu'on ait besoin de ces chocs. Aussi, je suis beaucoup plus démonstrative, pour essayer de l'empêcher de douter à nouveau. Et jusqu'à maintenant il n'y a plus eu de vol. »

La mère avait parlé à l'institutrice et lui avait expliqué que le garçon avait besoin d'amour et d'appréciation ; elle avait obtenu sa collaboration bien que l'enfant fût difficile en classe.

Maintenant, après huit mois, on est en mesure d'affirmer qu'il n'y a plus de vol et que la relation entre le garçon et la famille s'est beaucoup améliorée.

En examinant ce cas, il ne faut pas oublier que j'avais bien connu la mère pendant son adolescence et que, jusqu'à un certain point, je l'avais aidée à sortir de sa propre phase antisociale. Elle était l'aînée d'une grande famille. Elle avait un très bon foyer, mais le père exerçait une discipline très

sévère, surtout à l'époque où elle était petite. Ce que j'avais fait avait donc eu l'effet d'une double thérapie, permettant à cette jeune femme de voir le cœur de ses propres difficultés à travers l'aide qu'elle avait pu donner à son fils. Lorsque nous sommes à même d'aider les parents à aider leurs enfants, en fait nous les aidons à propos d'eux-mêmes.

(Je me propose de donner dans un autre article des exemples cliniques illustrant l'éducation des enfants à tendance antisociale ; ici, je me bornerai à tenter d'exposer brièvement les bases de mon attitude personnelle à l'égard du problème clinique.)

La nature de la tendance antisociale.

La tendance antisociale *n'est pas un diagnostic*. Elle ne se compare pas directement aux autres termes diagnostiques tels que la névrose et la psychose. La tendance antisociale peut se trouver chez un individu normal, chez un névrosé ou chez un psychotique.

Pour simplifier, je ne parlerai que d'enfants, mais on peut trouver la tendance antisociale à tous les âges. Voici rassemblés les différents termes utilisés en Grande-Bretagne :

Un enfant devient un *enfant carencé* lorsqu'il est privé de certains caractères essentiels propres à la vie familiale. Ce que l'on pourrait appeler le « Complexe de privation » se manifeste alors plus ou moins. Le *comportement antisocial* sera évident à la maison ou dans une sphère plus vaste. En raison de la *tendance antisociale*, l'enfant pourra éventuellement être considéré comme *inadapté* et être traité dans une institution pour enfants inadaptés ; il se peut qu'il aille jusqu'au tribunal lorsque son comportement n'est *plus contrôlable*. Devenu *délinquant*, l'enfant peut être en *éducation surveillée* sous la juridiction du juge des enfants, ou bien être envoyé dans un centre de rééducation pour délinquants.

Si le foyer familial ne peut plus jouer son rôle dans une large mesure, l'enfant peut être pris en charge par l'Assistance Publique qui lui assurera *soin et protection*. Si possible, on en viendra à un placement familial. Au cas où cette série de mesures aboutirait à un échec, on dira que le jeune adulte est devenu un psychopathe, et il pourra être envoyé par les tribunaux à un institut de rééducation (*Borstal*) ou en prison. Il se peut qu'il y ait tendance à répétition des délits et nous utilisons le terme de *récidivisme*.

Tout cela n'aborde nullement le diagnostic psychiatrique de l'individu.

Il y a dans la tendance antisociale un *élément spécifique qui fait* que l'*environnement doit être important*. Le malade oblige quelqu'un, par des pulsions inconscientes, à le prendre en main. Le thérapeute a pour tâche de s'impliquer dans la pulsion inconsciente du patient, et le travail est effectué par le thérapeute sur un plan directif, en termes de tolérance et de compréhension.

Dans la tendance antisociale, *l'espoir est sous-entendu*. L'absence d'espoir est un trait essentiel de l'enfant carencé qui, naturellement, n'est pas constamment antisocial. Dans la période d'espoir, l'enfant manifeste une tendance antisociale. Cela peut être gênant pour la société et pour vous, si c'est votre bicyclette qu'il vole, mais ceux qui n'y sont pas engagés personnellement peuvent percevoir l'espoir qui sous-tend la compulsion à voler. Peut-être est-ce entre autres raisons parce que nous n'aimons pas qu'on nous vole que nous avons tendance à laisser à d'autres la thérapie des délinquants ?

Pour traiter des enfants à tendance antisociale, il est essentiel et vital de comprendre que l'acte antisocial exprime un espoir, car il arrive souvent qu'on laisse ce moment d'espoir se perdre ou se gâcher par intolérance ou parce qu'on ne prend pas les choses en main comme il faut. C'est une autre façon de dire que le traitement de la tendance antisociale ne peut être la psychanalyse, mais qu'un traitement directif qui va au-devant de ce moment d'espoir et s'y ajuste est nécessaire.

Il existe une relation directe entre la tendance antisociale et la privation. Les spécialistes dans ce domaine le savent depuis longtemps, mais c'est surtout grâce à John Bowlby, qu'il est généralement admis maintenant qu'il y a une relation entre la tendance antisociale chez les individus et le sevrage affectif à la fin de la première année et au cours de la seconde année, ce qui est typique.

Lorsqu'il y a une tendance antisociale, c'est *qu'il y a eu un véritable sevrage* (pas seulement une simple privation) ; c'est-à-dire qu'il y a eu une perte de quelque chose de bon, qui a été positif dans l'expérience de l'enfant jusqu'à une certaine date (1), et qui lui a été retiré. Ce retrait a dépassé la durée pendant laquelle l'enfant est capable d'en maintenir le souvenir vivant. La définition complète de la carence de soins maternels couvre à la fois le précoce et le tardif, à la fois le coup d'aiguille du traumatisme et l'état traumatique durable et aussi ce qui est presque normal et ce qui est indiscutablement anormal.

Nota. — Lors de l'exposé que j'ai fait, dans les termes qui me sont propres, de la position dépressive selon Mélanie Klein (voir « La position dépressive dans le développement affectif normal »), j'ai tenté de dégager la relation étroite qui existe entre le concept de Klein et l'importance donnée par Bowlby à la carence de soins maternels. Selon Bowlby, on peut donner une formulation théorique aux trois stades de la réaction clinique d'un enfant de deux ans hospitalisé : cette formulation s'élabore en fonction de la perte d'espoir progressive due à la mort de l'objet interne ou de la version introjectée de l'objet externe qui est perdu. Ce qu'on peut discuter plus avant, c'est l'importance respective de la mort de l'objet intériorisé par la colère et le contact des « bons objets » avec les produits de la haine dans le psychisme, d'une part, et, d'autre part, de la maturité du moi ou de son immaturité, dans la mesure où la capacité de maintenir vivant le souvenir en est affecté.

Si la définition complexe de Klein qui repose sur la compréhension de la mélancolie et qui découle de Freud et d'Abraham est nécessaire à Bowlby, il est aussi exact que l'importance donnée par Bowlby au sevrage affectif est nécessaire à la psychanalyse, si celle-ci doit un jour s'accommoder de ce sujet spécifique : la tendance antisociale.

(1) Il semble que cette idée soit sous-entendue dans le livre de Bowlby : *Soins maternels et santé mentale*, p. 54, où il compare ses observations à celles des autres et suggère que les différences des résultats s'expliquent par l'âge de l'enfant à l'époque du sevrage affectif.

Il y a toujours deux aspects dans la tendance antisociale, quoique l'accent porte parfois davantage sur l'un que sur l'autre. L'un des aspects est représenté de façon typique par le vol, et l'autre par le penchant à détruire. D'une certaine façon, l'enfant cherche quelque chose quelque part et, ne le trouvant pas, il cherche ailleurs, lorsqu'il a de l'espoir. Mais l'enfant cherche aussi cette stabilité de l'environnement qui pourra supporter la tension résultant du comportement impulsif ; c'est la quête d'un environnement perdu, d'une attitude humaine qui, parce qu'on peut s'y fier, donne la liberté à l'individu de bouger et d'agir et de s'exciter.

C'est surtout en raison de cette quête que l'enfant provoque des réactions totales du milieu, comme s'il cherchait un cadre toujours plus vaste, un cercle, dont le premier exemple est les bras de la mère ou le corps de la mère. On peut en discerner une série — le corps de la mère, les bras de la mère, la relation parentale, la maison, la famille, y compris les cousins et les proches, l'école, la localité avec ses postes de police, le pays avec ses lois.

Dans mon étude du subnormal et des racines primitives de la tendance antisociale (en termes du développement individuel), je désire ne pas perdre de vue ces deux aspects : la recherche de l'objet et la destruction.

Le vol.

Le vol est au centre de la tendance antisociale avec le mensonge qui y est associé.

L'enfant qui vole un objet ne cherche pas *l'objet volé, mais cherche la mère sur laquelle il a des droits*. Ces droits découlent du fait que (du point de vue de l'enfant) la mère a été créée par l'enfant. La mère a répondu à la créativité primaire de l'enfant, et est devenue ainsi l'objet que l'enfant était prêt à trouver. (L'enfant n'aurait pas pu créer la mère, mais la signification de la mère pour l'enfant dépend aussi de la puissance créatrice de l'enfant.)

Est-il possible de relier ces deux aspects : le vol et la destruction, la recherche de l'objet et ce qui la provoque, les compulsions libidinales et les compulsions agressives ? A mon avis, l'association des deux se trouve chez l'enfant et représente une tendance vers l'*auto-guérison*, la guérison d'une défusion des instincts.

Si, à l'époque de la carence primitive, il existe une certaine fusion des racines agressives (ou de motricité) aux racines libidinales, l'enfant réclame sa mère par ce mélange de vol, de heurts, et d'incontinences, suivant l'état de son développement affectif et les caractères spécifique de ce développement. Lorsque la fusion est moindre, la quête de l'objet et l'agression sont plus distinctes l'une de l'autre, et il y a chez l'enfant une dissociation plus poussée. Cela mène à la proposition suivante : *la caractéristique essentielle de l'enfant antisocial* est qu'il incommode, et c'est aussi, au mieux, un *trait favorable* indiquant à nouveau une nouvelle potentialité de recouvrer la fusion des pulsions libidinales et de motricité qui avait été perdue.

Il est normal que la mère qui s'occupe de son petit enfant ait constamment affaire à cet aspect. Ainsi, un nourrisson au sein urine souvent sur les genoux de sa mère. Plus tard, cette incontinence réapparaît au cours d'une régression momentanée dans le sommeil ou au moment du réveil, et l'enfant mouille son lit. Si cette situation est exagérée, cela peut indiquer l'existence d'une certaine carence et d'une tendance antisociale.

La tendance antisociale se manifeste par le vol et le mensonge, l'incontinence et tout ce qui fait des saletés. Quoique chaque symptôme ait sa signification spécifique et sa valeur propre, le facteur commun dans le but que je me suis proposé — décrire la tendance antisociale — c'est le *caractère dommageable des symptômes*. Cet aspect est exploité par l'enfant et ce n'est pas une question de hasard. Une grande partie de la motivation est inconsciente mais pas nécessairement la totalité.

Premiers signes de la tendance antisociale.

Je suggère que les premiers signes de carence affective sont si courants qu'ils passent pour normaux ; prenez par exemple le comportement dictatorial que la plupart des parents traitent avec un mélange de soumission et de réaction. *Il ne s'agit pas là de l'omnipotence infantile*, qui est une question de réalité psychique, et non de comportement.

Un symptôme antisocial très courant est la gloutonnerie, avec l'inhibition de l'appétit qui lui est étroitement apparentée. Si nous

examinons la gloutonnerie, nous trouverons le complexe de sevrage affectif. En d'autres termes, si un enfant est glouton il y a une certaine carence affective et une certaine recherche compulsive d'une thérapie par l'environnement en rapport avec cette carence. Le fait que la mère accepte de pourvoir à la nourriture nécessaire à cette gloutonnerie contribue au succès thérapeutique dans la plus grande majorité des cas. La gloutonnerie chez un enfant n'est pas identique à l'avidité, terme qui est utilisé dans la théorie pour décrire les exigences instinctuelles démesurées de l'enfant envers sa mère au début, c'est-à-dire à l'époque où l'enfant commence seulement à permettre à la mère une existence séparée, première acceptation du principe de réalité.

Entre parenthèses, on dit parfois qu'il faut qu'une mère ne réussisse pas à s'adapter aux besoins de son enfant. N'est-ce pas là une idée erronée qui repose sur une considération des besoins instinctuels, tandis que les besoins du moi sont négligés ? Certes il faut que la mère ne réussisse pas à satisfaire les exigences instinctuelles, mais elle peut réussir totalement à ne « pas laisser tomber l'enfant » ; *à pourvoir à ses besoins du moi*, jusqu'au moment où l'enfant aura été capable d'introjecter une mère qui soutient le moi, où il sera assez âgé pour maintenir cette introjection malgré les carences de cet ordre dans le milieu présent.

La pulsion libidinale primitive (préalable à la compassion) n'est pas analogue à l'activité dévoratrice impitoyable. Dans le processus du développement d'un enfant, la pulsion libidinale primitive se distingue de la gloutonnerie par l'adaptation de la mère. Nécessairement, la mère ne réussit pas à maintenir un haut degré d'adaptation aux besoins instinctuels et donc, dans une certaine mesure, tout enfant peut être privé ; toutefois il parvient à ce que la mère guérisse cet état de sub-carence en répondant à sa gloutonnerie et à sa saleté et à tous ces symptômes de privation. La gloutonnerie fait partie de la compulsion de l'enfant à chercher à se guérir de sa mère qui a causé la privation. Cette gloutonnerie est antisociale, c'est le précurseur du vol, et la mère peut y répondre et la guérir par son adaptation thérapeutique, si facilement prise pour de la gâterie. Il faut pourtant dire que, quoique fasse la mère, cela n'annule pas le fait que la mère a d'abord échoué dans son adaptation aux besoins du moi de son enfant. La mère est habituellement capable de répondre aux exigences compulsives de l'enfant, et de réussir ainsi la *thérapie* du complexe de privation qui est près de son point d'origine. Elle est proche d'un traitement parce qu'elle permet à la haine de l'enfant de s'exprimer, tandis qu'elle, la thérapeute, est en fait la mère qui prive.

Alors que l'enfant n'a pas d'obligation envers la mère lorsqu'elle répond à sa pulsion libidinale primitive, on remarquera qu'un certain sentiment d'obligation découle de la thérapie de la mère, c'est-à-dire de sa bonne volonté à répondre aux exigences de la frustration — exigences qui se manifestent d'abord par la saleté et les dommages qu'elle cause. La thérapie par la mère peut guérir, mais ce n'est pas de l'amour maternel. Cette façon de considérer l'indulgence de la mère à l'égard de son enfant correspond à une définition du maternage plus complexe que celle qu'on accepte habituellement. L'amour maternel est souvent évalué en fonction de cette indulgence, qui en fait est *une thérapie en face d'une faillite de l'amour maternel*. C'est une thérapie, une seconde chance accordée à la mère qu'on ne peut s'attendre à voir toujours réussir dans la tâche initiale la plus délicate : l'amour primitif. Si pour une mère, cette thérapie est une formation réactionnelle suscitée par ses complexes à elle, alors ce qu'elle fait c'est gâter son enfant. Mais dans la mesure où elle est capable de le faire parce qu'elle voit la nécessité de répondre aux exigences de l'enfant, et de satisfaire sa gloutonnerie compulsive, alors c'est une thérapie qui est habituellement réussie. D'ailleurs, il se peut que non seulement la mère, mais le père et toute la famille participent.

Cliniquement la limite entre la thérapie de la mère qui est réussie et celle qui n'est pas réussie est floue. Nous voyons souvent une mère qui gâte son enfant et pourtant cette thérapie ne sera pas un succès, la carence initiale ayant été trop grave pour être guérie par des soins de l'ordre « des premiers secours » (pour emprunter un terme aux soins aux blessés).

Si la gloutonnerie peut être une manifestation réactionnelle à la privation et à la tendance antisociale, il en est de même de la saleté, de l'incontinence d'urine, de la tendance compulsive à détruire. Toutes ces manifestations sont étroitement liées. Dans l'incontinence nocturne, qui est un symptôme si courant, l'accent est mis sur la régression au moment du rêve ou sur la compulsion antisociale, l'enfant faisant valoir le droit de faire pipi sur le corps de la mère.

Dans une étude plus complète du vol, il me faudrait parler de la compulsion à sortir et à acheter quelque chose, ce qui est une manifestation de la tendance antisociale couramment rencontrée chez nos malades en psychanalyse. Il est possible de faire une analyse longue et intéressante d'un malade sans modifier ce type de symptôme, qui appartient non pas aux défenses névrotiques ou psychotiques du malade mais à la tendance antisociale ; c'est une réaction à une carence d'une catégorie particulière qui se manifeste à un moment particulier. A partir de là, il sera clair que les cadeaux

d'anniversaire et l'argent de poche absorbent une partie de la tendance antisociale considérée comme normale.

Dans la même catégorie que l'expédition « pour emplettes », nous trouvons cliniquement la sortie sans but, *le vagabondage*, une tendance centrifuge qui est l'équivalent du geste centripète implicite dans le vol.

La perte originaire.

Il y a un point particulier que je veux souligner. A la base de la tendance antisociale, se trouve une bonne expérience primitive qui a été perdue. Ce qui la caractérise certainement, *c'est que l'enfant est devenu capable de percevoir que la cause du malheur réside dans une faillite de l'environnement*. Le fait de savoir que la cause de la dépression ou de la désintégration est externe et non interne entraîne la distorsion de la personnalité et le besoin de rechercher un remède dans les dispositions nouvelles que l'environnement peut lui offrir. Le degré de maturité du moi qui permet une perception de cet ordre détermine le développement d'une tendance antisociale plutôt que d'une psychose. Il se présente un grand nombre de compulsions antisociales dès les premiers stades et les parents les traitent avec succès. Toutefois, inconsciemment ou par motivation inconsciente, les enfants antisociaux exigent constamment du milieu qu'il leur offre ce remède, mais ils ne sont pas en mesure de s'en servir.

Il apparaîtrait que le moment de la carence primitive se situe à la période où chez le nourrisson ou le petit enfant le moi est en train de parvenir à la fusion des pulsions instinctuelles, libidinales, et des pulsions agressives (ou motricité). Dans le moment d'espoir, l'enfant :

Perçoit une nouvelle situation qui présente quelques éléments auxquels il peut se fier.
Ressent une pulsion qu'on pourrait appeler la recherche de l'objet.
Reconnaît le fait que la cruauté va devenir une caractéristique et, en conséquence :
Ameute le milieu immédiat pour qu'il soit vigilant et s'organise afin de tolérer la gêne. Si la situation se maintient, l'environnement devra être mis à l'épreuve constamment pour s'assurer qu'il est capable de supporter le comportement agressif, de prévenir ou de réparer la destruction, de tolérer l'attitude dommageable, de reconnaître l'élément positif dans la tendance antisociale, de fournir et de préserver l'objet qu'il faut chercher et trouver.

Dans un cas propice, lorsque l'importance de la folie, ou de la compulsion inconsciente, ou de l'organisation paranoïde, etc., n'est pas trop grande, les conditions favorables peuvent avec le temps permettre à l'enfant de trouver une personne à aimer, au lieu de

poursuivre sa quête en jetant son dévolu sur des substituts de l'objet dont la valeur symbolique est perdue.

Au stade suivant, il faut que l'enfant soit capable de ressentir le désespoir dans une relation, et non plus seulement l'espoir. C'est au delà de ce stade que se trouve la véritable possibilité d'une vie pour l'enfant. Lorsque les éducateurs et le personnel d'une maison pour enfants inadaptés font passer l'enfant par ces processus, *ils ont effectué une thérapie qui est sûrement comparable au travail analytique*.

Il est courant que les parents fassent ce travail avec l'un de leurs enfants, mais bien des parents, qui sont capables d'élever des enfants normaux, ne savent pas s'occuper d'un de leurs enfants, si celui-ci manifeste une tendance antisociale.

Je me suis délibérément abstenu dans cet exposé de me référer aux rapports de la tendance antisociale avec :

Le passage à l'acte.
La masturbation.
Le surmoi pathologique, la culpabilité inconsciente.
Les stades du développement libidinal.
La compulsion de répétition.
La régression au stade précédant l'inquiétude.
La défense paranoïde.
Les liens sexuels par rapport à la symptomatologie.

Le traitement.

En résumé, le traitement de la tendance antisociale n'est pas la psychanalyse. Il faut fournir la possibilité à l'enfant de redécouvrir des soins infantiles qu'il pourra mettre à l'épreuve et au sein desquels il peut revivre les pulsions instinctuelles. C'est la stabilité nouvelle fournie par l'environnement qui a une valeur thérapeutique. Les pulsions instinctuelles doivent être vécues pour avoir une signification dans un cadre de relation au moi (1). Lorsque le malade est un enfant privé, cette proximité du moi trouvera appui dans l'aspect de la relation qui vient du thérapeute. Selon la théorie exposée dans cet article, c'est l'environnement qui doit donner une occasion nouvelle à la relation au moi puisque l'enfant a perçu que c'était une carence de l'environnement dans le soutien du moi qui a suscité à l'origine la tendance antisociale.

Si l'enfant est en analyse, il faut que l'analyste permette au poids du transfert de se développer en dehors de l'analyse, sinon il faut qu'il s'attende à voir la tendance antisociale se développer à plein dans la situation analytique et se prépare à en supporter le choc.

(1) *Ego-relatedness*, voir XVI, « La capacité d'être seul » (N. d. T.).

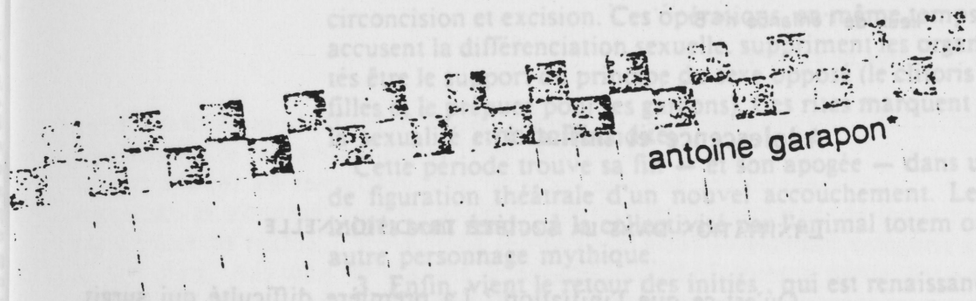

LIEUX DE L'ENFANCE N°5

faut-il dédramatiser l'adolescence ?

La particularité de la démarche anthropologique consiste à analyser les phénomènes sociaux, non pas en les quantifiant ou en les analysant, comme le feraient des sociologues, mais en s'intéressant à la manière dont le groupe social se les représente. Ainsi l'adolescence a pendant longtemps été représentée comme une crise à laquelle seraient sujets les jeunes gens proches de la puberté : une sorte de tempête intérieure.

Je voudrais, dans cet article, proposer deux autres représentations possibles de l'adolescence. L'une, qui n'est pas nouvelle, consiste à rapprocher l'adolescence — et notamment l'adolescence en difficulté — de l'*initiation*. L'autre la rapproche du concept de *drame*, en montrant qu'à chaque fois c'est bien dans un *rapport spectaculaire avec les mythes culturels* que l'adolescent s'inscrit.

* Antoine Garapon, juge des enfants au tribunal de grande instance de Créteil.

Adolescence et initiation

L'initiation dans la société traditionnelle

Qu'est-ce que l'initiation ? La première difficulté qui surgit dans la définition de l'initiation tient, d'une part, au secret dont elle est entourée par les sociétés qui la pratiquent et, d'autre part, à la diversité de formes qu'elle peut prendre. Dans certains groupes ethniques, elle ne concerne que les adolescents, dans d'autres que les adolescentes ; dans les unes, elle ne dure qu'une nuit, dans d'autres, plusieurs années ... Il est cependant possible d'isoler un schéma initiatique qui se retrouve fréquemment et de trouver une signification anthropologique commune à toutes les formes d'initiation.

Le schéma initiatique

On distingue traditionnellement, à la suite de Van Gennep, trois phases dans l'initiation.

1. Dans une première phase de *séparation*, l'adolescent est soustrait à sa famille, c'est-à-dire aux femmes qui ont été jusqu'ici chargées de son éducation. Un premier rite opère ainsi une rupture avec son enfance. Cette séparation, souvent empreinte d'une symbolique mortuaire, est vécue comme un deuil par l'intéressé et sa famille.

2. Vient ensuite une phase de *réclusion* ; tous les candidats à l'initiation sont amenés dans un endroit sacré dont les ethnologues ont souvent souligné la symbolique utérine ou maternelle ; il s'agit le plus fréquemment d'un endroit rond, sombre, d'une grotte, d'un enclos, etc. Là, les adolescents sont mis à nu et le silence leur est imposé. Tous ces éléments ont permis d'assimiler cette phase à une sorte de seconde gestation.

Durant cette période, les futurs initiés sont soumis à de rudes épreuves physiques et morales. On leur dispense un enseignement sacré sur les mythes fondateurs, les tabous et toutes les prescriptions religieuses en général. Il arrive également très fréquemment qu'on leur apprenne une langue secrète.

Cette phase de réclusion est également le moment choisi pour infliger aux jeunes des mutilations (tatouages, excoriations, taille des dents, etc.) dont les plus importantes sont d'ordre sexuel :

circoncision et excision. Ces opérations, en même temps qu'elles accusent la différenciation sexuelle, suppriment les organes réputés être le support du principe du sexe opposé (le clitoris pour les filles et le prépuce pour les garçons). Ces rites marquent l'accès à la sexualité et à la fécondité.

Cette période trouve sa fin — et son apogée — dans une sorte de figuration théâtrale d'un nouvel accouchement. Les jeunes initiés sont rendus à la collectivité par l'animal totem ou par un autre personnage mythique.

3. Enfin, vient le retour des initiés, qui est renaissance et qui concrétise la *réintégration* dans le groupe social. On les traite comme des nouveau-nés ; il faut leur réapprendre à parler leur langue maternelle, à marcher, à chasser et à faire la cuisine ; on leur présente leurs parents ; on leur attribue également souvent un nouveau nom. Ce retour est célébré par une fête qui est l'occasion d'une grande débauche de symboles et de biens. La date de l'initiation est d'ailleurs fréquemment choisie en fonction de l'abondance des récoltes. De nombreuses denrées accumulées pendant plusieurs années seront consommées ce jour-là. Dans ce sens-là, l'initiation est bien un fait social total, c'est-à-dire aussi bien un phénomène sociologique que psychologique ou économique. Rien ni personne, dans la vie du groupe, n'échappe à l'initiation.

Pendant toute cette période, les futurs initiés devront faire preuve d'une soumission totale à leurs aînés, c'est-à-dire aux initiateurs qui sont le plus souvent des hommes d'âge mûr. Cette maîtrise totale des initiés par les initiateurs peut aller jusqu'à s'apparenter à un certain sadisme.

Mais les initiateurs ne sont pas libres de décider de l'initiation, ils ont la charge de transmettre la tradition dont ils sont les garants.

La signification anthropologique

Tout d'abord, l'initiation procure à l'initié une identité en le situant dans une lignée : il devient membre à part entière d'un groupe social et surtout d'une classe d'âge. Les autres adolescents initiés sont liés ensemble à une même culture. En se constituant ainsi en génération, ils remettent les autres à leur place et assurent la perpétuation et la stabilité du groupe.

Le groupe social dépasse ainsi, par le rite de l'initiation, la menace que constitue pour lui l'arrivée d'éléments nouveaux qui n'ont pas encore fait acte d'allégeance à l'égard de la tradition.

Les cérémonies initiatiques ne se contentent pas de désamorcer le danger de la montée des classes nouvelles. elles profitent également de cette occasion pour réaffirmer les mythes fondateurs en les représentant : la société sort régénérée et donc renforcée de cette maîtrise des adolescents. L'enfant est retiré à ses parents géniteurs pour être enfanté de nouveau, mais par la tradition cette fois. L'initiation constitue donc un accès à la culture : cette nouvelle naissance crée pour le jeune adulte une dette à l'égard des ancêtres à qui il doit la vraie vie.

Sans que l'on puisse parler de rite spécifique de l'adolescence. il est certain qu'il y a une concordance temporelle entre l'initiation et l'apparition des modifications corporelles et mentales de la puberté.

Lors de l'initiation, une triple révélation sera faite à l'adolescent celle de la *mort* (la rupture, la fin de l'enfance, le deuil. la séparation, l'altérité totale), celle du *sacré* (le secret, les mythes. les prescriptions religieuses et sociales) et celle de la *sexualité* (la circoncision, le marquage à vie dans un sexe. la cessation d'un certain bissexualisme).

Certains psychanalystes estiment que ce rite marque la prohibition de l'inceste. c'est-à-dire l'impossibilité de se perpétuer. et plus généralement d'échanger, au sein d'un seul groupe familial, ainsi que l'accès à la fonction symbolique, c'est-à-dire à la loi. à l'écho de l'intervention du père qui met fin à la relation fusionnelle entre la mère et l'enfant.

Tout ceci se déroule. du début jusqu'à la fin. dans un climat émotionnel intense, fait d'attente. d'anxiété, d'effroi. de peur. mais également de joie. de libération et d'exultation.

Il faut également remarquer que tout est vécu, échangé et accompli par l'intermédiaire de *symboles* : la parole a une valeur symbolique (secret, conte, langue sacrée) plus que discursive.

Emotion et symboles s'inscrivent sur le corps : dans l'initiation, le mythe se fait chair.

Enfin on distingue généralement deux types d'initiations en fonction de leur objet : d'une part, *l'initiation générale* qui intégre les individus dans l'univers de la légalité et donc s'adresse au plus grand nombre (ces « rites de passages » sont souvent le fait de la religion), et *l'initiation particulière*, d'autre part, qui est propre à un petit groupe, à une société secrète ou à un ordre particulier et qui est le fait de la magie.

La recherche initiatique des mineurs de justice à l'heure actuelle

Tout d'abord, il est difficile d'isoler les délinquants des autres adolescents, comme s'ils constituaient une catégorie à part. C'est pourquoi j'ai choisi de parler, dans cette partie, des « mineurs de justice », terme qui recouvre indistinctement ceux qui ont commis des délits et ceux qui sont en grave difficulté dans leur milieu familial.

La recherche d'une expérience initiatique se rencontre principalement sous la forme de *thèmes initiatiques* ; certains *mécanismes mentaux* peuvent être mis en relation avec ce qui a été décrit de l'initiation. Il sera possible enfin de relever un exemple de cérémonie initiatique particulière qui sera comparée à ce qui peut apparaître comme une cérémonie initiatique générale : le service militaire.

Les thèmes initiatiques

Il faut ranger au premier rang de ces thèmes initiatiques, celui de la *fugue* qui est généralement associé à la *nuit*.

Le départ de la maison ou du foyer ne s'appelle une fugue que lorsque le mineur ne sera pas rentré pour la nuit. Une grande partie des parents qui réclament l'aide du juge des enfants se plaignent de ce que leur enfant dorme une grande partie de la journée et vive la nuit. « On ne peut pas se parler ; nos emplois du temps sont absolument à l'inverse l'un de l'autre. Lorsque l'on part au travail le matin, il vient de se coucher et lorsque l'on rentre le soir, il sort ! Comment voulez-vous qu'il se lève le matin pour chercher du travail ? » Par ailleurs, chacun sait que, dans les foyers, les difficultés surviennent souvent la nuit. précisément lorsqu'il ne reste qu'un veilleur de nuit et que les éducateurs ont fini leur service !

Que recherchent les adolescents dans la nuit ? A échapper à leurs angoisses ? A ne pas côtoyer les adultes ? A éviter des cauchemars ? C'est possible. Il me semble que ce qu'ils attendent de la nuit, c'est à la fois l'immunité et l'épreuve. Ils pensent — souvent à tort — qu'en commettant des délits la nuit, ils ont moins de chance de se faire prendre. La nuit, en effet, les honnêtes gens sont chez eux et tout jeune qui déambule est à priori suspect. Mais la nuit, contrairement à ce que pensent la majorité des adultes, les adolescents ont également plus peur. Ils ont souvent froid, ils ont faim. ils n'ont pas de cigarettes. Ne serait-

ce pas cette sorte d'abstinence que recherchent également les adolescents ?

Les casses, les bastons, les expéditions, les règlements de comptes entre bandes, la drague, tout cela se déroule la nuit, ce qui renforce à la fois le plaisir de l'interdit et la mise à l'épreuve de son propre courage. Tout se passe comme si, pour ces adolescents, il n'était possible de sortir de l'enfance que dans la peur surmontée, dans la faim endurée et dans la douleur.

Les équipes éducatives, dans leur recherche de solutions, ne prennent peut-être pas assez en compte cette réalité. Peut-être devraient-elles proposer plus souvent des travaux de nuit au mineurs en difficulté. Mais la législation du travail vient alors prendre le relais des réticences des adultes ...

Les adolescents cherchent à mettre une distance entre eux et le monde des adultes. Si cette séparation peut être obtenue matériellement par la fugue ou par la moto, la « bécane », le voyage, etc., elle peut l'être également symboliquement, en se situant délibérément en marge de la société. Je vois une illustration de cette volonté de rupture dans les solidarités vestimentaires dont témoignent souvent les adolescents : ils portent volontiers le foulard des palestiniens, c'est-à-dire du peuple sans terre, en perpétuel exil, ou encore la coupe « afro » qui rappelle la condition des Africains esclavagisés. Ils se réclament de la patrie Rasta, peuple symbolique disposant d'un drapeau avec ses propres couleurs, et de ses valeurs fondatrices. En ce qui concerne le langage, il faut bien entendu parler de l'argot et plus particulièrement du verlan qui est une déformation méthodique du vocabulaire. Il arrive que les langues secrètes révélées lors de l'initiation dans la société traditionnelle procèdent d'un même mécanisme linguistique. Il faut prendre ses distances à l'égard de la « langue maternelle ».

Les adolescents vivent sur leur corps et dans leur chair une sorte *d'exil intérieur*. Ils zonent. Une expression est, à ce propos, particulièrement significative : « galérer ». Cela exprime le fait de traîner ses guêtres, d'errer sans but précis, comme un maudit. « La galère » c'est une aventure qui se termine mal (« une galère pas possible ! »). Dans ce mot, se retrouve le thème du voyage forcé et de la sanction, ainsi que celui de la mer, de l'eau — symbole initiatique s'il en est — qui renvoie à l'uniformité, au retour à l'origine (liquide amniotique). Ce mot est à rapprocher du terme « plonger », qui signifie être mis en prison, être condamné !

Le tatouage, qui inscrit sur le corps un dessin de manière indélébile, signe l'appartenance d'un adolescent à une communauté d'hommes : l'armée ou la prison. On porte son identité à la surface de la peau, au terme d'une cérémonie qui peut être très douloureuse, par l'intermédiaire de signes cabalistiques : « Seul entre quatre murs, skin-girl, j'emmerde la justice » ... Les références à la sanction ou à la damnation sont fréquentes (« l'enfant de malheur », « né pour mourir », etc.).

Il faut rapprocher du tatouage toutes les autres mutilations que l'on peut constater à l'adolescence : les cheveux coupés ou teints de manière provocante, les crânes rasés, etc. Il faut affirmer la volonté de maîtriser son corps, en même qu'on le délimite comme sa propriété exclusive. Le corps propre prend alors la signification d'un gage général à la vie et à la liberté. Cette notion de gage est indissolublement lié à la notion de *dette*. Une sorte de rite dans les foyers est particulièrement intéressant à cet égard : il faut se brûler volontairement avec une cigarette avant de pouvoir en obtenir une d'un camarade : la douleur est le prix de l'échange. Comme on ne dispose pas de biens pour échanger, on paie de sa personne au sens propre du terme !

Ainsi, également, l'anneau d'oreille, qui « symbolise la liberté de celui qui a quitté son milieu, de l'affranchi, de l'initié, ou, associée au voyage, celle du gitan, du corsaire, du conscrit rentrant de campagne »[1]. Il est porté indifféremment par les garçons et par les filles. Cet exemple de la mode vestimentaire qui tend à nier la différenciation sexuelle n'est pas isolé : les garçons aiment de plus en plus porter des badges, des colliers ou des bagues, alors que les filles enfileront d'austères costumes de motards, surmontés d'un casque intégral, qui masqueront quasi totalement leur féminité. Le sexe ou l'origine sociale — tous les adolescents s'habillent de manière identique — sont niés à la faveur d'une seule classe d'âge, qui est une sorte de seconde renaissance : l'adolescence.

Les mécanismes mentaux s'apparentant à l'initiation

L'initiation a été présentée comme une épreuve, souvent rude et cruelle, de laquelle tous les candidats ne ressortaient pas vivants. Il est possible de relever dans le comportement des mineurs de justice un certain nombre de *conduites d'exposition* qui sont autant de jeux avec la mort : la moto, la vitesse, mais également, dans une certaine proportion, le vol de voiture.

1. H. Lafont, « Les bandes d'adolescents », in *Communications*, n° 35, p. 157.

Franchir un feu rouge fixe à 120 kilomètres à l'heure, c'est une manière d'exorciser sa condition de mortel : « Si je ne suis pas appelé à vivre, autant laisser à la mort sa chance immédiatement, l'attente est insupportable ! ».

L'écoute des toxicomanes a permis de comprendre *l'aspect ordalique* de cette conduite spécifique[2]. L'injection est une sorte d'interrogation. La drogue s'apparente à une expérience du sacré.

Ce rituel de l'injection trouvera un écho non déviant dans la vaccination des jeunes recrues au service national. « Nous avons eu l'occasion de lire bon nombre de lettres de jeunes recrues de milieux populaires à leur famille. Leurs termes nous ont fait penser que les réactions fébriles aux vaccins, notamment, étaient vues comme des épreuves de virilité plus que comme la conséquence nécessaire d'une mesure prophylactique. "J'ai eu très peur, mais j'ai bien réagi", "pour un commencement, cela ne s'est pas trop mal passé", etc. Les piqûres ne sont-elles pas mortelles ? Que de légendes circulent, chez les mères comme chez les conscrits eux-mêmes, à propos des risques encourus ! »[3]

Ne dit-on pas d'un adulte, sous forme de boutade, qu'il est « majeur et vacciné » ?

Derrière toutes ces conduites, se cache l'interrogation, par l'adolescent, sur son propre *destin*. C'est là un désaccord fondamental entre le mineur et les travailleurs sociaux qui, bien souvent, ne recherchent dans ces événements que la logique d'un déterminisme familial.

Le comportement ordalique consiste en une confrontation avec la loi, mais non plus avec la loi pénale, mais avec la loi biologique, la loi de la vie et de la mort, chargée pour l'occasion d'une signification surnaturelle. Ce type de conduite n'est pas — le plus souvent — à proprement parler illégal ; ou, lorsqu'un délit pénal peut être retenu, il est d'une faible gravité (usage de stupéfiants qui doit, bien sûr, être distingué du trafic, ou franchissement d'un feu rouge par exemple). C'est ce que Jacques Selosse appelle le comportement de « l'hors-délit » : « Nous sommes plongés dans l'univers de l'aléatoire. Lorsque la loi perd de sa signification pour autrui et pour soi, il ne reste plus au sujet qu'à s'exposer lui-même, mais, en s'exposant lui-même, il expose aussi les autres. C'est dans cette relation de corps à corps et de

2. A. Charles-Nicolas, « L'interdit, le faire ; l'héroïne et l'adolescent », in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, sept. 1983, n° 7-8.

3. V. Isambert-Jamati, « Remarques sur le service militaire », in *Revue française de sociologie*, 1961, II, 2, p. 102.

mise à l'épreuve de soi et d'autrui qu'il me semble qu'une partie de cette jeunesse vampirisée, médusée, qui n'a plus rien à négocier au travers de la transgression de la loi, est condamnée en quelque sorte à inventer de nouveaux dépassements initiatiques. Et ces transgressions initiatiques ont un point commun, à savoir celui d'être étrangères à tout code social. Elles se jouent au plan de l'existence des individus eux-mêmes »[4].

Un exemple de cérémonie initiatique particulière

La vie des adolescents offre de multiples exemples de cérémonies initiatiques particulières : le tatouage, la première prise de drogue, le bizutage lors de l'arrivée en foyer, etc. J'ai choisi de décrire une cérémonie d'intégration dans une bande[5].

Le fonctionnement des bandes de jeunes délinquants offre l'exemple d'une cérémonie initiatique particulière.

Entre adolescents, un blouson s'appelle un « cuir ». On peut remarquer, dans cette expression, la référence ainsi faite à la matière, à la texture même de la peau. Ce « cuir » est généralement noir et sera souvent ornementé de clous, de ferraille ; il porte ainsi le stigmate de la souffrance, de la mort et du sacrifice. Dans le vêtement de ces adolescents, se lit aisément la volonté de muer, de changer de peau, ainsi que le deuil qu'une telle entreprise entraîne. Ce message ne semble pas d'ailleurs avoir échappé aux adultes qui ont choisi, pour désigner ces adolescents, de les appeler des « blousons noirs » !

Ainsi, pour s'intégrer à une bande, il est indispensable de faire ses preuves en allant agresser, sous les regards de la bande, un membre d'une autre bande ou un autre adolescent, en vue de le dépouiller de son « cuir ». On ne peut obtenir une nouvelle peau qu'en prenant des risques, que par la transgression ou la violence !

Cette cérémonie a souvent lieu dans le métro, ce qui n'est pas indifférent. Ce lieu est à rapprocher des caves d'immeubles dans lesquelles les jeunes fugueurs ou les adolescents aiment tant se réunir : le métro est souterrain, c'est le ventre de Paris qui rappelle un peu, par son obscurité, la cavité utérine ou la crypte dans laquelle reposent les morts.

Une fois cette épreuve réussie, le jeune initié fait partie de la bande à part entière et pourra bénéficier de la protection indé-

4. J. Selosse, *Des transgressions des règles au risque de la vie*, conférence prononcée le 22 juin 1984 pour l'assemblée générale du 20e anniversaire du C.R.E.A.I.

5. Le texte qui suit est tiré de mon article « Place de l'initiation dans la délinquance juvénile », in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, sept. 1983, n° 7-8.

fectible de ses membres. Revêtu d'un nouvel habit, c'est un homme nouveau. Le plus souvent, il recevra en même temps un surnom que les intéressés expliquent par la nécessité d'échapper à l'identification par la police, mais qui est également empreint de symbolique baptismale.

Cette « prise d'habit » n'est pas sans rappeler celle du rituel monastique. Là, le moine commence par s'étendre à même le sol, dans une position — et un endroit — qui rappelle celle du cadavre. Il renaîtra en se relevant revêtu de l'habit de la communauté, qui lui attribuera en même temps un nom de profès. Cette cérémonie s'accompagne de vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté qui sont, en quelque sorte, le contrepoint des valeurs de la société profane qui ne vit que pour le pouvoir, l'argent et le plaisir.

De la même manière, l'adolescent qui s'incorpore à une bande fonde sa nouvelle existence sur des valeurs qui sont également l'inverse de celles de la société : refuser l'autorité, voler l'argent et rechercher son plaisir au mépris de la légalité. Dans ce sens-là, il est une sorte de moine inversé, d'« anti-héros »[6]. Alors que l'initiation monastique intègre les individus dans l'univers de la légalité et de l'humanité, l'initiation des bandes les en fait sortir. La première vise la purification, la seconde recherche l'impureté et évolue dans le domaine de la transgression systématique. Cette cérémonie a un côté infernal.

L'équivalent de la tradition est symbolisé par le « cuir ». Avec lui, le délinquant porte sur son corps son appartenance sociale ou plus exactement anti-sociale, il revêt le corps du groupe : il s'incorpore à la bande.

Dans le rituel judiciaire, le délinquant va trouver un écho de sa relation au vêtement : le juge porte également un vêtement symbolique de couleur noire qui lui a été remis lors d'une cérémonie initiatique — la prestation de serment — et qui représente son double corps : le corps individuel de l'homme et le corps psychique et invisible du social. Comme le blouson, cet habit marque le deuil sur lequel se fonde toute vie sociale, qui est renoncement.

Le blouson est en cuir ; c'est de la peau à l'état brut, on le porte à même le corps, au plus proche de la peau, il colle à la peau, il doit permettre de se battre, les épaules sont renforcées pour protéger la chute, il est une seconde peau, une seconde nature.

La robe est tissée comme un langage, drapée comme un manteau de pouvoir, ses plis interdisent toute activité manuelle : elle

6. A. Anquetin. *Entre prévention et réparation, une institution héroïque pour anti-héros*, inédit, mémoire de 3e cycle.

annonce et soutient le discours. Tout au plus peut-elle donner lieu à des « effets de manches ». Elle s'enfile par-dessus les vêtements, elle se rajoute à la peau, elle est surnature, elle est culture. A la brutalité du blouson et du geste illégal, la société offre la socialisation de la parole et le discours juridique de la robe.

Un exemple d'initiation générale

Le service national plonge les adolescents dans une sorte de masse indifférenciée, toutes classes sociales et toutes régions de France mélangées et dont les femmes sont exclues. Pour les jeunes conscrits, l'usage de la violence et le maniement des armes sont légaux ; l'uniforme construit une sorte de grand corps robuste guérissant toute culpabilité. Tous les excès sexuels ou alcooliques sont autorisés et les démêlés avec la hiérarchie ne prêtent pas à conséquence pour la vie civile. La jeune recrue sera l'objet de la triple révélation évoquée à propos de l'initiation : de la mort, de la sexualité et du sacré. Il n'y a pas si longtemps, on disait que c'est à l'armée que l'on apprenait à boire, à fumer et à se dépuceler ! On me répondra que le service national est actuellement vécu sans grand enthousiasme par les adolescents ; mais cela en renforce au contraire la force symbolique : le temps du service national est un temps de réclusion perdu pour soi, mais donné à la société. On l'effectue comme l'on s'acquitte d'une dette à l'égard de la patrie ; les autorités militaires ne disent-elles pas qu'à l'issue de leur temps les jeunes garçons sont *rendus* à la vie civile ? Comme s'ils avaient été pris, retirés à la vie familiale ?

Le rite du service militaire consacre les adolescents et en fait des hommes, des *vrais* ! Il est considéré d'ailleurs majoritairement comme le terme du rôle éducatif des parents[7]. « Ce rituel d'intégration dans la société d'adulte consiste à convertir la soumission de l'adolescent à l'autorité parentale (dont il est en âge de se dégager) en soumission à l'autorité nationale, symboliquement représentée dans la caserne par l'uniforme. Il garantit en échange à celui qui le subit une "normalité" sexuelle et civique, une maturité faite de l'expérience de ses aînés, et le droit de s'en prévaloir sur ceux qui n'y sont pas passés. Bref, c'est le rituel du service militaire qui accorde aux Français le droit de cité »[8].

7. V. Isambert-Jamati, *op. cit.*, p. 100.
8. D. Pennac, « La fin d'un rite initiatique », in *Economie et humanisme*, n° 22, p. 48.

A l'armée également, on est affublé de vêtements trop grands dans lesquels le corps se perd ; on doit s'initier à un vocabulaire très spécial : se plier à certains rites lorsque l'on rencontre d'autres conscrits (« pète ton chiffre »), la virilité est valorisée à l'extrême : la hiérarchie omniprésente. Comme dans l'initiation traditionnelle, on réapprend au mineur à vivre et à « marcher droit » dans tous les sens du terme ! Qui ne se souvient de ces matinées interminables passées dans la cour de la caserne pour apprendre à défiler ?

On est incorporé à un régiment et l'on porte les décorations que les ancêtres ont mérité en défendant la patrie à Valmy, Austerlitz ou Verdun. Les recrues sont initiées à l'histoire fondatrice de la République.

Enfin, vient un jour la fin du service, « la quille », qui donne lieu à une « cuite mémorable ». Ce rite de réintégration[9] aura beau être accompli dans la plus parfaite des traditions, après le service, rien ne sera plus comme avant ...

Les différences entre la recherche initiatique et l'initiation

Cette recherche initiatique peut tout d'abord s'analyser comme étant la conséquence de l'absence d'une authentique initiation dans notre société. La première institution susceptible d'offrir une expérience initiatique est, bien sûr, l'école. Il est exact que les adolescents en difficulté sont souvent en échec scolaire et que, donc, ils ont plus de mal à accéder à la capacité de symbolisation qu'offrent la culture et le langage.

Mais, plus généralement, l'école a perdu sa fonction initiatrice. A la suite de Jacques Audinet et d'Abel Pasquier, Pierre Mayol distingue l'enseignement qui est la transmission d'un savoir, l'apprentissage qui correspond à un savoir-faire et l'initiation qui fait accéder à un savoir-vivre. Et ce dernier constate que « l'entrée dans la vie n'est plus assumée par la société que sous son aspect technico-rationnel : il en résulte que les adolescents, massivement, n'ont plus de lieu *symbolique* en commun avec les adultes où établir une réciprocité avec leurs aînés ; il ne reste que les marges et le silence »[10].

9. A. Van Gennep, dans *Les rites de passages* (Librairie Emile Nourry, Paris, 1909), distingue trois moments dans l'initiation : les rites préliminaires de séparation, les rites liminaires de marge et les rites postliminaires d'agrégation. Il remarque, à ce propos, que ces derniers consistent souvent à l'ingestion d'un breuvage sacré.

10. P. Mayol, *Pédagogie et initiation*, éd. Beauchesne, p. 151.

En réalité, les passages à l'acte des adolescents en difficulté ne seront jamais assimilables à une authentique initiation. Tout d'abord, parce que le sujet est sans cesse guetté par la récidive : il risque à tout moment de s'enfermer dans une sorte de répétition pathologique. Cette recherche initiatique lui procure une identité, mais une identité asociale. Tout cela n'est qu'un drame personnel : le contact avec les adultes, qui se limite souvent à la provocation, ne prend jamais les allures de la fête qui a été décrite à propos de la société traditionnelle. Dans cette dernière, l'initié a vocation à devenir lui-même initiateur. La déviance renvoie au contraire l'adolescent à la solitude de sa marginalité. Le délinquant sait que, même réhabilité, il ne pourra jamais revêtir la robe et que son blouson finira par lui coller à la peau.

En fait, il semble que tous les comportements qui ont été décrits ne constituent *pas une initiation générale au monde des adultes*, mais bien plutôt *une initiation particulière au monde des adolescents*. Lorsqu'un collégien respire de la colle, s'achète une moto, un blouson de cuir et vole dans un grand magasin, c'est l'intégration dans le monde des adolescents qu'il cherche et non pas dans celui des adultes !

L'adolescence, qui était auparavant une période transitoire et socialement maîtrisée, est devenue une classe d'âge à part entière, avec ses uniformes, sa culture, ses idoles, et qui dure d'autant plus que l'on en maîtrise mal l'issue ! Elle peut commencer vers 15 ans — voire plus tôt — et ne se terminer que vers 30 ans.

On verra peut-être apparaître d'autres rites qui feront le pendant de ces nouveaux rites d'initiation et que l'on pourrait appeler, à la suite de Van Gennep, les rites de *terminaison* : la première paie fixe, le premier enfant (la dernière cuite, la dernière boum, l'enterrement de la vie d'adolescent).

A l'inverse, cette comparaison marque les effets bénéfiques de l'initiation authentique qui contient cette recherche d'identité par l'expérience, qui accompagne les adolescents dans cette période difficile et qui procure, en même temps qu'un rythme à la vie, une signification.

Ce que nous avons décrit n'est qu'un sacré aux abois, une nouvelle sorte de *sacré sauvage*.

Il ne faudrait pas, par une sorte de primitivisme rousseauiste, embellir la société qui connaît l'initiation et vouloir à tout prix que nos adolescents de la société industrielle vivent l'expérience de leurs congénères de la société traditionnelle. Retenons cependant que le fait d'instituer une réciprocité symbolique entre les

adultes et les adolescents, quels qu'en soient les moyens retenus, est bien une nécessité pour chaque société. L'incapacité de notre société de donner un sens quelconque à son adolescence, en ne lui donnant qu'un début et une fin, produit une jeunesse perdue, une adolescence en souffrance.

Délinquance et drame

Au concept trop exotique d'initiation, je voudrais substituer celui, plus proche de nous, de *drame*. Le théâtre recèle, pour la compréhension des comportements humains, une vérité que l'on ne trouve nulle part ailleurs !

En choisissant d'aborder la délinquance par le biais du théâtre, je ne prétends pas expliquer la totalité du phénomène de la délinquance juvénile, mais plutôt récupérer le sens que toutes les explications criminologiques laissent échapper, parce que, précisément, trop rationnelles... Une certaine partie de la délinquance juvénile est, en effet, explicable par la recherche du gain, pour se procurer de la drogue, par exemple ; une autre est compréhensible en raison du malaise familial : mais je suis surpris de rencontrer un nombre non négligeable d'adolescents qui ont commis un délit, la plupart du temps occasionnel, et que l'on ne peut faire entrer dans aucune catégorie criminologique. C'est à ceux-là que je veux m'intéresser.

Etymologiquement, le mot *drame* vient du grec drama qui, initialement, voulait dire « action » et qui désigna ensuite l'action jouée sur une scène, quel que soit son contenu, comique ou tragique. C'est une action représentée. Sur le plan individuel, pour Georges Politzer[11], il y a, dans l'expérience dramatique, la perception d'une mise en scène matérielle et la compréhension par laquelle le sujet replace le tout dans son contexte social. « Le *drame* désigne à la fois, pensons-nous, la réalité observable et la connaissance que la réalité sociale, engagée dans une action déterminée, prend de sa position particulière dans un cadre ou un environnement défini avec plus ou moins de rigueur. Il s'agit donc d'un de ces "concepts opératoires" qui permettent un découpage de la trame de l'expérience collective sans la détruire ni la réduire »[12].

11. *Ecrits 2. Les fondements de la psychologie*, Editions Sociales, 1973.
12. J. Duvignaud, *Introduction à la sociologie*, Gallimard, 1966, p. 75.

Il faut donc distinguer, dans le drame, une *action* ou une interaction entre les acteurs sociaux, et *une mise en scène* qui définit des rôles et qui donne un sens à l'action.

Le drame procède d'une représentation qui limite l'action et donc la rend repérable. On pourrait reprendre, à propos de n'importe quel drame social, la règle des trois unités du théâtre classique : peut être qualifié de drame le comportement qui se déroule dans un laps de temps continu et dans un espace restreint. D'où l'importance du symbole qui, par essence, délimite une section de temps, qualifie un espace et identifie une action.

Plus qu'une simple « tranche de vie », l'action dramatique est une épreuve, un affrontement ; pour que le drame se constitue, il faut qu'il y ait un enjeu et donc un dénouement, une issue favorable ou défavorable. Une leçon dans une salle de classe n'est pas en soi une situation dramatique, à la différence d'un examen ! De jeunes adolescents parlent devant l'entrée d'un immeuble et s'amusent à siffler les filles et à commenter les qualités respectives des voitures qui passent : c'est un tableau, mais non un drame. Un membre de ce groupe s'éprend d'une fille appartenant à la bande de l'immeuble d'à côté et cherche à la séduire : l'intrigue est nouée : c'est Roméo et Juliette ou — version plus moderne — « West Side Story » ! En rentrant tard dans la nuit après une sortie au cinéma, un des garçons propose de « faire des voitures ». Il faut faire le guet et risquer sa liberté pour ne pas manquer à la fidélité au groupe : c'est une situation dramatique !

L'action du héros se situe toujours à un carrefour de son existence, à un moment crucial qui le mènera soit à la gloire, soit au bonheur, soit à la mort !

Le drame met en scène le faire de l'homme, il exalte sa responsabilité ; il se situe dans l'univers de l'action revendiquée et de la faute assumée. Le héros, par excellence, du drame, c'est le Dom Juan de Molière. La tragédie au contraire c'est la représentation d'une puissance aveugle qui accable l'homme. Le héros est comme écrasé par le *fatum*. Il provoque le mal sans le désirer. Toute tragédie est l'accomplissement d'une malédiction. Le destin d'Œdipe en est l'exemple le plus achevé.

Si la délinquance est le plus souvent assimilable à un drame, une certaine expérience du tragique n'en est pas pour autant absente.

La délinquance comme une expérience du drame

On peut s'imaginer le délinquant allant commettre des délits, un peu comme un chasseur partant à la chasse. L'objet dérobé a valeur de trophée. Combien d'autoradios ou de portefeuilles nous rapportera cette journée ? Il y a d'abord l'ivresse de la liberté qu'un adolescent peut éprouver dans la nuit, au contact avec la ville et ses objets, vides de ses occupants ... Le délinquant va inspecter les voitures en stationnement comme on bat les fourrés. Cette nuit lui réservera-t-elle une bonne surprise, ou au contraire se terminera-t-elle au commissariat ? Comme tous ceux qui pratiquent un sport dangereux, le délinquant ne manque pas de se dire : « Et si cette fois-ci était la bonne ? et si cette fois-ci je me faisais prendre ? et si je ne devais jamais ressortir de cette voiture ? et si le propriétaire de ce pavillon était armé ? ».

Pour ces adolescents, la délinquance est une sorte de roulette russe : la quête à la fois d'une intrigue et d'une épreuve, bref la recherche d'un drame. Ils recherchent la transgression, le plaisir d'agir, la peur, l'intensité, le danger, le sentiment de vivre un moment unique, l'ivresse de la liberté, la satisfaction d'avoir la ville et la nuit à soi, de se croire un moment tout-puissant, au-dessus des lois ; plaisir de la maîtrise des objets que l'on peut s'approprier, enfin dégagés de la loi de la pesanteur économique qui attribue à chaque chose une valeur, un prix et donc une contrepartie. Plaisir de la découverte du monde et de soi à travers l'action.

La police arrive, on court, on se cache, on n'est pas repéré ; mais si, finalement, on est perdu par un détail insignifiant ; et maintenant, il faut résister, trouver un alibi, ne pas donner ses copains, éviter que ses parents ne soient prévenus ...

Une fois pris, l'adolescent va être confronté à un langage et à des catégories qui, bien souvent, lui sont étrangers. Alors qu'il a tout au plus le sentiment d'avoir fait une bêtise, de s'être fourvoyé avec des amis, les policiers vont le soupçonner des pires choses et des intentions les plus sombres. On lui renverra sans cesse l'image d'une volonté délibérée de transgresser les lois, d'une liberté qui a choisi le mal. Pour beaucoup d'adolescents, la situation a beaucoup plus d'importance que la volonté propre. Ce délit, il ne l'a pas vraiment désiré : il se trouvait là, c'est tout, et refuser de monter dans la voiture ou de faire le guet, cela aurait été se rendre ridicule et rompre la solidarité de la bande !

L'expérience du drame dans la délinquance juvénile, c'est, en fin de compte, l'expérience d'une action dont le sens social — et même dont la signification individuelle — n'est pas disponible. Le jeune délinquant fait l'expérience d'une vérité préexistante à son acte, bref d'un mythe ! Quel mythe en effet que celui de la volonté criminelle ! On est souvent frappé dans la pratique par le décalage qui existe entre les mythes de la responsabilité pénale et la réalité de ce que vivent les mineurs.

Le premier délit sera également l'occasion de faire l'expérience de la réprobation et de la faute. Le délinquant attend pendant de longues heures au commissariat, puis c'est le tribunal ; ses parents sont dans la salle d'attente, son père au visage fermé, sa mère éplorée. On lui a retiré ses lacets, passé les menottes : il est scandalisé que l'on ait pu le soupçonner d'avoir eu l'intention de se suicider ou de fuir : la mort est déjà présente ! Il doit raconter à de multiples intervenants toujours la même histoire qu'il a déjà dite dix fois ... C'est probablement à travers tous ces détails, qui constituent en quelque sorte le scénario du drame, que l'adolescent se rend compte du sérieux avec lequel ce qu'il a fait est pris par les adultes, lui qui considérait cela comme un jeu ... Si le juge commence l'interrogatoire du jeune délinquant par des questions très ouvertes du type : « Qu'est-ce qui s'est passé ? », c'est souvent son arrestation que le délinquant raconte avant son délit !

Après le mythe de la liberté, c'est celui de la faute que le délinquant va découvrir. Non seulement, il va se voir imputer une volonté claire et réfléchie, là où il n'a fait, le plus souvent, que suivre les copains, mais il va se voir considéré comme la cause du mal, de l'insécurité, du trouble dans la ville. Tout s'est enchaîné de manière si rapide et si automatique ... Pour les adolescents, comme pour les adultes, le mal n'a pas malheureusement cette clarté logique que nous aimerions tant lui voir.

L'avocat va exploiter, pour éviter la mise en détention, tel détail de la vie de l'adolescent. Ce dernier écoute les observations de la défense comme si elle concernait quelqu'un d'autre.

L'adolescent découvre, à travers le délit, l'expérience d'une certaine duplicité. La course-poursuite avec la police, la garde à vue, le contact avec l'éducateur, la présentation au juge des enfants sont vécus comme un jeu de cache-cache dont le rôle consiste, pour le jeune délinquant, à cacher la vérité. Il fait l'expérience de son double, de sa personne sociale qui, comme le rappelle l'étymologie, est un masque.

Dans toutes ces relations, l'adolescent se protège et cherche à manipuler ses interlocuteurs pour s'en sortir au mieux. Il expérimente les relations sociales comme un jeu, faites qu'elles sont de politesse, de retenue, mais également de feintes, d'astuces et de comédie. Le juge des enfants veut établir à travers le délit, auquel il n'accorde souvent qu'une importance limitée, un contact avec le mineur pour mieux le comprendre. Ce dernier au contraire ne pense qu'à obtenir l'issue la plus favorable.

A une période de l'existence aussi incertaine — et aussi capitale ! —, le drame procure à l'adolescent l'occasion de se situer, ou plus exactement d'être situé. Il cherche à se reconnaître dans le spectacle qu'il donne.

Dans le drame, l'adolescent est non seulement contraint d'agir, mais il est également acculé à faire des choix. Il est porté par son action. Il faut relever, à ce propos, que les jeunes délinquants sont souvent des adolescents qui, en dehors de leurs délits, font preuve d'une grande inertie.

Par le passage à l'acte délictueux, l'adolescent affirme sa maîtrise sur le social. Pour beaucoup de délinquants occasionnels, me semble-t-il, il est nécessaire de transgresser les lois, au moins une fois, pour se prouver à soi-même et aux autres qu'on les respectera plus tard par choix délibéré et non pas par résignation. Le respect de la loi n'a de valeur qu'à ce prix-là ! Sans cette incartade, sans grande signification dans l'itinéraire du mineur, la normalité n'aurait pas la même saveur.

Tous ces bénéfices-là ne peuvent être procurés par le drame que parce qu'il s'agit d'un événement social, qui permettra à l'adolescent de profiter de la signification attachée par la société à cet acte. Il suffira de commettre un délit une fois et d'avoir connu la justice à cette occasion pour bénéficier ensuite, de la part des copains, du label « d'affranchi ».

Ce drame permet également à l'adolescent de se situer dans le temps. Le concept de temps peut se définir comme une durée signifiante qui a un début et une fin. Par le drame, l'adolescent inaugure sa propre vie. Il entre en quelque sorte dans son destin particulier, distinct de celui de sa famille. Le drame marque nécessairement une rupture dans la vie de l'adolescent, grâce à laquelle « après » ne pourra jamais plus être comparable à « avant ». La durée qui pousse l'enfant et l'adolescent implacablement vers une morphologie adulte se transforme en temps, c'est-à-dire en une nouvelle époque dont il pourra — à la différence de la naissance — fixer dans sa mémoire le point de départ. Ce temps n'est pas linéaire, comme un simple déroulement qui s'étire un peu plus chaque jour, mais un moment, un « temps extraordinaire ». Le drame permet à l'adolescent de couper définitivement les ponts avec son enfance et d'inaugurer à sa façon sa propre vie, celle dont désormais il pense qu'il aura la maîtrise.

Le drame se vit au présent et ne se vit qu'au présent : le passé est mort et l'avenir totalement inconnu. Il a valeur de temps fondateur pour l'adolescent.

On trouve ici, dans ce rapport au temps, une caractéristique supplémentaire commune au drame et à l'adolescence : dans l'un comme dans l'autre, tout se résume dans le présent de l'action. Le héros, comme l'adolescent, ne peut tirer sa grandeur du discours, mais il est révélé par l'action. Pour l'un comme pour l'autre, l'agir tient lieu de discours. Ils sont d'abord repérés par leur action sur la scène (sur les planches pour les premiers et sur la scène sociale pour les autres) avant de l'être par leur discours. Voilà, me semble-t-il, le sens du drame ou du passage à l'acte chez l'adolescent pris en dehors de toute répétition pathologique : il faut se repérer d'abord pour pouvoir parler ensuite.

Dans le drame, l'adolescent s'engage dans un processus dont, par définition, il ne connaît pas l'issue. C'est ce qui constitue l'intrigue. Le fait pour lui de déclencher ce processus qui lui apportera soit le plaisir, soit la douleur — soit la mort ! —, peut s'expliquer par une sorte d'interrogation du destin. S'il est né pour mourir ou pour être maudit, que le dessein de l'au-delà se dévoile tout de suite ! L'attente est insupportable. L'engagement dans le drame est une manière de forcer un peu le destin. Le délinquant prend l'initiative d'interroger le destin, un peu comme il se soumettrait à une ordalie, en l'absence même de tout délit ! Il a été dit que, pour les adolescents, le drame consistait souvent en une sorte d'exposition — dans tous les sens du terme. L'adolescent se donne en spectacle ; il s'offre à un public dont il attend plus qu'une confirmation : un verdict !

Le délit et le drame détruisent la personne ou l'immunisent au contraire à tout jamais contre la déchéance. L'adolescent joue sa propre vie, avant de la vivre ; il la joue comme on joue ses économies, comme on joue son va-tout !

Le temps, pour l'adolescent, n'a assurément pas la même valeur que pour l'enfant ou pour l'adulte. Le temps du drame est, en dernière analyse, le prototype du *momentum* qui, étymologiquement, est le court laps de temps, pendant lequel le fléau de la balance est incertain. Le « moment » c'est la seconde, ou les fractions de seconde, qui font basculer toute une vie, c'est

le dénouement d'une intrigue, c'est la minute de vérité, le moment crucial.

L'adolescence n'est-elle pas le *momentum* de l'existence, l'époque dans laquelle tout se joue ?

Le délit et l'expérience du tragique

Mais, au-delà de cette expérience du drame, le délinquant risque de faire également l'expérience du *tragique*.

Tout d'abord, l'adolescent peut faire l'expérience, à l'occasion de son délit, de l'ironie du sort, du hasard, de la « poisse ». C'est la première fois qu'il fait une bêtise et il se fait prendre. Il sort la voiture de ses parents, fait le tour du pâté de maisons et, juste à ce moment-là, passent des policiers... il maudit le petit détail qui l'a perdu, les empreintes qu'il a laissées par mégarde, le malencontreux hasard qui lui fait rencontrer sa victime le lendemain, la lime à ongles avec ses initiales, etc. Il était parti de « la boum », il y est revenu parce qu'il avait oublié ses cigarettes, et c'est à ce moment-là, que son copain lui a proposé de « faire un tour ». Si seulement il n'avait pas oublié ses cigarettes...

Le délinquant fait souvent l'expérience de la disproportion entre la cause qui peut lui être imputable et l'effet que cela a entraîné. Deux copains se disputent dans la cour de récréation ; un coup de pied part : éclatement des testicules. De ce geste anodin va découler une série de tracas et d'ennuis que l'adolescent ne pense pas avoir vraiment mérités. Hospitalisation, mutilation, audience, avocat, expertise, démarches avec la compagnie d'assurance, soucis financiers des parents, etc. ; a-t-il vraiment voulu tout cela ? pourquoi lui ? pourquoi devra-t-il subir pendant aussi longtemps les conséquences démesurées de cet acte minime. Il se peut même qu'il pensait être dans son bon droit dans la bagarre et que sa cause était plus juste que celle de son adversaire ; et peut-être n'était-ce pas lui qui avait commencé !

Souvent, lorsqu'ils sont devant la justice, les adolescents vivent l'expérience de leur propre destin, du tragique tel que le définit Jean-Marie Domenach :

> Le crime d'Egisthe retombe sur Argos en une cascade de meurtres, vouant la ville au désordre, et c'est la plainte des Thébains pestiférés qui vient débusquer Œdipe de son bonheur (...) voilà un homme perdu par un jeu de mots, toute une descendance vouée au massacre par le crime d'un aïeul (...) et l'on dénonce les débordements de la fatalité, « cette étrange absence de proportion entre la cause et l'effet, qui caractérise toujours le destin quand il est réduit à se servir d'êtres humains comme instruments, comme matériaux » (...). Précisément, si la fatalité opérait selon cette logique suffisante et mécanicienne qu'on lui attribue, elle ne produirait que de petites conséquences à partir de petites occasions, mais c'est tout le contraire[13].

La délinquance peut donner à l'adolescent l'occasion de faire l'expérience de l'arbitraire, voire de l'absurde. Ils étaient trois à commettre ce vol, le troisième n'a pas été pris, il ne lui arrive rien. Pourquoi son complice ira-t-il en prison et pas lui ? Pourquoi telle personne de son immeuble qui a commis quelque chose de beaucoup plus grave n'est-elle pas inquiétée, parce que, soi-disant, on n'a pas de preuves contre elle ?

Le sentiment d'arbitraire, parfois fondé et en tous les cas inéluctable tant que la justice sera rendue par les hommes, tend à persuader le délinquant que la sanction est moins une punition de la loi qu'une sanction du destin.

L'expérience du tragique viendra également du sentiment qu'a le délinquant qu'il est pris dans un engrenage infernal qui le ramène sans cesse en prison ; qu'il doit soutenir une réputation, qu'on vient toujours le chercher pour faire des coups ; que la police ne lui laissera pas la liberté de s'en sortir, qu'on continuera de venir le chercher, même quand ce n'est pas lui.

Il fera également l'expérience que le juge des enfants et tout son aréopage d'éducateurs, soi-disant là pour l'aider, ne font que l'enfoncer à leur corps défendant. Il vient de trouver du travail : son employeur apprend qu'il est suivi par un éducateur du juge et refuse alors de signer le contrat. C'est ce que nous les adultes, appelons pudiquement « l'effet pervers » de l'institution. « Dire que l'on veut le bien, le vouloir effectivement et aboutir au mal, c'est la dérision tragique par excellence. »[14]

Son affaire, par exemple, est reportée parce que son avocat est indisponible ; il doit attendre encore : les lois, censées protéger les droits du prévenu, vont aboutir à retarder son procès, à prolonger ses angoisses.

Enfin, cette expérience du drame social et du tragique va peut-être permettre au délinquant de se poser en *héros*. Il venge ses camarades, refuse l'ordre établi qu'il estime injuste, il relève la tête, il s'oppose. L'adolescent va se servir du drame pour se constituer un personnage, une figure de théâtre, celle d'un Mandrin ou d'un Cartouche, d'un Gavroche ou d'un Mesrine !

13. Jean-Marie Domenach, *Le retour du tragique*, Seuil, 1967, p. 40-41.
14. *Ibid.*, p. 41.

Faut-il dédramatiser l'adolescence ?

A cette demande de drame des adolescents, les adultes répondent par un souci de dédramatisation que l'on retrouve autant dans l'institution scolaire que dans la justice à l'armée.

A l'école, le contrôle continu a supplanté l'examen et les redoublements ne sont plus imposés. Les adolescents en difficulté risquent d'être entretenus dans l'illusion d'un bagage scolaire qu'ils ne possèdent pas en réalité, leur niveau ne correspondant pas à leurs acquisitions réelles. Il n'y a pas de sanction, dans le sens où un examen ou un redoublement sanctionne une scolarité. Plus situés par leur niveau scolaire, les adolescents n'en auront que plus de mal à se situer ! Ils ne connaîtront plus les affres de l'examen, la tête vide, la peur au ventre, l'étrange solidarité que l'on ressent à l'égard de ses camarades de classe, ni la joie du succès ou la stimulation de l'échec.

L'armée elle-même ne veut plus s'embarrasser de garçons à problèmes et, quand elle ne refuse pas les délinquants, elle les écarte de ses unités les plus intéressantes, comme la marine par exemple. Les adolescents perdent ainsi une occasion de « repartir à zéro ».

La justice également abandonne de plus en plus l'audience et sa solennité au profit des mises au points multiples et desquelles ne ressortent aucune décision définitive. Elle éprouve de plus en plus de mal à mettre un terme au délit et à sa culpabilité en en fixant le prix à payer, ce qui est pourtant sa tâche première. « Que vaut-il mieux : une peine prononcée une fois pour toutes un jour donné, ou une décision, à mi-chemin entre la peine et la mesure éducative, en apparence plus douce, mais qu'un éducateur ou un comité de probation pourra remettre en cause à tout moment pendant des années ? »[15]

On peut donc se demander si l'adulte ne cherche pas à dédramatiser l'adolescence non pas dans l'intérêt supposé de l'adolescent, mais bien plutôt dans son propre intérêt. Les adultes supportent de moins en moins bien de jouer le rôle — en apparence peu gratifiant — de « sanctionnateur ».

Beaucoup se réfugient derrière la pseudo-légitimité que leur donnerait la « demande » de l'adolescent, mais n'est-ce pas une attitude naïve que de s'arrêter à ce qu'exprime l'adolescent ?

15 A. Garapon. *L'Ane portant des reliques, essai sur le rituel judiciaire*. Le Centurion, 1985, p. 64

Mon expérience m'a appris, au contraire, que le discours d'un adolescent est très suspect et que, par exemple, lorsqu'il demande à être placé, il faut souvent comprendre qu'il recherche en réalité une place plus reconnue à l'intérieur de son milieu familial. Le refus d'un adolescent d'une prise en charge éducative peut cacher la volonté de mettre l'éducateur à l'épreuve et de tester sa solidité. Sera-t-il assez fort pour me sortir de mon trou ? La demande réelle des adolescents me semble être au contraire une demande de points de repère, de sanction au sens noble du terme, de drame.

A qui profite cette dédramatisation ? N'y retrouve-t-on pas une sorte de rêve soixante-huitard d'abolir toutes les distances ? Ne peut-on pas y voir le souci de détruire les formes dont ont souffert les parents et peut-être dont ils continuent à être victimes ? Les adultes ne projettent-ils pas sur leurs enfants le rêve de leur propre adolescence, c'est-à-dire d'une adolescence heureuse, sans embûches, sans traumatismes, *sans drames* ? Mais n'est-ce pas là bien mal connaître l'adolescence ? Une adolescence réussie n'est pas nécessairement une adolescence heureuse, mais c'est celle qui procure une identité sociale d'adulte.

Cette dédramatisation sera d'autant moins bien supportée par les adolescents qu'ils savent mieux que quiconque que, dans le fond, elle n'est qu'illusion et que, dans le monde des adultes, tout est sanctionné.

Notre société, qui cherche la dédramatisation à tout prix, prive en réalité l'adolescent des moments, des lieux, des formes, des couleurs et de l'intensité qu'il attend de la vie, et elle réalise parallèlement en secret, par un traitement de plus en plus sophistiqué de l'information, une stigmatisation sociale dont les effets ne sont plus contrôlés. Cette situation est à l'opposé de ce que demandent, semble-t-il, les adolescents, qui expriment le désir de vivre des drames sociaux avec une intensité d'autant plus vive qu'ils pourront, une fois l'adolescence terminée, jouir d'une immunité qui ne gênera pas leur entrée dans la vie adulte.

Les termes choisis par les adultes pour désigner l'adolescence en danger et son traitement (pré-délinquant, pré-psychotique, pré-apprentissage, pré-formation, états limites, etc.) sont révélateurs. Le propre de l'adolescence, en effet, est de jouer avec la limite, le propre de la prévention de reculer sans cesse cette limite, du fou, du criminel, du chômeur, jusqu'à feindre de les ignorer. Toute action en faveur des adolescents doit donc se garder de les pousser dans leurs retranchements et de les acculer

à retourner contre eux-mêmes la violence qu'ils cherchent à exprimer.

Si les signes manifestant explicitement la hiérarchie sociale diminuent, les différences, elles, subsistent.

> Les distinctions sociales inscrites dans les vêtements sont moindres, elles ne sont plus directement attachées à une fonction ou à un rang, mais elles subsistent toujours, plus subtiles, moins voyantes, plus mouvantes. Paradoxalement, ces différences ne sont-elles pas plus sensibles aux individus que les distinctions plus nettes et mieux fixées d'autrefois ? La comédie sociale n'a pas cessé avec la montée de l'uniformité ; bien au contraire, puisque les sociologues insistent sur la valeur de signe que prennent nombre d'objets, dont, bien entendu, les vêtements. Aujourd'hui, les règles du jeu sont moins codifiées, les signes vestimentaires qui marquent la différence sont moins réservés, la concurrence symbolique plus étendue — et, peut-être pour cette raison, les « sentiments modernes », « l'envie, la jalousie et la haine impuissante » (Stendhal) plus intenses[16].

Il est intéressant de remarquer qu'au fur et à mesure que notre société d'adultes abandonne les vêtements institutionnels et les uniformes, les adolescents redécouvrent le goût de l'uniforme. Les adultes oublient les rites liturgiques et le rythme des fêtes sociales ? Les adolescents s'engouffrent dans des sectes et recréent à leur façon un temps extraordinaire, le temps du drame.

La recherche de rites, de drames, de signes distinctifs et d'uniformes serait donc inversement proportionnelle à la négligence, voire l'abandon de ces formes sociales par les adultes ? Plus les rites officiels disparaissent, plus les rites de contre-culture sont vivaces.

L'adolescent rencontre de moins en moins d'adultes, mais de plus en plus de spécialistes de l'adolescence (juges pour enfants, pédagogues, psychiatres, éducateurs, enseignants, etc.) dont le discours est un peu piégé par leur statut de professionnels de la relation avec l'adolescent.

Les adultes deviennent des initiateurs de plus en plus paresseux, principalement par manque de consistance ou de certitudes. Ils assistent en spectateurs inattentifs au drame de leur jeunesse.

Cette réflexion sur l'initiation et sur le drame n'invite-t-elle pas tous les spécialistes et, derrière eux, tous les adultes à reconsidérer leur compréhension de la délinquance qui pourrait bien témoigner, au-delà de la dialectique de la faute et du châ-

16. Philippe Beneton, « Déclin des uniformes et montée de l'uniformité », in *La Croix*, 15 mars 1978.

timent et de celle de l'inadaptation et de la rééducation, prévalentes jusqu'ici, de la recherche d'une reconnaissance de soi, de son destin, et paradoxalement de notre mémoire commune !

Le concept d'initiation semble inapte à rendre compte de la réalité des adolescents de 1985, parce que le destin des jeunes de notre société n'est plus communautaire et depuis déjà des décennies ! Le concept, plus proche de nous, de drame semble, en revanche, plus actuel et plus opératoire.

Le drame est individuel, il est choisi par le sujet et se terminera par la révélation d'un destin propre. L'initiation est collective, elle est imposée et favorise la transmission de la mémoire collective. Mais le drame ne serait-il pas la version occidentale, c'est-à-dire individualiste et prométhéenne, de l'initiation ? Le vécu du drame est-il aussi particulier que cela ? N'a-t-on pas vu que, à travers cette notion, l'adolescent, comme le groupe familial et social qui l'entoure, rencontrait les mythes fondateurs de notre société qui s'appellent : responsabilité, culpabilité, faute et expiation, mais également liberté, révolte et héroïsme ? Son vécu individuel ne permet-il pas de réactiver toutes ces valeurs, de les régénérer en leur offrant une incarnation ?

Décidément, l'adolescence nous oblige à sortir de nos catégories intellectuelles traditionnelles. Son terrain n'est pas seulement celui du discours, mais également celui du *symbole*, dimension qui échappe par définition à toute parole. L'adolescence appelle des notions fortes telles que drame, destin, dette, etc. La dimension anthropologique du symbole devient non plus un luxe d'intellectuel, mais une nécessité pour cerner au plus près le vécu des adolescents et pour leur apporter une réponse sociale plus adaptée.

TRANSGRESSION ET MILIEUX INSTITUTIONNELS

- Transgresser signifie aller au delà, franchir des limites. En géologie c'est le mouvement de la mer qui déborde, par vagues successives, le continent. A la transgression géologique s'oppose la régression, le mouvement inverse.

- L'adolescence est un temps du développement humain où la nécessité d'aller au delà, de franchir des limites s'impose. Pour ce faire, les limites doivent être **reconnues**. Si la transgression est inhérente au processus organisateur de l'adolescence, c'est à partir d'une **structure** et d'un cadre. Transgression et interdit s'associent, comme fondamentalement sont liés **désir** et **loi**. La transgression est le mouvement même de la **vie**.
- Pour les adolescents difficiles, délinquants, violents, toxicomanes, cas sociaux etc..., à une structure de base défaillante ou fragile s'ajoutent des parcours d'**exclusion** et de violences subies qui installent la transgression dans la nécessité d'un **agir**, dans la répétition, dans la pulsion de **mort**.
- Pour eux aussi, les institutions étatiques et familiales sont, certes le cadre posant les limites à franchir et à respecter mais elles sont également, le lieu de la violence et de l'intolérance. Alors arrivent les placements institutionnels, les prises en charge sociales, éducatives, thérapeutiques.

Le milieu institutionnel vient en relai aux défaillances et aux rejets premiers; ses propres capacités de tolérance, son aptitude à accompagner le mouvement transgressif vital ou desespéré de l'adolescent sont mis à l'épreuve.

Comment les milieux institutionnels peuvent-ils porter la charge de ces prises en charge sans être débordés ou se rigidifier dans de nouveaux rejets?

Transgression et adolescence

Nous savons tous combien la crise pubertaire et identitaire de l'adolescence est **une crise de dépassement**. Le retour massif des enjeux oedipiens, atténués pendant la période latence, impose à l'adolescent une quête identificatoire nouvelle.

Le cadre, les modèles, les interdits qui ont structuré son enfance sont remis en question. Cherchant son identité et sa place dans la constellation familiale et dans l'environnement social proche, il cherche à se mesurer aux interdits, à transgresser pour savoir **où** sont les limites.

Rappelons D.W. WINNICOTT et la tendance antisociale, le besoin qu'a l'enfant de mettre à l'épreuve son **environnement**.

Evoquons les comportements ordaliques et initiatiques des adolescents, c tains passages à l'acte délictueux où simplement un look provocateur, signe d'affranchissement des valeurs familiales.

Pour la majorité des adolescents **la transgression marque la reconnaissa ce de l'interdit.**

Ne sont pas mis en cause les interdits majeurs, meurtre, inceste et cani balisme que Freud désigne comme fondamentaux. Le tabou de l'inceste marquant l'être humain de son sceau structurant est, lui, posé avant la naissance,dan l'articulation désir-loi nécessaire à la venue au monde d'un être désirant et parlant.

La transgression comme mouvement de franchissement d'une limite à partir d'interdits intériorisés est un trajet, une trajectoire plus ou moins jalonné où l'individu cherche sa voie, son identité.

Rien n'est stable dans le développement humain. L'enfant passe de la dép dance absolue à l'indépendance relative, de la soumission à l'interdiction ex rieure par besoin de protection,à l'intériorisation de l'interdit par besoin d'amour.

La période d'adolescence rejoue avec plus ou moins de violence le drame oedipien et la confrontation aux interdictions et aux interdits.

Dans la plupart des cas l'adolescent se mesurera aux limites qui lui son signifiées, il provoquera son environnement et cherchera le cadre pour l'affr ter. Si l'environnement est fiable et survit sans se désintégrer ni le détrui il sortira de l'adolescence sans dommages.

Ce mouvement vital de reconquête est le signe de la capacité de tout êtr humain à maîtriser sa propre trajectoire, lui permettant de négocier sa participation au social en tant qu'acteur, sujet de son histoire, agent de son p pre processus de socialisation. La transgression sert à marquer **le territoire adolescence**, lui tracer des marges mobiles pour les franchir, lui assigner de limites pour les dépasser.

Qu'en est-il pour les adolescents difficiles, pour ceux qui ont eu une trajectoire plus douloureuse?

Les adolescents difficiles

Ils sont délinquants ou cas sociaux, suivis à la suite d'un délit ou en raison de leur situation de danger. Ils manifestent des comportements inquiétants, auto ou hétéro agressifs: vols, destructions, menaces, injures, rackets..., des passages à l'acte brutaux; des conduites à risque, toxicomanie, accidents, conduites suicidaires, automutilation.

Dans l'anamnèse on découvre des carences affectives et éducatives précoce Inadaptation d'une mère au comportement instable et ambivalent; absence de

père; violence familiale; dissociation; détresse économique etc...

On parle de vulnérabilité sociétale, de familles à risque, de milieux socialement défavorisés...

Souvent abandonné dès la naissance, placé, repris, placé à nouveau, l'enfant a été inscrit dans un système précoce d'**abandon** et de **rejet**, aucune fiabilité ne lui a été garantie.

Soumis aux aléas d'un parcours social chaotique, peu structuré, peu structurant, il lui a été difficile de se reconnaître, d'être reconnu.

Au moment de l'adolescence certains d'entre eux seront déjà étiquetés délinquants, abandonniques, caractériels, violents, toxicomanes, débiles...

D'autres,dont le passé aura été moins douloureux, ne seront qu'en échec scolaire, en rupture familiale, en galère, fugueurs, ou opposants.

La crise de l'adolescence les prend tous au dépourvu. Elle sera d'autant plus sévère qu'elle réanimera les carences anciennes, elle sera d'autant plus difficile qu'elle provoquera un environnement déjà défaillant. Si la structure familiale ne peut contenir l'adolescent, les structures sociales le heurteront de plein fouet. Le circuit police-justice et son arbitraire, les travailleurs sociaux et leur "dévouement", viendront organiser pour lui de nouveaux cadres, de nouvelles limites.

D.W. WINNICOTT dit que la tendance antisociale est le signe d'un espoir. Par ses comportements associaux l'adolescent appelle à l'aide, il cherche une réponse à des questions qu'il ne sait pas poser.

Son trouble identitaire, sa quête d'absolu, son besoin d'idéal, ses blessures narcissiques sont agies, mises en actes dans des comportements réprouvés et réprimés.

Son désespoir ou son apathie cachent l'espoir d'être reconnu et identifié, d'"**être**". Les marquages sociaux, judiciaires et institutionnels peuvent alors l'assigner à une identité, par exemple de délinquant, ou de toxicomane, la transgression lui faisant prendre le risque d'être inscrit dans le hors-jeu des exclus ou des assistés. La transgression des normes déclenchant alors tout **le processus d'identification et de gestion des déviants**.

Pour eux la transgression ne marquera pas simplement le territoire des marges adolescentes, elle canalisara et mettra en oeuvre **la réaction sociale.**

Le jeune deviendra l'objet privilégié des dispositifs de régulation sociale, des politiques préventives et de réinsertion.

La force de sa compulsion de répétition le poussant à la récidive et à la rechute, il se heurtera aux cadres qui seront institués pour le comprendre, l'aider, le guérir.

L'institution socio-éducative qui le prend en charge alors sera mise à l'épreuve de le contenir sans le rejeter.

Les institutions

Si l'adolescence est synonyme de transgression, c'est-à-dire de limites franchir, l'institution, "chose établie", semble s'y opposer.

L'absence de fiabilité, qui a marqué la plupart des histoires familiales et personnelles des adolescents qui nous sont confiés, rend impérative la nécessité de rencontrer une chose "établie".

L'institution, cadre matériel et organisation fonctionnelle **vient contenir leur souffrance et leur révolte.** Espace de réparation et de contraintes, elle offre à l'adolescent un lieu pour s'exprimer et un cadre à respecter.

D'autres institutions ont été traversées; la famille et l'école, pour ne prendre que ces deux exemples, ont été les premières à offrir parole et contraintes.

Pour beaucoup de jeunes en question, ni la famille ni l'école n'ont été contenantes. Bien au contraire ce sont les deux plus grands discriminateurs sociaux qui désignent, de par leur fonctionnement même, les inadaptés.

Nous n'insisterons pas sur le système scolaire qui vient amplifier de fa çon souvent irréversible les inégalités culturelles, les manques affectifs, les ruptures relationnelles.

L'institution éducative avec ses travailleurs sociaux, éducateurs, clini ciens etc... vient palier les carences premières. On parle de rééducation, de réinsertion.

Sa mission est de prendre en charge des jeunes défavorisés, à la suite des échecs antérieurs, des rejets du circuit normal.

Les professionnels de l'éducation sont formés pour comprendre et aider les mineurs qui leur sont confiés; comprendre la genèse de leurs troubles, les aider à ne pas être prédestinés, de par leur histoire, à un avenir de marginal, d'exclu ou d'assisté.

Le cadre étant posé, la chose établie, l'adolescent va s'y affronter. Dans le meilleur des cas, s'il lui reste un peu de rage et d'espoir, il va secouer l'institution.

Dans le meilleur des cas l'institution va résister sans être détruite, sans détruire. Dans d'autres cas elle va tomber malade ou rejeter l'adolescen répétant les rejets initiaux.

La tolérance d'une institution aux transgressions des jeunes visant le règlement explicite ou certaines règles implicites, sa capacité à se mettre en question sans tomber dans le marasme auto-accusateur, sont des signes de santé institutionnelle.

Les congés de maladie des éducateurs, les exclusions des mineurs jugés trop difficiles, la sélection hyper-rigoureuse des admissions, le vide ou l'absence de réunion etc... peuvent être des signes de malaise ou de dysfonctionnement.

La capacité d'une institution à gérer sans refouler les problèmes des jeunes et ceux des éducateurs est **une capacité d'évolution.**

La "chose établie" est une chose vivante; sinon c'est le risque de régression institutionnelle, organisant les régressions individuelles.

Là aussi comme en géologie, régression s'oppose à transgression. Trop rigide l'institution écrase ou se fissure tant elle est mise à mal, nécessairement, par les adolescents. Pour rester vivante, elle ne peut vivre en vase clos, isolée des autres structures institutionnelles, elle ne peut se passer d'échanges internes, d'interrogations sur le projet pédagogique, les enjeux, les finalités, les moyens, ni faire l'économie d'une réflexion sur sa légitimité. Lieu privilégié de la transgression adolescente, elle ne peut faire **cadre et loi** pour les jeunes si elle ne fait pas cadre et loi pour les éducateurs. Cadre réflechi, signifiant, loi respectée, espaces de négociations, espaces non négociables.

Les jeunes les plus difficiles sont ceux qui résistent. Ce ne sont pas toujours les plus "malades" mais ce sont ceux qui sont certes peu assurés de leur avenir immédiat et même de leur réelle existence présente, en tant que personne, que sujet. N'ayant pas été reconnus autrement que dans les manifestations de leur détresse, ils sont contraints par la force de la répétition à renouveler des actes violents contre eux-mêmes et contre autrui.

Ces poussées violentes touchent personnellement les éducateurs, plus ou moins identifiés aux jeunes pris en charge; combien de déceptions tournent à l'amertume et au rejet...

Le métier d'éducateur est éprouvant; aussi l'institution, pour permettre aux professionnels de ne pas être laminés par la compulsion de répétition des jeunes, devrait pouvoir se ressourcer continuellement . Fragilisés eux-mêmes par une institution rigide ou vulnérable, les professionnels éjecteront les jeunes et les renverront dans le circuit qu'ils connaissent depuis toujours, celui de l'**exclusion.**

En conclusion de ce regard rapide et partiel sur la transgression, nous pouvo
dire que, si elle peut marquer le territoire des marges adolescentes, en ouvr
le passage et en favoriser le dépassement, elle n'aura pas cette fonction et
cette signification pour tout adolescent.

Pour ceux dont J. SELOSSE évoque le parcours des 4 D:
Désillusion - Déni - Défi - Délit, la transgression ouvrira d'autres seuils,
voquera d'autres types de désignation et de réponses.

L'institution spécialisée qui prend alors le relai peut, dans son fonct
ment même, soit apaiser les conflits et la souffrance, soit répéter le scénar
originel de l'exclusion et du rejet.

On connaît les généalogies des cas sociaux, de déviants, de marginaux, l
reproductions familiales de carences d'une génération à l'autre, on connaît
aussi les carrières institutionnelles, les jeux morbides de prises en charge
et de rejet où la pulsion de mort de l'individu se lie à la force mortifère d
certaines institutions.

Pour certains adolescents l'institution est **le lieu de la dernière chanc**
souhaitons qu'elle soit aussi alors une **possibilité d'ouverture et de dépasse**
ment.

Maryse VAILLANT
Chargée d'études
C.F.E.E.S. - VAUCRESSON

Intervention du 23-10-87 aux journées
d'étude du centre d'étude et de
documentation sociale
I.M.P. Notre-Dame - LIEGE

VAUCRESSON

LES PRISES EN CHARGE difficiles

LES PRISES EN CHARGE DIFFICILES

1.

2.3. PSYCHOPATHIE ET STRUCTURE

Robert SAMACHER

Si l'on se réfère aux tendances de la psychiatrie actuelle et en particulier au D.S.M. III, il s'agirait de repérer les troubles mentaux à partir de leurs manifestations cliniques: l'approche est donc essentiellement descriptive (repérage des comportements sans référence étiologique ou physiopathologique). La visée est d'aboutir à un langage semi-informatisé.

La personnalité déséquilibrée ou psychopathique apparaît donc dans la rubrique "personnalité anti-sociale" (D.S.M. III, p. 345). Il nous faut dire que c'est le genre de personnalité qui se prête le mieux à ce type de description puisqu'elle se fait surtout reconnaître par ses actes. Cette démarche permet d'ailleurs de faire l'économie de la question de la structure d'autant que dans ce groupe, lorsqu'est soulevée cette question, les réponses données sont souvent peu claires, traversant l'ensemble des structures (névrose, psychose. perversion) en passant par les états dit "limites".

Il me faut mentionner ici ce que dit le D.S.M. III à propos des personnalités anti-sociales: "Le trait essentiel est un trouble de la personnalité comportant une histoire de conduites anti-sociales chroniques et continues avec violation des droits d'autrui, persistance à l'âge adulte d'un mode de conduite anti-sociale apparu avant l'âge de 15 ans, et incapacité à conserver une efficience professionnelle satisfaisante pendant plusieurs années. Ce comportement anti-social n'est dû ni à un retard mental grave. ni à une schizophrénie. ni à des épisodes maniaques.

Typiquement. mensonges, vols. bagarres, école buissonnière et opposition à l'autorité apparaissent précocement au cours de l'enfance. A l'adolescence, un comportement sexuel inhabituellement précoce ou agressif, des excès de boisson et l'usage de drogues illicites sont fréquents. A l'âge adulte, ce type de comportement se poursuit, compliqué d'une incapacité à garder une insertion professionnelle régulière, à assumer un rôle de parent responsable et de respecter les normes sociales telles qu'elles sont définies par la loi.

L'altération marquée de la capacité à entretenir des liens durables, intimes. chaleureux et responsables avec la famille, les amis et les partenaires sexuels. est quasiment constante.

Parmi les facteurs prédisposants sont cités l'absence de discipline parentale qui accroît apparemment le risque de voir un trouble des conduites devenir une personnalité anti-sociale. D'autres facteurs prédisposants consistent en une pauvreté matérielle extrême, en des déménagements successifs et dans le fait de grandir sans référence parentale, aussi bien masculine que féminine.

2.

Nous pourrions nous contenter des critères diagnostics proposés par le D.S.M. III dans la mesure où il suffit de dégager quatre critères diagnostics parmi les douze présentés (cf. tableau p. 345).

Cette démarche qui se veut a-théorique n'est pas dénuée d'a priori idéologiques camouflés derrière ce qui pourrait apparaître comme l'objectivité scientifique.

Si l'entité "psychopathie" m'amène à poser la question de la structure (névrose. psychose, perversion) c'est bien parce qu'il s'agit d'une question aux limites du champ de la psychiatrie, de la justice, du social et qui reçoit la plupart du temps des réponses dans le registre médico-légal. Il me paraît essentiel de poser correctement cette question afin d'orienter correctement le diagnostic, le pronostic et le traitement thérapeutique ou social s'il y a lieu.

Avant de reprendre la question de la structure à partir de S. Freud. il me paraît utile de donner quelques indications concernant l'abord psychiatrique classique des psychopathies (cf. Le Manuel d'H. Ey, p. 307 à p. 318).[17] La psychopathie est bien repérée par les psychiatres en tant que déséquilibre psychique et comportements anti-sociaux dont les dénominateurs communs sont l'impulsivité et la violence, elle sera traitée en tant qu'anomalie caractérielle, sujets pour lesquels seront envisagés des traitements moraux (Dupré 1912). Pour repérer ce groupe, les critères seront de diverses sortes: appréciation d'efficience (inadaptés, désadaptés. déficients) des appréciations éthiques (pervers, immoraux) ou juridiques (pré-délinquants, délinquants, criminels).

C'est au début du siècle, en Allemagne, que Kraepelin créera le terme aujourd'hui consacré de "personnalité psychopathique".

A l'heure actuelle, dans le courant psychiatrique subsistent toujours des discussions entre les partisans d'une anomalie de la personnalité considérée comme innée et d'origine somatique (faiblesse constitutionnelle, dégénerescence, faiblesse morale innée, tempéraments et caractères congénitalement anormaux) et ceux qui lui attribuent une origine "réactionnelle ou sociale".

Après ce détour par la psychiatrie, revenons maintenant à l'approche psychanalytique et à la question de la structure selon S. Freud.

Pour S. Freud, il n'y a que trois structures: névrose. psychose et perversion. Dans l'introduction à "Névrose, psychose et perversion.[18] , Jean Laplanche souligne que S. Freud portait un intérêt particulièrement attentif aux distinctions nosographiques. "Non seulement le cadre nosologique

17 Henri EY, P Bernard et Ch Brisset. *Manuel de Psychiatrie* Masson & Cie, Paris (1963)

18 S. Freud, *Névrose, Psychose et Perversion* Introduction par J Laplanche P.U.F., Paris (1973) p VIII

doit rendre compte, selon un principe d'économie de faits constatés, mais surtout il n'a de sens que s'il peut être rapporté à une structure précise et univoque, et si, à son tour, cette structure entre en rapport avec celle d'autres affections, selon des relations bien définies: correspondances, appositions, complémentarité etc. Ainsi entre névrose et psychose, entre névrose et perversion, entre psychonévroses et névroses actuelles, se tendent des liens structuraux, sans doute fréquemment brouillés par la complexité des cas concrets, mais que Freud s'attache constamment à repréciser. Il commence par délimiter, décrire des modes de défense spécifiques des névroses, des psychoses et des perversions, tâche centrale de S. Freud tout au long de sa psychopathologie.

Pour les névroses: il repère le refoulement "Verdrängung",
Pour les perversions: il s'agit du déni de la castration, "Verleugung".

Quant aux psychoses, le repérage des modes de défense spécifiques s'avère plus complexe que ce soit la fuite de la réalité et le refuge dans le délire, le retour de la libido narcissique sur le moi, et surtout la "Verwerfung" que J. Lacan reprendra en tant que forclusion du nom du père.

S. Freud parle de comportements criminels sans pour autant les rattacher à une structure spécifique qui serait de type psychopathique. Dans *"Essais de psychanalyse appliquée"*[19] à propos des criminels par sentiments de culpabilité, S. Freud tente de montrer l'origine œdipienne donc névrotique de ce sentiment de culpabilité: "Actes commis parce qu'ils étaient défendus et parce que leur accomplissement s'accompagnait d'un soulagement psychique. Leur auteur souffrait d'un oppressant sentiment de culpabilité de provenance inconnue et, une fois la faute commise, l'oppression en était amoindrie". Plus loin: "Deux questions restent à résoudre: d'une part, d'où provient l'obscur sentiment de culpabilité préexistant à l'acte? D'autre part, est-il probable que ce type de cause entre pour une notable part dans les crimes des humains?".

Pour S. Freud, la recherche psychanalytique fournit régulièrement la même réponse: *cet obscur sentiment de culpabilité provient du complexe d'Oedipe*, il est une réaction aux deux grandes intentions criminelles, celle de tuer le père et d'avoir avec la mère des relations sexuelles. Par rapport à ces deux crimes, ceux ensuite commis, afin que se fixe sur eux par déplacement le sentiment de culpabilité, constituent un soulagement pour le malheureux. Il faut se rappeler ici que le *parricide* et *l'inceste maternel* sont les deux grands crimes des hommes, les seuls qui, dans les sociétés primitives soient poursuivis et exécrés. S. Freud nous rappelle encore que "la conscience morale acquise par l'humanité grâce au complexe d'Oedipe, semble être aujourd'hui une forme psychique héréditaire". S. Freud fait ici explicitement allusion au destin d'Oedipe, il situe ainsi le criminel par sentiment de culpabilité dans la structure névrotique néanmoins ce qui caractérise le névrosé c'est l'imaginarisation du crime sans qu'il y ait pour autant passage à l'acte.

19. S. Freud *Essais de Psychanalyse Appliquée*, pp. 133 à 136. Collection Idées. N.R.F. Gallimard, Paris (1933)

Mais il est possible que ce sentiment de culpabilité qui pousse à rechercher la punition puisse aussi aboutir au crime chez le névrosé. S. Freud va jusqu'à considérer que "chez la plupart des malfaiteurs, chez ceux pour lesquels, en somme, sont faites les lois pénales, on puisse repérer une semblable motivation du crime par sentiment de culpabilité". Chez maints névrosés certains délits parfois mineurs de type vol, chapardage etc. sous-entendent le désir de se faire prendre et de se faire punir. Ces comportements, auxquels on pourrait donner une coloration psychopathique, recouvrent en fait une structure névrotique.

Si l'on suit plus loin S. Freud dans ce même texte, il fait la distinction entre "les criminels qui commettent des crimes par sentiment de culpabilité et ceux qui commettent des crimes *sans* sentiment de culpabilité, ceux qui, ou bien n'ont développé aucune inhibition morale, ou bien qui se croient autorisés à agir comme ils le font dans leur lutte contre la société". S'agit-il de pervers, de psychopathes? C'est de cette question dont nous allons traiter maintenant.

A propos des criminels qui commettent des crimes sans sentiment de culpabilité, *si l'on se réfère à la structure psychotique*, la clinique nous enseigne que chez certains psychotiques, le passage à l'acte criminel devient possible lors d'un raptus anxieux et dans certains cas, en lieu et place du délire. Acte dont rend plus précisément compte la formulation lacanienne dans la mesure où il s'agirait d'un acte qui serait une confrontation au trou du réel, au vide de la nomination, acte qui ne laisse pas de trace puisque non-inscrit et pour lequel le sujet psychotique ne peut donner aucune justification ni aucune rationalisation.

Dans ce registre de la psychose, ce peut être aussi un crime dicté, commandité par les voix alors que le sujet se dit sous influence. Sujet qui agit le désir de mort de l'autre. Acte criminel qui peut aussi épouser un comportement de type psychopathique, acte agressif et meurtrier qui n'est autre qu'un acte "à vide" où "ça tourne à vide", ou encore un acte délirant.

Les psychiatres connaissent bien ces patients "agissants" ou "agis", apparemment non délirants, mais dont les actes en tant que tels portent la marque du délire. Les traits de comportements psychopathiques recouvrent en fait une évolution schizophrénique appelée hebéphrénie.

Si l'on reprend le même texte de S. Freud à propos de ceux qui n'ont développé aucune inhibition morale, nous pouvons évoquer l'autre versant: celui de la perversion. Perversion en tant que négatif de la névrose, déni de la castration (*Verleugung*, n'entraînant pas le refoulement?). Alors que le névrosé cherche la loi pour s'y soumettre et même la subir sous la forme de punition lorsque celle-ci (la loi) n'a pas été dictée clairement alors que le psychotique n'a pas connu l'inscription de la loi (loi de désir qui a à voir avec le nom du père); le pervers, lui, sait ce qu'est la loi mais il la défie. Il vient interroger sa consistance et à travers elle la loi du père et la place

du père dans la structure familiale. Le pervers défie, transgresse la loi. La loi de l'Oedipe est connue mais le père ne peut empêcher que l'enfant ne soit pas l'objet du désir de la mère et l'enfant de s'affirmer comme étant cet objet que la mère n'a pas, et ceci la complicité de la mère ce qui fait que la castration ne fonctionne pas puisque le père qui soutient la loi est mis hors jeu.

Néanmoins le sujet pervers tient à s'assurer de sa présence et que quelqu'un se trouve toujours là pour la lui rappeler (entre autre la police comme émanation de l'ordre social), quitte à encourir des sanctions aussitôt dénoncées comme abusives.

C'est par là qu'il se fait soutien de l'existence d'une loi dont il n'a pas réussi à éprouver suffisamment la solidité en la rattachant à son origine dans l'interdit de l'inceste et surtout dans la différence des sexes.

C'est dans la structure perverse que l'on peut repérer nombre de sujets à traits et à comportements psychopathiques qui en fait provoquent et finalement interrogent, au-delà de l'appareil législatif de la société, celui qui est le support familial de la loi, c'est-à-dire le père.

Souvent dans les observations de "psychopathes", le père est lui-même en infraction avec la loi, alcoolique, incapable de donner appui à l'enfant, réellement absent.

C'est bien par son rapport à la loi que le sujet à comportement psychopathique s'inscrit dans la structure perverse puisqu'il va en permanence se confronter à elle pour en éprouver la solidité.

Que l'on parle de comportement délictueux, de tendance anti-sociale, de manifestations médico-légales, à travers ces diverses étiquettes, c'est bien la loi qui est interrogée. Dans la mesure où dans la structure familiale, le père en tant que support de la loi n'est pas en mesure de la garantir, comptetenu aussi de ce que la mère laisse entendre à l'enfant de cette loi, c'est la loi (sociale) dans sa dimension répressive qui est interrogée, seul repère de l'interdit mais vécu sur un mode masochiste et répétitif sans possibilité de symbolisation.

Le psychopathe de structure perverse va aussi chercher la punition et de façon tout à fait violente dans des passages à l'acte où l'intégrité du corps est en jeu, le corps deviendrait le support d'une marque réelle qui aurait à voir avec la castration, lieu d'une jouissance masochiste pour soi-même, sadique pour l'autre. Jouissance non médiée par la castration séparatrice.

Défi et appel à la loi qui sont le revers d'une même médaille, jouissance répétitive et sans issue à moins que le psychopathe pervers prenne appui sur l'Art.

Je terminerai par l'exemple de Jean Genêt, enfant de l'Assistance Publique, il fut confié à une famille de paysans du Morvan. Lors d'une fugue, il rencontra dans un train un monsieur "bien" qui lui fit des avances et lorsque le contrôleur arriva, il ne lui paya pas son billet. C'est cela, disait Genêt, qui le projeta dans la délinquance, dans la connaissance de la trahison (le défi à la loi) et aussi dans la littérature, prenant alors appui sur l'écriture comme tentative de métaphorisation (pouvoir séparateur de l'écriture).

Genêt s'est toujours voulu en marge, pédéraste et voyou, refus et défi permanent qui le coupait d'un monde dans lequel il ne voulut jamais être intégré, mais en même temps il faisait l'unité de la délinquance et de la perversion sexuelle.

Jean Genêt est passé de la délinquance, du crime à la défense des immigrés et de toutes les répressions, toujours seul sans jamais accepter de combattre avec d'autres.

En conclusion: Le psychopathe en tant que structure n'existe pas, S. Freud a décrit trois structures: névrose, psychose, perversion, ce qu'on appelle psychopathie en tant que trait ou comportement peut se manifester dans les trois structures sans pour autant être un élément structurel. Nous avons vu dans ce travail que l'appréhension de la structure en tant que consistance ne pouvait qu'être référencée au mode d'inscription de la loi de l'Oedipe et à la métaphore paternelle.

2.4. LA PREVENTION DE LA PSYCHOPATHIE

Dr Gilbert DIAKTINE

La population de cet établissement est majoritairement constituée de ce qu'on pourrait appeler "de futurs psychopathes potentiels".

QU'EST-CE QUE LA PSYCHOPATHIE?

I - Définition négative:

Quand on cherche à définir le PSYCHOPATHE - on ne rencontre que des conceptions négatives: par exemple on dira que socialement, le psychopathe est celui dont on ne veut nulle part - ni en prison (où il est considéré comme un malade mental), ni dans l'asile (où il semble parfaitement normal, mais où il détraque la machine institutionnelle par ses provocations et ses agressions). D'un point de vue psychiatrique ce ne sont ni des névrosés, ni des pervers. Le psychanalyste dit que ce sont des gens qui sont en prise sur le réel social et matériel mais dénient leur réalité psychique. Ils cherchent à imposer aux autres, leur conception de la réalité psychique, qui est souvent une conception magique. dans laquelle aucun objet n'est perdu, aucune menace n'a de signification pour leur narcissisme: ils ont beaucoup de mal à faire un travail de deuil, et tout se passe pour eux comme s'ils n'avaient jamais rien perdu ni personne.

II - Définition positive:

Pourtant il est possible de présenter une définition positive si on s'intéresse à leur narcissisme. Ils ont une représentation mégalomane d'eux-mêmes (ils se vivent les plus forts, etc.), en même temps qu'ils ont la représentation d'un objet idéalisé, également mégalomane, qu'ils cherchent éperdument.

Dans leur prise en charge, où l'élément de surprise est décisif, il est important pour eux. de rencontrer quelqu'un de plus fort qu'eux. Il faut qu'ils puissent projeter cet objet idéalisé qu'ils portent en eux, sur quelqu'un qui accepte de jouer le jeu.

Autre caractéristique: la rage narcissique inextinguible - venant souvent de la perte tragique d'objets d'amour, sans aucune élaboration. Il y a une

recherche de revanche, de *réparation* auprès de la société. Une humiliation qui déclenche un besoin de vengeance quasiment impossible à arrêter. Il y a un besoin de réparation impossible, de reconstitution de l'objet interne perdu.

Il y a aussi DENI de l'absence, de la perte. L'objet interne perdu n'est pas représenté mentalement, n'a jamais été élaboré dans l'inconscient. Contrairement à Samacher. pour qui il y a équivalence entre psychopathie et perversion, G: Diatkine pense, que s'il y a déni dans les deux cas, dans la perversion le déni porte sur la différence des sexes, alors que dans le cas de la psychopathie, il porte sur le désir de lui-même.

Le Moi du pervers est clivé, deux conceptions du monde complètement différentes y coexistent. En revanche chez le psychopathe tout se passe comme si l'OBJET du désir n'existait pas. (Il peut avoir une activité hétérosexuelle normale. (mais l'objet n'est pas représenté pour autant). Chez les enfants à risque psychopathique, ce trouble entraîne une DYSHARMONIE COGNITIVE. c'est-à-dire une efficience intellectuelle perturbée ou, évaluée en termes d'opérativité au sens de Piaget, alors que le quotient intellectuel est normal si on le mesure avec les tests classiques, ce qui entraîne certains retards d'acquisition de la langue écrite.

LES TRANSFORMATIONS DE LA PSYCHOPATHIE

Un enfant ou un adolescent à risque psychopathique peut évoluer favorablement comme le montre l'enquête sur 53 "anciens" du "Coteau", rapportées dans le livre "Les transformations de la psychopathie".
Sont apparus comme *non décisifs* dans la survenance d'un changement:

1/ Les éventuelles "lésions cérébrales minimes" (possibles dans certaines observations, mais comme toujours impossibles à affirmer).
2/ La gravité des troubles du comportement à l'entrée dans l'établissement.
3/ La précocité de la prise en charge.
4/ La présence de symptômes psychotiques associés.

Sont apparus comme *décisifs:*

1/ Ce qui s'est passé dans l'institution pendant que l'enfant s'y trouvait.
2 La réussite du travail avec les familles soit qu'elles se soient réconciliées avec l'enfant et aient pu revivre avec lui. soit qu'elles aient pu coopérer à un placement de longue durée.

Notre recherche actuelle porte sur les facteurs actifs dans l'institution qui rendent un changement possible. Les rares thérapeutes privés de psychopathes (comme R. Heller, J-P. Chartier ou Masudkhan) sont à eux seuls des institutions et des psychanalystes. Autrement la psychothérapie n'est possible qu'après un long travail éducatif et institutionnel préalable dont les ingrédients principaux sont:

1 Les groupes:

Il y a quelque chose dans la dynamique des groupes qui fait que les psychopathes s'y trouvent mieux. Ces enfants mis en groupe ensemble ont moins de troubles de comportement. Ils délèguent leur toute-puissance au "leader" du groupe: l'éducateur. Le "génie éducatif" consiste au fond en des "trucs" propres à chacun permettant d'assumer cette toute-puissance, tout en satisfaisant les pulsions des enfants (par exemple un éducateur royaliste emmenait les enfants à la chasse à courre - avec un grand succès... parce que pour lui, il ne s'agissait pas d'une activité barbare, mais d'une pratique symbolique riche en significations).

La grande difficulté est que les psychopathes disent toujours la vérité: ils montrent le contenu latent sadique des coutumes du groupe les plus innocents en apparence. De plus ils essayent toujours d'avoir la meilleure part des satisfactions offertes par le groupe. Ils le désorganisent donc souvent pour ces deux raisons. Pour faire du travail éducatif avec eux, il faut être un brin hors-la-loi, tout en le méconnaissant.

2 La psychothérapie de la vie quotidienne est faite d'une multitude d'interactions dans lesquelles les réponses des éducateurs aux conduites des enfants les amènent spontanément à réintroduire des possibilités de symbolisation de l'histoire de l'enfant.

3 Les Synthèses ont des effets thérapeutiques par le simple fait que des adultes se parlent entre eux des problèmes concernant des cas. (Par exemple compulsion de répétition d'un enfant - les adultes se parlent et coordonnent les perceptions parcellaires et les projections. Ils mettent ainsi ensemble des éléments qui étaient séparés dans la tête de l'enfant).

4 La prise en charge des parents. Ce sont souvent des gens inabordables, rejetants, n'aimant pas parler aux travailleurs sociaux. Il faut une patience frisant le masochisme pour créer une relation avec eux. Là, émerge quelquefois une demande impossible, inassouvissable. Quand la relation est établie, souvent les parents changent, leur perception de l'enfant se modifie, et surtout, les membres de l'équipe ont une représentation différente d'eux, ce qui joue un rôle important dans leurs interventions auprès des enfants.

DELINQUANCE GRAVE, VULNERABILITE SOCIETALE ET LES INSTITUTIONS SOCIALES

Lode WALGRAVE
Nicole VETTENBURG

Groupe de recherches en criminologie de la jeunesse
Katholieke Universiteit Leuven
Belgique

RESUME:

Après les discussions récentes, il s'est avéré que les jeunes de souches très défavorisées manifestent une délinquance plus fréquente, plus grave, et plus persistante.
Pour comprendre ce phénomène, il faut faire appel à une construction théorique dynamique, qui englobe en même temps les niveaux macro-, méso-, microsociologiques et psychologiques.
La tentative rapportée ici propose la notion de vulnérabilité sociétale comme l'accès principal. Cette notion a des connotations macrosociologiques structurelles, mais l'accent y est mis sur les aspects culturels et psychologiques et sur les dynamiques de reproduction (sub)-collectives et subjectives. Ainsi, on peut également englober les théories criminologiques de la régulation sociale et interactionnistes.
Cette théorie montre le rôle actif des institutions sociales dans la "production" de la délinquance juvénile grave et persistante. Elle fait surgir des raisons pour s'inquiéter des effets que la politique de crise, gérée actuellement dans nos pays, pourrait avoir sur les jeunes.

SUMMARY:

SERIOUS AND PERSISTENT DELINQUENCY, SOCIETAL VULNERABILITY AND SOCIAL INSTITUTIONS

Recent research projects have shown that young people from very deprived backgrounds are more often deviant and that their delinquency is more serious and more persistent.
There are a number of reasons for this which can be best understood by means of a dynamic theory which simultaneously encompasses the macro-, meso-, microsociological and psychological levels.
We have tried to build such a theory based on the notion of societal vulnerability. This notion has structural macrosociological connotations, but the emphasis is placed here on the cultural and psychological aspects as well as on the (sub)-collective and subjective reproduction dynamics. This enables us to integrate both the criminological and the interactionist theories of social

control.
Our theory brings to light the active role that social institutions play in the "production" of serious and persistent juvenile delinquency. It also highlights the potential danger for young people of the policies currently being implemented in our countries with a view to "organizing" the crisis.

Il semble que la polémique sur le lien éventuel entre classe sociale et délinquance juvénile s'apaise. Entamée après une série de recherches du chiffre noir, alimentée par des discussions sur les qualités méthodologiques de ces recherches et sur la validité des données acquises, la polémique semble aboutir à la conclusion qu'il faut au moins distinguer deux types de délinquance juvénile (Braitwhaite. 1981; Cusson, 1981; Rutter and Giller, 1981, e.a.):

- un premier type, plus superficiel et moins grave, est lié à l'âge de l'adolescence et il a tendance à disparaître lorsque le jeune a accès au statut d'adulte (Elliot and Voss, 1974; Leblanc, 1976-77; Friday, 1976; Bachman, O'Malley and Johnston, 1978, e.a.). Ce type de délinquance est répandu en volumes plus ou moins égaux sur toutes les classes sociales;
- un deuxième type est plus grave et plus persistant. Toutefois, on ne peut pas l'attribuer à la classe ouvrière, comme on l'a fait auparavant, mais il est situé surtout à l'extrémité inférieure des classes. ("Lumpenproletariat", Hirschi, 1969; "Manoeuvres", Chamboredon, 1971; "Les plus prolétarisés", Leomant, 1974; "Lower-lower classes", Elliott and Ageton, 1980: Braithwaite, 1981, e.a).

Dans cet article nous voulons proposer une théorie dynamique pour comprendre pourquoi les jeunes des souches défavorisées risquent de commettre plus de délits, des délits plus graves et de continuer après l'adolescence.

Nous nous mettons donc à une tâche étiologique, mais nous essayons d'échapper aux critiques émises envers la criminologie étiologique traditionnelle, en tenant compte de deux propos essentiels de la tendance critique dans la criminologie actuelle, c.à.d.:

1° La définition, le contrôle et le traitement de la délinquance juvénile ne se produisent pas sur un terrain neutre, mais dans un contexte social d'inégalité de pouvoir et de déséquilibre dans les relations sociales. A plusieurs reprises, il a été montré que les définitions et les opérationalisations des concepts tels que "l'enfant en danger" et "délinquance juvénile" sont imprégnés de l'idéologie bourgeoise, que la sélectivité policière et judiciaire fonctionne au détriment des classes inférieures, etc... (Autorenkollektif, 1971, Chamboredon, 1971; Schwendinger, 1976; Lascoumes, 1977; e.a.).

2° La réaction sociale informelle et formelle envers des situations et des comportements non-conformes peut résulter en un renforcement et une persistance de ce non-conformisme. C'est en fait le message principal des approches de l'étiquetage (voir p.e. Schur, 1973), dont les premières formulations étaient peut-être trop simplistes, mais dont les approfondissements interactionnistes trouvent des soutiens empiriques (voir p.e. Walgrave, 1980).

Pour intégrer ces deux propos dans notre approche étiologique nous ferons appel au concept de vulnérabilité sociétale. Cette notion fait référence à la position sociale structurelle des vulnérables, mais aussi aux interactions vulnérantes. Ainsi, nous allons essayer de démontrer l'interdépendance des différents niveaux théoriques.

1. UN POINT DE DEPART: LA THEORIE DE LA REGULATION SOCIALE.

Nous entamons notre démarche au niveau méso-sociologique pour l'étendre après vers les autres niveaux.

La masse de publications comparatives, empiriques et/ou synthétiques de plusieurs théories méso-sociologiques (voir p.e. Rutter and Giller, 1983) nous amène à la conclusion que la théorie de la régulation sociale (terme employé par Leblanc et Biron pour traduire l'anglais "control- theory") tient le mieux, quoique des adaptations et des élaborations soient souhaitables.

Dans sa publication-clé, Hirschi (1969) se demande quels facteurs retiennent les jeunes de commettre des délits. Il en arrive à distinguer quatre types de liens avec la société, c.à.d. l'attachement aux personnes conventionnelles. l'engagement dans des activités conventionnelles, l'implication dans des activités conventionnelles et la croyance en l'obéissance aux règles de la société.

La reformulation et les contrôles empiriques que Leblanc et Biron (1980) ont exécutés amènent les auteurs à distinguer trois types d'influence (avec chaque fois deux facteurs) sur la genèse de la délinquance: les liens avec la société (attachement aux personnes et engagement envers les institutions); les contraintes sociales (externes et internes); les caractéristiques de personnalité (primitivité et antagonisme.).

Ils interprètent la dynamique entre les six facteurs, mais ils soulignent aussi la grande importance de la conformité au rôle d'adolescent, pour expliquer la délinquance juvénile.

L'engagement envers les institutions se réalise par l'attachement à des personnes. Ces deux facteurs ensemble constituent le lien avec la société et

définissent la réceptivité pour les contraintes externes, d'abord, et les contraintes internes, après. En plus, les expériences spécifiques des adolescents à l'école et avec le "peer-group" contiennent des risques propres.

Les auteurs arrivent à montrer l'interrelation entre facteurs psychologiques et sociologiques, mais leur chaîne de cause - conséquence ne repose sur rien d'autre que sur le postulat que la psychologie subordonne le social. On pourrait aussi bien renverser la relation.

En plus, les variables d'ordre macro-sociologique et institutionnel sont restées hors de vue, ce qui est peut-être la plus grande lacune.

2. ECOLE ET OFFRES DE LIENS POSITIFS.

Il y a une littérature massive qui montre la relation entre l'échec à l'école et la délinquance juvénile (pour une revue de littérature, voir p.e. Walgrave, 1981). Selon une recherche que nous avons menée, cette expérience est plus importante que la vie familiale ou l'expérience de chômage (voir Vettenburg et Walgrave, 1983; Vettenburg, Walgrave et Van Kerckvoorde, 1984). Le statut scolaire semble aussi un facteur plus discriminatoire que la classe sociale (Phillips, 1974; Frease, 1973).

Mais pour interpréter cette relation, il ne faut pas seulement s'intéresser aux caractéristiques du jeune et de sa famille (ce que suggèrent Leblanc et Biron, p.e.) mais aussi à la qualité de l'offre des "liens envers l'école".

Constatons que les enfants des classes sociales inférieures profitent moins de l'offre scolaire et qu'ils risquent plus d'échouer à l'école que les enfants des classes moyennes et supérieures (Boudon, 1974).

On doit attribuer cette situation à la distance existant entre la dominante culturelle des milieux scolaires et les variantes culturelles des familles ouvrières. L'école primaire reproduit surtout la culture bourgeoise. Les enfants des ouvriers vivent dans des familles avec des variantes importantes dans leur culture, d'interrelations, de discipline, de verbalité, de pratiques pédagogiques etc. (Girard, 1965; Hurrelman, 1974; Querrien, 1976; Bernstein, 1972; e.a). En plus, les enseignants ont des attentes moins positives envers ces enfants, et ils les stimulent moins (Baudelot et Establet, 1971; Brusten und Hurrelman, 1974; Hargreaves, 1975, e.a.).

La distance entre les variantes culturelles devient un vrai clivage pour les enfants issus de milieux vraiment marginaux. Dans les termes de Leblanc et Biron, on peut s'attendre à ce que ces enfants soient dépendants de personnes qui ne favorisent pas l'engagement dans l'institution scolaire. Dans les termes de Friday (1976 et 1977), on peut dire qu'il n'y a pas d'intégration des modèles relationnels offerts dans la famille et à l'école.

Braithwaite (1981) exprime d'une façon laconique ce qui risque alors d'arriver à ces enfants: "failure loosens value commitment" (p. 283). Ils se rendent compte qu'ils ne peuvent pas atteindre les buts et les valeurs de l'école, et ils adaptent leurs aspirations. Ils rabaissent leurs perspectives professionnelles et sociales (Gold, 1965; Downes, 1966; Kelly, 1971; Chamboredon, 1971). Surtout les enfants issus de familles où les parents ont eu eux-mêmes des expériences négatives avec l'école et avec les autres institutions sociales, vont perdre à l'école très vite l'ambition et les perspectives valorisées dans la société officielle. Elliott, Ageton and Canter (1979) parlent ici de la "première voie" vers la délinquance: les échecs scolaires de ces jeunes confirment pour eux leur manque de pouvoir, leur isolement social et leur aliénation.

Il semble donc que le manque d'expériences de liens positifs envers des personnes et des activités scolaires doit être considéré comme une charnière essentielle entre la marginalité du milieu de vie et la délinquance persistante.

Deux questions restent à résoudre:

1 . Suffit-il d'indiquer l'école comme la seule charnière sociale de la voie vers la délinquance?

2 . Suffit-il d'indiquer le manque de liens positifs pour comprendre l'évolution subjective vers la délinquance persistante?

Nous nous mettons d'abord à la première question.

3. ECOLE ET SOCIETE.

Les expériences à l'école ne sont pas des expériences isolées. Elles se situent sur le croisement de la variante culturelle familiale de l'enfant et de l'organisation institutionnelle de la société dont l'école n'est qu'une indication. La mesure dans laquelle ces deux lignes vont dans le même sens et se renforcent, définira la mesure dans laquelle l'enfant pourra profiter de l'offre scolaire.

Nous élaborons d'abord le contexte sociétal global.

Nous nous trouvons ici donc devant l'extension vers le niveau macro-sociologique de notre démarche théorique.

Les liens entre le système d'enseignement et l'organisation de la société entière sont un des thèmes principaux dans la sociologie de l'enseignement. En général, on fait la distinction entre les fonctions technique et idéologique du système scolaire.

La fonction technique se réalise par l'apprentissage d'attitudes et d'aptitudes de travail et de modèles de consommation, nécessaires pour

le maintien du système socio-économique existant. (Blaug, 1972; Snyders, 1976).

La fonction idéologique de l'enseignement se montre par l'inculcation d'une éthique de travail très unilatérale, la présentation d'une société consensuelle et l'individualisation stigmatisante de toute déviance (Beck, 1970; Baudelot et Establet, 1971; Greenstein, 1976). L'école est donc en même temps un appareil idéologique très important de l'état (Althusser, 1976).

Dans ses fonctions techniques et idéologiques, l'école montre des effets nettement discriminatoires. En effet, elle offre des qualifications nécessaires pour la réussite sociale, mais c'est une offre conditionnelle: les enfants ne profitent de cette offre que s'ils sont prêts à se soumettre à des exigences d'ordre idéologique (rythme de travail, système hiérarchique et concurrentiel, reproduction, éthique du travail, modèles d'interaction, culture d'intérêts, etc.). Les élèves qui correspondent moins à ces conditions profitent moins de l'offre scolaire, et se voient confrontés, bien au contraire, avec les aspects de contrôle et avec des sanctions négatives.

Cette dualité d'offre positive et de contrôle constitue le mécanisme principal des appareils idéologiques de l'état pour la discipline idéologique et pour la discrimination sociale et technique de la population.

Les élèves qui tombent à travers les mailles de ce filet de contrôle en subiront les conséquences dans leurs contacts avec les autres institutions sociales. Ils seront plus confrontés avec les contrôles et les sanctions des appareils répressifs de l'état ou avec les aspects contrôlants des appareils idéologiques et ils profiteront moins des offres positives faites par ces dernières institutions: ils seront donc enregistrés plus facilement par la police et par la justice, mais soutenus par une assistance judiciaire de qualité moindre; ils seront les plus vulnérables devant le marché du travail, mais ils n'auront droit qu'aux allocations de chômage minimales: ils feront l'objet préféré des abus institutionnels dans le secteur médical, et ils subiront une plus grande mortalité d'enfants; ils peupleront les institutions psychiatriques mais il ne seront presque pas approchés par des méthodes d'assistance psycho-sociale.

En gros, on doit dire qu'ils retombent dans la même situation sociétale que leurs parents. Nous devons donc élargir le problème. Nous ne pouvons plus parler d'une chaîne "situation marginale – échec scolaire – délinquance". Il s'agit d'une position globale d'une partie de la population envers l'organisation sociétale comme telle.

Nous voulons exprimer le noyau de cette situation par la notion de vulnérabilité sociétale.

4. VARIANTES CULTURELLES ET VULNERABILITE SOCIETALE.

Nous parlons de vulnérabilité *sociétale* et non pas de vulnérabilité *sociale* pour indiquer clairement qu'il s'agit en premier lieu d'une vulnérabilité aux institutions de la société et non pas aux relations sociales.

Certains groupes et individus risquent surtout des conséquences négatives de leurs contacts avec les institutions: ces risques se relient à leur manque de pouvoir social et à leurs spécificités culturelles. Nous appelons cet état de risques la vulnérabilité sociétale.

Le terme de vulnérabilité implique une potentialité, liée à un type d'interrelations entre des vulnérables et des vulnérants. C'est donc un concept essentiellement interactionniste. D'autre part l'adjectif "sociétal" indique que ces interrelations partent d'une position structurelle sociétale des vulnérables et des instituions de la société.

La position de vulnérabilité sociétale se résume essentiellement par une carence d'autorité pour participer de façon significative à la formulation de la culture dominante, opérationalisée par les institutions sociales. Les groupes vulnérables ne disposent pas du pouvoir ni de l'autorité nécessaires pour faire valoir leurs intérêts, leurs besoins, leurs valeurs, leurs styles de vie (bref, leur variante culturelle, résultante de leur conditions de vie spécifiques) dans la façon dont la société s'organise.

- Ils ne participent pas à la formulation des besoins reconnus par la société. En conséquence, les institutions faites pour y remédier sont moins adéquates pour eux. Ils profiteront donc moins de l'offre sociétale de formation, d'information et d'assistance.
- Ils ne participent pas à la formulation des valeurs et normes opérationalisées formellement. Leurs intérêts n'en seront donc pas protégés et les institutions de contrôle social se heurteront plus souvent à eux.
- Dans les relations et dans leurs contacts concrets avec les institutions sociales, leur variante culturelle est désignée comme déficiente, et ils ne disposent pas de l'autorité sociale nécessaire pour se défendre contre et/ou pour corriger les stéréotypies négatives existant à leur égard.

La cible de la notion de vulnérabilité sociétale est la variante culturelle, mais il est évident que la position structurelle, suggérée par la potentialité du terme vulnérabilité, est très liée à la position socio-économique défavorable. Mais pourquoi, alors, ne pas parler tout simplement de classe sociale? Nous avons plusieurs raisons pour cela.

En premier lieu, plusieurs données empiriques suggèrent que la notion de classe sociale n'est pas la variable essentielle pour différencier les types

et les taux de délinquance juvénile. Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, cette délinquance ne varie pas avec la variance des classes sociales. Seulement les souches à l'extrémité inférieure "livrent" un surplus de délinquance. Il semble d'ailleurs très difficile d'opérationaliser ce concept de classe sociale, et la façon dont on l'a fait influence les corrélations avec la délinquance (Dunstan and Roberts, 1980). Des variables culturelles, ou résultantes de cultures donnent des corrélations plus élevées avec la délinquance que des variables socio-économiques pures (voir p.e. Vettenburg et Walgrave, 1983; Hirschi and Hindelang, 1977). Ceci amène Rutter and Giller (1983) à conclure que "it is a consequence of the problems that may accompany low status, rather than low status per se" (p. 162).

En deuxième lieu, la notion de classe sociale se réfère trop à des catégories fermées et statiques, dominées exclusivement par des variables socio-économiques. Mais nous avons besoin d'un concept dynamique, qui puisse faire le lien entre l'approche structurelle et l'étude des processus de production et de reproduction collectives et subjectives. La vulnérabilité sociétale s'étend sur un continuum. Les positions sur ce continuum ne sont pas absolument stables mais elles varient selon les résultats des processus de production et de reproduction permanentes de la vulnérabilité.

Ces processus fonctionnent sur deux niveaux:

D'une part, l'histoire socio-culturelle transmet la position vulnérable de génération à génération.

Cette transmission se réalise surtout dans les familles. Les parents y apportent leurs propres expériences familiales, scolaires et d'emploi et leurs propres perspectives sociales. En plus, la politique d'habitation rassemble dans les mêmes quartiers ceux pour qui "l'échec social" et le manque de pouvoir social sont des réalités vécues et même des évidences. Dans ces quartiers, il y a des traditions spécifiques et les variantes culturelles se développent en fonction de cela.

Les enfants ne se socialisent donc pas seulement à la culture dominante, mais aussi à la façon dont leurs parents, leur tradition familiale, leur quartier et leur environnement social se sont organisés vis-à-vis de la culture dominante et des institutions sociales.

En principe il s'agit de différenciations de socialisation mais on définit la variante non-dominante en termes de déficience, ce qui signifie le risque de vulnérabilité devant les institutions.

D'autre part, l'histoire subjective confronte l'individu avec sa position de vulnérabilité ou de validité sociétale à travers ses contacts avec les institutions sociales.

Les institutions principales font une offre positive qui est en même temps coercitive ou semi-coercitive (voir p.e. l'obligation scolaire, la dépendance de

fait pour certains de l'institution médicale et/ou des bureaux de chômage, etc...).

Nous avons déjà mentionné que l'offre positive est une offre conditionnelle. Le système des conditions fonctionne en même temps comme un cadre de contrôle et de discrimination. C'est là que se trouve l'aspect vulnérant des institutions sociales. La mesure dans laquelle les clients des institutions sont capables de remplir les conditions détermine leur degré de vulnérabilité.

Un échec devant une institution augmente en même temps la vulnérabilité devant l'institution suivante dans la chaîne. Un jeune qui a échoué à l'école est devenu plus vulnérable devant le marché de l'emploi, ensuite devant le bureau de chômage, etc...

Une troisième raison pour préférer l'accent culturel de la notion de vulnérabilité sociétale à l'accent socio-économique de la "classe-sociale" est qu'elle donne aussi accès plus directement aux vécus, perspectives, attitudes et aux solutions choisies de ceux qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité sociétale. La délinquance peut y prendre une place. Mais ceci nous amène plus près de l'approche micro-sociologique et psychologique que nous abordons maintenant.

5. VIVRE DANS LA SITUATION DE VULNERABILITE SOCIETALE.

Lorsqu'on vit dans une situation de vulnérabilité sociétale et lorsqu'on en subit les conséquences, il faut se trouver des solutions pour assumer ce vécu.

La littérature sur la psycho-sociologie des défavorisés, sur la classe sociale inférieure, et la littérature criminologique spécifique décrivent différents modèles de vécus et de stratégies pour l'anomie (Merton 1938 e.a). la stigmatisation (Goffman, 1968; Shoham, 1970 e.a), la réalisation de soi bloquée (Hijazi. 1966, e.a.). etc... Cohen (1958), Matza (1964). et d'autres décrivent des processus selon lesquels certains jeunes qui vivent leur vulnérabilité sociétale peuvent arriver à des solutions de délinquance persistante.

En interprétant cette littérature vaste et en la situant sur le continuum de vulnérabilité sociétale, on pourrait en distinguer une certaine typologie.

- Ceux qui ont maintenu l'ambition d'acquérir une position moins vulnérable, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, développent parfois un surconformisme, comparable à ce que Merton appelait le ritualisme. On peut le constater aussi dans leur éducation des enfants, parfois très conformiste et autoritaire sur le plan des performances sociales "visibles".
- D'autres se sont résignés à leur position vulnérable. Ils rabaissent leurs ambitions sociales et leurs critères de bien-être. On pourrait parler ici

d'un certain "retraitisme" vis-vis de la société qu'ils n'approchent plus que d'une façon purement instrumentale. L'éducation des enfants vise surtout à éviter des confrontations négatives avec les institutions sociales.

- Au fur et à mesure que cette distance de la société devient un vrai clivage, il peut y avoir une sous-culture. La délinquance instrumentale y est possible, ou prend parfois même l'allure d'une habitude ou d'une solution intégrée dans la sous-culture (voir p.e Cloward et Ohlin, 1960).

La position d'une famille sur ce continuum dépend des expériences propres des parents et de leur tradition familiale, et des perspectives sociales prévalentes dans les quartiers où il vivent.

Dans certains quartiers, l'échec social et le manque de pouvoir social ont été transmis et confirmés de génération en génération. Ils y sont devenus des évidences et ils ont donné lieu à une variante culturelle spécifique, avec des perspectives sociétales propres, des mécanismes de solution propres, des critères de conformité propres. On doit parfois parler d'une vraie sous-culture.

Dans des sous-cultures comme celle-là, des types spécifiques d'éducation et d'interaction familiales peuvent exister, ce qui peut résulter en des caractéristiques psychologiques spécifiques des enfants.

Il y a un nombre croissant de descriptions de familles qui "produisent" de la délinquance, ou qui sont connues comme telles par la justice (voir p.e.a. plusieurs rapports dans CFRES, 1979, e.a.). Patterson (1982) y reconnaît deux caractéristiques paradoxales: d'une part, une régulation du comportement non-conséquente et chaotique; d'autre part, des punitions sévères et fréquentes et un manque de relations affectives. Dans sa description, Patterson réfère très souvent aux conditions de vie sociale plus globales de ces familles.

En effet. les parents qui vivent leur vulnérabilité sociétale aiguë sont entièrement impliqués dans leurs combat pour leurs propres sécurité et confort humain, et ils n'ont plus les moyens d'être ouverts affectivement envers leurs cohabitants. Vu leur histoire subjective et la tradition (sub) culturelle dans laquelle ils vivent, ils sont incapables d'interactions stimulantes. De là leurs tentatives maladroites de s'assurer avec rudesse un certain confort dans leur famille.

Les enfants vivent là un climat affectif peu sécurisant, une orientation pédagogique non-structurée et des offres intellectuelles peu stimulantes. On ne doit pas s'étonner alors de ce qu'ils développent certaines caractéristiques psychologiques que la littérature met souvent en connection avec la délinquance.

Une grande partie de l'instabilité, l'impulsivité, l'hyperactivité des jeunes délinquants peut y trouver ses origines (voir p.e. Rutter and Giller, 1983, pp. 173-175; Leblanc et Biron, 1980, pp. 60-63, e.a.).

Le milieu non-stimulant peut expliquer le niveau "primitif" du développement personnel général (Leblanc et Biron, 1980, pp. 52-59). Le climat normatif incertain suscite un développement moral peu élevé. En termes de Kohlberg (1976), seulement le premier stade du développement moral sera acquis: on évalue le comportement selon les chances de profits et les risques de désavantanges immédiats.

Les Q.I. moins élevés des délinquants (Hirschi and Hindelang, 1977) s'expliquent par le milieu peu stimulant, la communication verbale faible qu'il ont vécus [1].

Nous ne pouvons pas faire ici un inventaire exhaustif des caractéristiques familiales et psychologiques qui peuvent donner lieu à la délinquance.

Nous voulions seulement montrer qu'une approche du point de vue de la vulnérabilité sociétale peut défaire une grande partie (pas toutes!) des microfacteurs "criminogènes" de leur caractère strictement individualiste et aider à les comprendre dans un cadre sociétal plus large.

6. L'ETAT DE LA QUESTION.

La notion essentiellement culturelle de vulnérabilité sociétale nous a permis de constituer une relation entre les approches macro-sociologique d'une part, micro-sociologique, psychologique d'autre part, de la délinquance juvénile persistante.

Pour la première, les liens avec les stratifications socio-économiques de la population et l'organisation institutionnelle de la société peuvent être montrés; pour la deuxième, il est devenu clair que les variables micro-sociologiques et psychologiques se développent sous l'influence de cet état de vulnérabilité sociétale plus ou moins grande.

Il n'est pas possible de statuer la primauté du psychologique sur le sociologique, ni vice-versa. Les caractéristiques psychologiques définissent en effet la façon et la mesure dans laquelle on se conduit dans les institutions sociales. Mais les structures et la culture dominante ont un impact décisif sur ces institutions, et les expériences sociales elles-même définissent en grande partie le développement des caractéristiques psychologiques.

Nous avons situé les données de la théorie de la régulation sociale dans la perspective de la vulnérabilité sociétale. Surtout les expériences à l'école établissent pour les jeunes de haute vulnérabilité sociétale le risque qu'ils ne

[1] Il faut souligner ici encore que le contexte et les procédures des mensurations du Q.I défavorisent les jeunes de vulnérabilité sociétale

réussissent pas à se créer des liens envers la société (à l'école, dans l'emploi, etc...).

Il est temps maintenant d'aborder la deuxième question que nous nous sommes posée ci-dessus: suffit-il d'indiquer le manque de liens positifs pour comprendre l'évolution vers la délinquance persistante?

7. L'ETIQUETAGE ET LE GROUPE DES PAIRS

Les théories de la régulation sociale décrivent comment des liens et des contraintes sociales peuvent former des inhibitions contre la déliquance.

Or, la délinquance persistante ne s'explique pas entièrement par l'absence d'inhibition. Leblanc (1978) remarque déjà que l'absence des liens envers la société ne provoque pas fatalement la délinquance, et comme le disait Matza (1964), la présence d'une situation de "drift" n'explique pas la carrière délinquante. Il doit y avoir donc aussi des mécanismes favorisant activement la délinquance persistante.

La situation de vulnérabilité sociétale ne signifie pas seulement une difficulté pour le développement de liens envers la société, mais aussi le risque de stigmatisation. Rappelons que l'essentiel de la vulnérabilité sociétale est qu'une variante culturelle soit désignée comme déficiente dans ses contact avec les institutions sociales. Il en est donc ainsi pour les jeunes de haute vulnérabilité sociétale lorsqu'ils entrent à l'école. Plusieurs recherches montrent que les enseignants ont des préjugés négatifs envers ces élèves, (Baudelot et Establet, 1974; Brusten and Hurrelman, 1974; Hargreaves, 1975, e.a.). Ces préjugés ne pèsent pas seulement sur les performances scolaires au sens strict, mais ils provoquent aussi des mécanismes d'exclusion et de stigmatisation. Ainsi, l'approche stigmatisante augmente d'une façon active la marginalisation, la genèse d'une image de soi négative, et même la délinquance (Brusten and Hurrelman, 1974; Lossel, 1975; Kelly, 1975; Gold, 1978; Phillips and Kelly, 1979; pour une revue de la littérature sur ce point, voir e.a. Walgrave, 1981).

Pour les jeunes de haute vulnérabilité sociétale, l'effet criminogène de l'école ne se manifeste donc pas seulement par l'absence d'une offre adéquate de liens et de contraintes sociales, mais aussi par la présence de mécanismes d'exclusion et de stigmatisation actives.

Pour certains auteurs, l'image négative de soi a pour conséquence principale que l'on va chercher la compagnie de pairs avec une image comparable (Cohen, 1958; Hirschi, 1969, e.a.).

L'influence du groupe des pairs est importante pour tous les adolescents : il leur assure la sécurité, le statut et leur techniques de neutralisation dont

ils ont besoin pour s'autonomiser par rapport à leur famille et pour faire l'expérience de pratiques déviantes. Mais une fois que l'identité de base est acquise et que certains liens avec la société se sont installés, l'importance des camarades diminue et, avec elle, la délinquance transitoire de l'adolescence (Leblanc, 1976-77).

Mais ce processus ne se déroule pas toujours comme ça. Si les liens avec la société ne s'installent pas, si les sentiments d'exclusion et de dérioration de l'image de soi sont aigus, l'investissement dans le groupe de pairs et dans ses contours délinquants devient plus intense, surtout si la famille d'origine n'est pas accueillante pour compenser ces expériences malheureuses (Hirschi, 1969; Elliot et Voss, 1974; Leblanc, 1978). Nous savons déjà que tout cela est le cas chez les jeunes de haute vulnérabilité sociétale.

Et ainsi se constituent des groupements d'adolescents où il y a plus de tolérance pour la délinquance que dans les autres groupements. On s'y procure des techniques de neutralisation pour excuser la délinquance, parfois déjà grave et répétée, et pour éviter la détérioration continue de l'image de soi (Matza, 1964).

L'apport d'un tel groupe à la délinquance grave et persistante se manifeste selon une double trace. En premier lieu, ce groupe fait l'objet d'approches stigmatisantes par les institutions de contrôle informel et formel, ce qui renforce la cohésion interne du groupe (voir p.e. Morasch, 1984). Le retour vers un statut plus conforme, comme c'est le cas des adolescents issus de peer-groups "normaux", en devient plus difficile. En deuxième lieu, la réussite des délits et la justification par les camarades peut faire valoir surtout les bénéfices immédiats de la délinquance. L'accoutumance à la délinquance se forme ainsi et l'opinion que, vu l'absence de liens envers la société et l'exclusion subie, vu les expériences positives dans le groupe des camarades, vu les résultats des actes délinquants, "crime pays". C'est là, mais seulement là, que nous situons "l'analyse stratégique" de la délinquance (Cusson, 1981).

8. CONCLUSION ET PROGNOSE.

Au début de ce texte nous avons distingué deux types de délinquance juvénile: un type moins grave et transitoire, lié à l'âge d'adolescent, un type plus grave et persistant, constaté surtout parmi les jeunes situés à l'extrémité inférieure des classes sociales.

Nous avons voulu comprendre ce deuxième type par l'élaboration d'une théorie qui se voulait intégrative des différents niveaux macro-, méso- et micro-sociologiques et psychologiques.

La notion centrale était celle de la vulnérabilité sociétale: elle voit la relation entre les jeunes et les institutions sociétales en dynamique et dans une interaction de significations culturelles; elle reconnaît les bases structurelles de cette dynamique, mais elle essaie de rendre ces structures vivantes; elle cherche la liaison avec les niveaux micro-sociologique et psychologique, mais elle interprète ces données dans un cadre plus large.

Au fur et à mesure que la vulnérabilité est plus grande, l'organisation sociale est moins adéquate, ce qui augmente le risque de manquer les offres positives et de subir surtout les contrôles et les sanctions négatives de la part des institutions sociales.

Au fur et à mesure que ce risque s'actualise, et qu'il devient une évidence acquise chez certains groupes sociaux, la distance que prend leur variante culturelle dominante s'élargit.

Cette distance définit la vulnérabilité des enfants devant l'école. Ce n'est que dans la mesure où les expériences scolaires sont mauvaises, en effet, que les jeunes risquent de ne pas construire de relation avec la société et de s'installer progressivement dans une identité négative. A ce moment-là, ils risquent de tomber dans un groupe de camarades où la tolérance pour la délinquance est élevée. La qualité des expériences scolaires définit également en grande partie la vulnérabilité devant le marché de l'emploi et devant l'enregistrement policier et judiciaire.

Mais à chaque tournant de ce processus, il faut poser la question en termes de gradation et de risques. La spirale dégradante peut-être interrompue par la rencontre d'un enseignant ou d'un éducateur adéquat, par l'engagement dans un emploi stable, ou par une relation affective constructive (voir p.e. Bachman, 1971; Breuvart, Algan et Selosse, 1974; Rutter and Gillon, 1983, pp. 221-241).

Le vulnérable est en danger, ce qui ne veut pas dire qu'il sera fatalement touché.

A la lumière de cette théorie, il y a des raisons pour s'inquiéter des effets que la politique de crise, gérée dans nos pays, pourrait avoir sur les jeunes.

En effet, il nous semble que l'équilibre relatif entre les deux pendants des mécanismes des appareils de l'état soit en évolution défavorable; les offres positives semblent en diminution et les conditions discriminatoires apparaissent en augmentation: l'offre d'emploi se réduit mais les exigences technologiques pour y avoir accès s'élèvent. En Belgique, les allocations aux jeunes chômeurs s'abaissent, mais les conditions d'accès sont rendues plus sévères et les exclusions du chômage se multiplient; les subsides aux clubs libres des jeunes et aux initiatives privées d'assistance en première ligne diminuent, mais les obligations d'enseignement s'intensifient et se prolongent: on constate une tolérance nettement moins grande envers la déviance des adolescents, mais une incrimination renforcée.

De façon générale, les offres de liens positifs avec la société semblent diminuer et les mécanismes de contrôle, d'exclusion et de stigmatisation semblent prendre plus de place dans la régulation sociale. On doit craindre que cette évolution profonde dans la culture et dans les institutions de la société accélère la "production" des états de vulnérabilité sociétale.

Nous nous demandons si la criminologie de la jeunesse n'a pas un rôle à jouer ici afin de corriger un peu le triomphalisme de la technologie moderne et l'obsession de l'économie expansive.

REFERENCES

ALTHUSSER, R., (1976). *"Positions"*. Paris, Hachette.

AUTORENKOLLEKTIV., (1971). *"Gefesselte Jugend"*. Frankfurt, Suhrkamp

BACHMAN, J., (1971) "Dropping out: problem or symptom?" in: *Youth in transition* Ann Arbor, Univ. of Michigan, Instit. social. research., vol. II.

BACHMAN, J., O'MALLEY, P. and JOHNSTON, J., (1978). *"Adolescence to adulthood. Change and stability in the lives of young men"*. Ann Arbor, Univ. of Michigan, Instit. social. research.

BAUDELOT, C. et ESTABLET, R., (1971). *"L'école capitaliste en France"*. Paris, Maspéro

BERNSTEIN, B., (1971). "On the classification and framing of educational knowledge", in: YOUNG M. (ed.), *"Knowledge and control"*, London.

BOUDON, R., (1974) *"L'inégalité des chances"*. Paris, Colin.

BRAITHWAITHE, J., (1981). "The myth of social class and criminality reconsidered" in: *Am. Sociol. Rev.*, 46, pp. 36-57.

BREUVART, J., ALGAN, A. et SELOSSE, J., (1974). *"Que deviennent-ils?"*. Vaucresson, CFRES.

BRUSTEN, M. and HURRELMLAN, K., (1974). *"Abweichendes Verhalten in der Schule"* Munchen, Juventa.

C.F.R.E.S., (1979). "Le travail avec les familles de jeunes marginaux. Actes du colloque International" in: *Annales de Vaucresson*, n° spécial.

CHAMBOREDON, J.C., (1971). "La délinquance juvénile, essai de construction d'objet" in: *R. Franç. Sociol.*, 12, pp. 335-377

CLOWARD, R and OHLIN, L., (1960). *"Delinquency and opportunity"*. Chicago, Free Press

COHEN, A., (1956). *"Delinquent boys, the culture of the gang"*. Glencoe, Free Press

CUSSON, M., (1981) *"Délinquants pourquoi?"*. Paris, Colin.

DOWNES, D., (1966). *"The delinquent solution"*. New York, Free Press.

DUNSTAN, J and ROBERTS, S., (1980). "Ecology, delinquency and socio-economic status" in: *Brit. J. Criminol.*, 4, pp. 329-343.

ELLIOTT, D., AGETON, S. and CANTER, R., (1979). "An integrated theoretical perspective on delinquent behavior" in: *J. R. Crime and Delinq.*, 16, pp. 3-27.

ELLIOTT, D. and AGETON, S., (1980). "Reconciling race and class difference in self reported and official estimates of delinquency" in: *Am. Sociol. Rev.*, 45, pp. 95-110

ELIOTT, P. and VOSS, H., (1974) *"Delinquency and drop out"*. Toronto, London, Lexington

FREASE, D., (1973) "Delinquency, social class and the school" in: *Sociol and Social Research*, 57, pp. 52-63.

FRIDAY, P. and HAGE, J., (1976) "Youth Crime in postindustrial societies" in *Criminol.*, 14, 3, pp. 343-367.

FRIDAY, P., and HALSEJ., (1977). "Patterns of social relationship and youth crime: social integration and prevention", in: P. FRIDAY and V. STEWART (eds), *"Youth Crime and Juvenile justice"*, N.Y., Praeger, pp. 142-159.
GIRARD, A. et SAUVY, A., (1965). "Les diverses classes sociales devant l'enseignement" in: *Population*, 2, pp. 205-232.
GOFFMAN, E., (1968). *"Stigma: notes on the management of a spoiled identity"*. Hammondsworth, Penguin.
GOLD, M., (1965). *"Status forces in Delinquent Boys"*. Ann Arbor, Univ. of Mich., Justice and Social Research.
GOLD, M., (1978). "Scholastic experience, self-esteem and delinquent behavior: a theory for alternative schools" in: *Crime and delinquency*, 24, 3, pp. 290-308.
HARGREAVES, D., HESTER, S. and MELLOF, F.., (1975). *"Deviance in the classroom"*. London, Routledge.
HIRSCHI, T., (1969) *"Causes of delinquency"*. Univ. of Calif. Press.
HIRSCHI, T. and HINDELANG, M., (1977). "Intelligence and delinquency. A revisionnist review" in: *Am. Sociol. R*, 42, pp. 571-587.
HIJAZI, M., (1966). *"Délinquance juvenile et realisation de soi"* Paris, Masson.
HURRELMAN, K., (1974). "Familiale Sozialisation und soziale Ungleichkeit" in: *Socialization 2*, Stuttgart, Fromman, pp. 23-40.
KELLY, D., (1971). "School failure, academic Self evaluation and School Avoidance and deviant behaviour" in: *Youth and Society*, 2, pp. 489-503.
KELLY, D., (1975). "Teaching audits impact upon self-esteem: a neglected dimension" in. *Education*, 1, pp. 2-9.
KOHLBERG, L., (1969). "Stage and sequence: the cognitive developmental approach to socialization", in: GOSLIN, D. (ed.), *"Handbook of socialization theory and Research"*, Chicago, Rand Mc. Nally, pp. 347-480.
LASCOUMES, P., (1977). *"Prévention et contrôle social"*. Genève, Médecine et Hygiène.
LEBLANC, M., (1976-77). "La délinquance à l'adolescence: de la délinquance cachée et de la délinquance apparente" in: *Ann. Vaucresson*, pp. 15-32.
LEBLANC,M., (1978). "La délinquance juvénile: son développement en regard du développement psycho-social durant l'adolescence" in: *Ann. Vaucreson*, pp. 15-54.
LEBLANC, M et BIRON, L., (1980). "Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante des garçons" in *Recherche Structure et dynamique du comportement délinquant*, Volume IV, Univ. Montréal, CRIJ.
LOESEL, F., (1975). "Prozesse der Stigmatisierung in der Schule", in: BRUSTEN, M. e. (ed), *"Stigmatisierung"*, Neuwied. Luchterhand p 7-32
MATZA., (1964). *"Delinquency and drift"*. N Y., Wiley.
MERTON, R., (1938). "Social structure and anomie" in: *Am. Sociol.R*, 3, pp. 672-682.
MORASH, M., (1984). "Establishment of a juvenile police record: the influence of individual and peergroup characteristics" in: *Criminol.*, 22, 1, pp. 97-111.
LEOMANT, C., (1974). "Quelques déterminants sociaux de la délinquance juvénile" in: *Ann. Vaucresson*, pp. 7-56.
PATTERSON, G., (1982). *"Coercive family process"* Eugene (Oreg.) Astalia Publ..
PHILLIPS, J., (1974). *"The creation of deviant behaviour in high schools: an examination of Cohen's general theory of subculture"*. Ann Arbor (Mich.), Univ. Microfilms.
PHILLIPS, J and KELLY, D., (1979). "School failure and delinquency: what causes which?" in: *Criminal*, 17, pp. 194-207.
QUERRIEN, A., (1976). "Travaux élémentaire sur l'école primaire" in: *Recherches*, 23, pp. 5-189.
RUTTER, M. and GILLER, H., (1983). *"Juvenile delinquency Trends and perspectives"*. Harmondsworth, Penguin.
SCHUR, E., (1973). *"Radical non intervention"* London, Prentice Hall.
SCHWENDINGER, J. and J., (1976). "Delinquency and the collective varieties of youth" in: *Crime and social justice*, 3, pp. 7-25.
SHOHAM, S., (1970). *"The Mark of Cain"*. St Lucia, Univ. Press.
VETTENBURG, N. et WALGRAVE, L., (1983). *"Des jeunes en marge du marché de l'emploi et au centre de l'attention judiciaire"*. Document présenté au IX congrès Int. de Criminologie, Wien, 34 + 2 pp.
VETTENBURG, N., WALGRAVE, L. et VAN KERCKVOORDE, J., (1984). *"Jeugdwerkloosheid, delinquentie en maatschappelijke kwetsbaarheid"*. (Chômage des jeunes, délinquance et vulnérabilité sociétale), Antwerpen-Arnhem, Kluwer-Gouda Quint.
WALGRAVE, L., (1980). "Considérations sur la réorientation de la psychologie dans la criminologie" in: *Déviance et Société*, 4, 4, pp. 305-330.
WALGRAVE, L., (1981). "Le rôle de l'école dans la prévention de la délinquance juvénile" in: *La prévention de la délinquance juvénile, 14ième conf de recherches criminologiques*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, pp. 40-72.

Journée d'Etude AFSEA - 7 octobre 1987

L'UTILITE DU CONCEPT DES ORGANISATIONS INTERMEDIAIRES DANS LA COMPREHENSION DES COMPORTEMENTS "AGIS" DEROUTANTS DES ADOLESCENTS.

H. FLAVIGNY

I. - TABLEAU CLINIQUE APPARENT.

Vous les connaissez :

. ces jeunes passent à l'acte pour un rien; la brutalité de la décharge clastique non contrôlée, sa soudaineté impressionne; elle éclate pour un fait futile, à la moindre frustration, au moindre conflit. Cette Impulsivité, cette Agressivité, sont des traits de bien des adolescents, mais chez eux ils prédominent considérablement. Les automutilations, les tentatives de suicide sont fréquentes. L'aspect répétitif des passages à l'acte est remarquable. L'instabilité intéresse l'ensemble de leur vie. Des chapardages, des délits commis souvent avec d'autres, surviennent au hasard. Ils usent volontiers de l'alcool et souvent des drogues. Leurs relations sexuelles de hasard leur font courir le risque d'être atteint par le virus du SIDA.

./

Vous connaissez leurs histoires : ils font partie des "familles problèmes"; les incidents se sont multipliés et des mesures de protection et de rejet ont alterné de la part des services de police, des services sociaux ou des services judiciaires.

Sur le plan relationnel, apparemment, on ne peut pas leur faire confiance.

On les appelle des "caractériels", "psychopathes", "sociopathes", "personnalités antisociales".... Ainsi on leur fait porter des étiquettes péjoratives qui renforcent le rejet sans que celles-ci nous servent à mieux les comprendre et à améliorer notre approche. En effet, un comportement même répétitif chez un jeune n'a aucune valeur diagnostique, car celui-ci peut renvoyer à toutes les catégories nosologiques psychiatriques.

II. - DONNEES PERMETTANT DE MIEUX LES COMPRENDRE.

1/ - Au sujet de leurs comportements.

a) - Sur le plan clinique.

Le maitre symptôme, caché, inapparent, est la Dépendance. Ils n'ont pas d'autonomie, ils ne peuvent pas choisir leurs comportements ils sont le jouet des évènements extérieurs. Elle entraine la passivité qui domine leur vie et reste souvent ignorée; ils ont un besoin de satisfaction immédiate, du tout ou rien ou du tout tout de suite. La notion du temps est très perturbée. Leurs attitudes relationnelles les montrent en grande dépendance de l'environnement. Elle est marquée par une grande variabilité. L'avidité de leur demande affective est intense, comme s'ils étaient toujours en quête d'une relation affective stable, jamais réalisée; cette incapacité les entraine à la rupture : c'est toujours par ruptures qu'ils parlent. Qualifiés d'inaffectifs, ils sont en réalité hypersensibles. Sensibles au regard de l'autre, à toute marque d'attention, ils se révèlent capables d'expression chaleureuse et de générosité,

point qui n'est jamais souligné dans leur dossier, qui est constitué par une accumulation de faits négatifs.

Malgré leurs capacités, les échanges sont marqués par de grandes difficultés de verbalisation; leur mentalisation et leur fantasmatisation semblent réduites.

Cette dépendance montre l'importance du rôle de la société et de ses membres dans l'éclosion de leurs comportements et de leur devenir.

Leur histoire est souvent ignorée. Nous ne retenons trop souvent que leurs histoires. Mais nous ne tenons pas assez compte des ruptures, des alternances brutales et répétées des liens affectifs qui ont marqué ses premières années. Il a été placé, ou repris par la mère, sans tenir compte de lui; il dépendait déjà des évènements extérieurs survenant dans la vie de ses parents. Cette discontinuité brisante dans la qualité de leurs relations affectives précoces nous parait un facteur fondamental de leur recherche affective jamais assouvie, de leur dépendance, spécialement si dans la suite de son enfance, tant dans sa famille qu'à l'école ou dans différentes institutions, se sont succédés les rejets, les mises à part, les ruptures. "La tendance antisociale, selon WINNICOTT, nait toujours d'une privation affective... dans l'avenir il dépendra de l'extérieur". L'essentiel de l'organisation psychique est liée à "un manque", à une absence de structuration stable.

Son histoire rend possible l'extériorisation d'une conduite marquée par des passages impulsifs et agressifs répétés, elle ne la rend pas inéluctable : elle a entrainé une disposition potentielle vers ce type de conduite qui sera déclenché par l'environnement, qui joue donc un rôle décisif. Ces sujets n'ont pas la liberté de choix de leur comportement et restent soumis aux hasards de leur vie.

b) - Sur le plan évolutif.

Vous connaissez les alternances imprévisibles de leur comportement, la labilité des symptômes, le caractère aléatoire de

l'évolution. Si des décompensations aigues peuvent survenir à la suite d'une situation traumatisante, ils ne deviennent cependant pas des psychotiques dix ans après. Des attaques du corps, voire des tentatives de suicide, des plaintes somatiques émaillent leur vécu.

En toile de fond, on découvre une angoisse cachée quasi-permenente, une intense frustration affective, avec un sentiment de dévalorisation, un sentiment d'être hors de la société, d'être mis à part.

Les nouveaux comportements agis de l'adolescent éclairent la compréhension de ce sujets s'exprimant apparemment essentiellement par des passages à l'acte agressifs.

Les toxicomanies sont bien connues; moins connus, mais de même importance, les troubles alimentaires sévères : anorexie mentale-boulimie, les tentatives de suicide répétées, les effondrements dépressifs anaclitiques accompagnés souvent de manifestations agressives ou de tentatives de suicide, décrites par BERGERET, sous le nom d'Etats Limites.

a) - Des POINTS COMMUNS réunissent ces différents comportements agis.

- Sur le plan épidémiologique.

. Ils concernent des jeunes et 20 ans après le début de leur croissance exponentielle, ils continuent à marquer essentiellement la jeunesse.

. Ils sont apparus et augmentent très rapidement.

. ils ne sont essentiellement observés que dans les pays occidentaux et sont apparus et ont augmenté rapidement dans les pays en voie d'occidentalisation.

. Ils présentent le même caractère de gravité pour l'individu, même si les médias en parlent moins.

. Ces comportements agis alternent entre eux et avec les passages à l'acte agressifs.

. La cause commune de ces comportements agis. Les facteurs en jeu sont multiples. On ne peut nier que, sur un plan individuel, des éléments biologiques liés à une plus ou moins grande tolérance, puissent jouer un rôle, mais ceux-ci - à eux seuls - sont incapables de rendre compte de l'expansion exceptionnellement rapide de comportements apparus chez les jeunes et presque réservés au monde occidental. Le fait que20 ans après leur apparition, ils restent liés au monde des jeunes, amène à considérer qu'ils sont liés à la PROBLEMATIQUE PSYCHOLOGIQUE DE L'ADOLESCENT vivant dans l'environnement actuel.

- Sur le plan clinique.

. Les points communs permettent de les considérer comme constituant une nouvelle pathologie actuelle des jeunes.

. Il s'agit de sujets lucides, gardant leurs capacités de raisonnement et de jugement. Nous ne parlons que de ceux-là, qui représentent le plus grand nombre, mais nous rappelons qu'un comportement n'est pas un diagnostic, car n'importe lequel peut être lié à toute la pathologie psychiatrique : psychose, névrose, confusion, épilepsie... Chez ces sujets, on observe par contre aucun trouble psychotique ou névrotique stable.

. La DEPENDANCE est commune à tous ces comportements agis. Il peut s'agir d'une dépendance à un produit, mais surtout aux personnes. Ces jeunes ne peuvent se passer des personnes, n'ont pas défini leur identité; ils sont à la recherche de l'autre, d'amour, de rencontres.

. Ils ont une sensibilité remarquable aux évènements extérieurs, spécialement aux incidents affectifs les plus banaux : déceptions, frustrations, tensions internes, les poussent à répéter leurs conduites pour trouver une satisfaction.

. Les attaques du corps, et le jeu avec la mort, sont retrouvés avec une grande constance.

. L'évolution se fait avec des phases de gravité très variables, pendant lesquelles on observe des alternances des divers comportements, avec des phases de plaisir et de souffrance, qui amènent chez tous, à certains moments, le désir de pouvoir échapper à leur répétition. Ils ne deviennent pas psychotiques, même après dix ans, mais pour beaucoup l'adaptation sociale sera très limitée.

b) - Cette symptômatologie est très liée à la problématique psychologique de l'adolescent, qui met en cause le sujet et l'environnement.

A/ - L'ADOLESCENT.

a) - Sa dynamique est dominée par ce qui a été dénommé la "deuxième phase de séparation-individuation".

L'adolescent change; il doit accepter son nouveau corps mais aussi accepter la ré-élaboration des relations de son enfance, au point qu'on a pu parler de "deuxième naissance". Aidé par ses pulsions instinctuelles, il doit devenir une autre personne, définir son identité; mais cette démarche comporte beaucoup d'aléas pendant lesquels il aura tendance à se réfugier dans un comportement de dépendance; tous ces différents comportements agis vont venir blqouer la définition de son identité.

b) - C'est une phase de grande sensibilité narcissique; le besoin de satisfaction de soi est mise à rude épreuve et le sujet a bescin pour se construire du soutien des autres, de communications, afin de pouvoir définir de nouvelles relations affectives stables. Si un manque se produit, il ne pourra réaliser la séparation et restera dépendant de ses attaches affectives et recherchera, comme l'enfant, une satisfaction immédiate, voulant "tout tout de suite" et tout ou rien".

c) - A cet âge, l'adolescent a des difficultés à verbaliser, à exprimer ce qu'il ressent; ainsi les jeunes en état de dépendance se raconteront difficilement à un adulte et n'aimeront même pas raconter leur vie à des copains de galères, de peur de se mettre à flipper; il a tendance à agir ses pensées et ses désirs. L'intérêt des proches et des adultes a une grande importance pour lui; il l'aide à se dévoiler.

d) - La relation du jeune avec son corps, qu'il doit accepter dans ses nouvelles formes, est souvent ambigue; il supporte mal les transformations, l'apparition d'acné. Chez beaucoup d'adolescents, on remarque une négligence dans l'hygiène du corps, s'accompagnant paradoxalement d'une recherche sur le plan vestimentaire.

e) - La tendance banale à la répétition des conduites agies par lesquelles l'adolescent décharge sa tension interne.

f) - Le jeu avec l'idée de mort, retrouvé dans les journaux intimes, ou les psychothérapies, expliquant bien des comportements comme la manière de faire des sports à haut risque sans aucune précaution, de s'exposer à des situations dangereuses, est un élément structurant de la personnalité; au moment où il prend conscience de sa finitude inexorable, jouer avec la pensée de la mort lui donne un sentiment de liberté et d'autonomie. Chez les jeunes dépendants, quelles que soient leurs manifestations agies préférentielles, la confrontation à la mort

devient très prégnante, expliquant l'importance de la mortalité et la fréquence des suicides.

B/ - L'ENVIRONNEMENT.

a) - Les parents : à tous les âges, ils restent signifiants, s'ils savent manifester leur amour, quel que soit le comportement de leur enfant, mais ils doivent rester eux même et tenir, tout en étant capable d'écoute et de changements; ils sont, pour l'adolescent, le référent essentiel.

L'adolescent attend ses parents, les parents attendent l'adolescence qu'ils n'aient pas peur l'un de l'autre, qu'ils se parlent, qu'ils parlent d'eux même.

Les proches, grands parents, frères et soeurs,.. ont un rôle complémentaire précieux s'ils savent être le relais des parents, pour exercer une fonction de tampon dans les conflits entre eux et l'adolescent, à condition de garder un certain respect pour la ligne définie par les parents.

b) - Les pairs : les copains prennent de plus en plus d'importance dans leur confrontation avec eux; l'adolescent relativise le point de vue des parents; c'est pourquoi, pour sauvegarder une certaine cohérence entre ces apports contradictoires, il est souvent bénéfique que ses copains soient reçus dans la famille. Il fait l'expérience de l'affrontement et de la compétition, ainsi que des échanges affectifs et amoureux.

c) - Les Adultes.

On ne prendra jamais assez conscience de l'intensité de l'appel du jeune envers les adultes; c''est une des carences actuelles de notre approche des adolescents; une observation de CHOMBART de LAUWE, dans des études sociologiques datant des années 50, l'illustre bien :

"à partir de l'âge de 10 ans, l'enfant tourne au coin de la rue..". Il échappe ainsi au regard des parents, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas besoin d'eux : pour explorer le monde, il doit être sûr de pouvoir retrouver la sécurité et la chaleur affective. Mais à partir de cet âge, son avenir ne dépend plus seulement des parents; trop souvent on l'oublie et on les accable. Ils ne sont plus le référent unique, même s'ils restent indispensables.

L'adolescent s'affranchit ainsi progressivement de leur contrôle et de sa dépendance à leur égard; pour se construire et devenir lui, il lui est maintenant nécessaire de faire de nouvelles rencontres; il est en attente de relations avec des adultes, qui le considèrent comme grand, qui sont prêts à discuter avec lui, en l'écoutant et en tenant compte de ses propos, tout en parlant d'eux même, qui s'intéressent à lui pour lui, dans une relation libre, sans chercher à l'encadrer ou le controler, en se comportant comme de pseudo-parents, alors que justement il essaie d'échapper à la dépendance des siens, qui sont prêts à soutenir ses initiatives.

Les adultes ont donc une fonction précieuse de référents pour l'adolescent, dans sa propre découverte de lui même et du monde. Si pédagogues, éducateurs, médecins généralistes, adultes de rencontre n'assure pas la communication relationnelle libre et si possible dans une certaine continuité, qui constitue un soutien qui lui est idispensable, ils le laissent isolé, sans défense parmi les jeunes, ses pairs, dans les lieux attractifs : cafés autour des collèges et des lycées, Forum... Nous sommes tous interrogés sur notre responsabilité vis à vis des jeunes.

3/ - Compréhension étiopathogénique.

On ne s'exprime pas de façon répétitive par des comportements agressifs par hasard, pas plus qu'on ne devient toxicomane dépendant par gout. Les passages à l'acte ne définissent pas un sujet, pas plus que les toxicomanies ne sont définies par un produit.

- Il faut un SUJET avec un ETAT D'ESPRIT qui le pousse à rechercher des moyens pour faire disparaitre rapidement une tension désagréable ou obtenir un plaisir immédiat. Il faut connaitre la souffrance des jeunes en galère pour comprendre la signification de leurs décharges clastiques aussi bien que du recours aux drogues les plus diverses.

Une meilleure connaissance de tous ces sujets présentant des comportements agis répétitifs divers montre à l'évidence que cet état d'esprit est seulement aggravé par leur reproduction incessante et qu'il PRE-EXISTE au moment où l'adolescent y a recours. Cet état d'esprit est surtout lié au besoin plus ou moins marqué de dépendance qui pousse l'adolescent à résoudre dans l'immédiat une tension interne pour la décharger ou obtenir une certaine satisfaction.

La dépendance tient au fait que l'adolescent n'a pu se passer de s'accrocher à des personnes (ou à des substituts que représentent les comportements agis répétitifs); les psychothérapies et l'étude de leur histoire reconstituée progressivement ont maintenant bien établi que la plupart des sujets devenus dépendants, s'exprimant à travers des passages à l'acte répétitifs, aussi bien que par des prises de drogues, une anorexie mentale ou des tentatives de suicide répétitives, avaient présenté des difficultés psychoaffectives précoces dans les premières années, et qui s'étaient poursuivies, souvent à bas bruit, pendant l'enfance. Cette dépendance est attachée à un sentiment très profond d'abandon, facile à repérer parfois chez des sujets agressifs et instables, mais le plus souvent non apparent et inconnu du sujet, de carences sur le plan affectif, qui l'amènent à toujours être en demande de relations pour tenter de soulager immédiatement une angoisse provoquée par ce manque. Cette insatisfaction de base prépare l'adolescent, par crainte de perdre le lien affectif, à ne pouvoir faire face aux efforts de séparation pour parvenir à se définir indépendant.

Ces données expliquent la part d'inconscient non contrôlable dans la répétition de ses actes, même s'il est conscient.

Cette faille dans l'organisation psychologique est souvent ignorée du sujet et de son entourage et n'est révélée qu'au moment des turbulences de l'adolescence; ainsi aucun adolescent se mettant à passer à l'acte à l'occasion de toute frustration ou commençant à toucher sporadiquement aux drogues, ou résistant à sa faim pour parvenir à maigrir, ne sait s'il ne risque pas de devenir dépendant. Cette faille n'étant pas comblée pousse à une demande insatiable et tend à rendre toutes les relations superficielles, changeantes, aléatoires; le sujet est ainsi renvoyé à son impression d'isolement, à sa solitude, à son angoisse, qui lui fait rechercher un soulagement immédiat.

- Il faut un ENVIRONNEMENT particulier. Un certain degré de dépendance affective est banal au début de l'adolescence; normalement, l'adolescent y échappe progressivement au cours de sa lutte pour se séparer de ses attachements antérieurs, qui l'amène à s'autonomiser. Mais si, du fait de ses difficultés antérieures, cet appel à l'indépendance est trop pressant pour son équilibre, il va dépendre de façon majeure de l'environnement, de rencontres de hasard, devenant sensible à tout évènement extérieur, spécialement d'ordre affectif. Comme tout adolescent, il a besoin de communication, mais plus il est profondément dépendant, plus il est exclu, plus son évolution dépend de la rencontre avec des adultes pouvant devenir des référents, s'intéressant à lui pour lui, en répondant à sa faim de reconnaissance et de relations.

S'il ne les trouve pas, il est privé d'un soutien indispensable et qui le laisse isolé; il est enfermé dans le groupe de ses pairs, prêt à répondre aux sollicitations des copains qu'il fréquente dans les lieux attractifs. Son manque fondamental le poussera à utiliser des moyens artificiels pour soulager sa tension et satisfaire son besoin de dépendance : il les trouvera dans des attitudes anaclitiques, cherchant à s'appuyer sur n'importe quelle personne, au hasard, ou dans divers comportements agis, passages à l'acte, prises de drogues, anorexies mentales, tentatives de suicide répétées, qui alternent souvent entre eux chez le même sujet.

Ainsi ces comportements aggravent l'état d'esprit préexistant de dépendance dans lequel ils ancrent progressivement. Leurs répétitions, encouragées par la satisfaction momentanée obtenue lors de leur accomplissement, alliées peut être parfois à une aptitude psychologique particulière, tendent à pousser le sujet à les renouveler; elles finissent par devenir, pour l'adolescent, une modalité facile de résolution de toute angoisse, de toute tension psychique, de toute insatisfaction, de toute frustration, de toute désillusion affective et d'obtention d'une détente et d'un plaisir.

CONCLUSION

Ainsi la seule description de ces comportements agis déroutants, volontiers déviants, des adolescents ne peut nous permettre de les comprendre; s'en tenir aux étiquettes de "caractériels", "psychopathes", "personnalités anti-sociales", "toxicomanes".... c'est renoncer à leur donner un sens; c'est prendre l'effet pour la cause, c'est les désigner comme porteurs d'une tare et maintenir la notion d'irrécupérabilité.

Ces sujets ne peuvent être considérés comme atteints de psychose ou de névrose structurée, même s'ils peuvent présenter des décompensations passagères, d'ailleurs assez particulières, aussi par moment leurs actes les font faussement dénommer hystériques.

Cet ensemble, à la fois sémiologique malgré la diversité des manifestations, évolutif, étiopathogénique, nous parait justifier la nécessité d'un cadre nosologique particulier, que nous dénommons les ORGANISATIONS INTERMEDIAIRES. Elles sont caractérisées par :

- des points cliniques communs : selon les sujets, des comportements préférentiels se manifestent, soit sous la forme dépressive ana-

clitique (que nous pouvons appeler Organisations Limites, que nous préférons au terme d'Etats Limites, qui supposent un état fixe, alors qu'elles sont essentiellement instables), soit passages à l'acte agressifs (ORGANISATIONS A EXPRESSION PSYCHOPATHIQUE) soit attaques du corps : anorexie mentale-boulimie, toxicomanies, tentatives de suicide répétées (ORGANISATION A EXPRESSION PSYCHOSOMATIQUE).

Ces comportements se répètent et surtout alternent fréquemment chez le même sujet.

- L'évolution très variable la distingue aussi des psychoses et névroses structurées, qui correspondent à des organisations psychiques stables. L'évolution est largement ouverte, laissant la voie à des possibilités de récupération satisfaisante, à condition que les réponses appropriées leur soient apportées.

- La présence d'un défaut dans les qualités des relations affectives parents-enfant d'apparition précoce, et qui s'est poursuivi à bas bruit pendant l'enfance : c'est le point essentiel.

Ces carences n'ont pas abouti à une psychose et le sujet a échappé à la relation fusionnelle aliénante. Elles ne l'ont pas empêché d'aborder la position dépressive de Mélanie KLEIN, phase si importante pour permettre au sujet de distinguer le moi de l'autre, ce qui explique la lucidité de ces sujets et leur appréhension correcte de la réalité. Mais ils n'ont pu, comme les sujets névrotiques, aborder l'oedipe, l'intégration de la loi dans l'inconscient est insatisfaisante et ils ressentiront toute peine comme persécutive; la relative indistinction des sexes les pousse à des attachements affectifs indifférenciés qui expliquent la fréquence des relations sexuelles à multiples partenaires ou de l'homosexualité, leur faisant courir actuellement le risque de Sida.

La première phase de séparation-individuation que l'on décrit globalement au cours de la première année, a été marquée par une impression de carence

affective, ayant entrainé une sensation de manque, poussant le sujet constamment à la recherche de l'autre, créant ainsi une tendance profonde à la dépendance, qui augmentera si la carence s'est poursuivie pendant l'enfance; cette potentialité aura pour effet de rendre difficile à l'adolescent sa recherche d'autonomie et la définition de son identité pour peu que les circonstances d'environnement ne soient pas favorables.

Une telle conception des Organisations Intermédiaires :

- permet de ne pas les traiter de psychotiques ou de névrotiques,

- évite de catégoriser ces adolescents déroutants à partir de leur comportement, en les qualifiant d'étiquettes qui les condamnent,

- permet de regarder ces jeunes déroutants comme des sujets souffrant et en état de malaise psychologique, qui nous crient, par leurs comportements, leur besoin d'amour, attitude qui nous prédispose à les aider,

- rend compte de la surprenante multiplication de ces jeunes traduisant leur malaise par des comportements agis répétitifs depuis vingt ans. De tels cas étaient connus antérieurement, mais leur nombre était très limité. Actuellement ils représentent un phénomène de masse, qui autorise à les décrire comme une pathologie actuelle du jeune, ayant, quelles que soient les manifestations, la même gravité. Le fait que leur augmentation rapide ait eu lieu dans les pays occidentaux et que leur apparition, ainsi que la rapidité de leur multiplication, soient observées dans les pays en voie d'occidentalisation, nous fait penser que les carences psycho-affectives de base sont en relation avec la rapidité saisissante des modifications des structures familiales et des modes de vie dans ces pays. Quelques exemples peuvent l'illustrer : le nombre des divorces s'est rapidement accru et spécialement des divorces précoces survenant quelques années après le mariage, qui amènent les parents à une incapacité d'assurer à l'enfant une relation affective stable à long terme. Le nombre de familles monoparentales s'est brusquement accru : elles représentaient 5% en 1962, elles en représentent

plus de 50%. L'expansion de la société de consommation renforce pour tous le besoin de satisfaction immédiate.

Les adolescents dits "cas lourds", passant à l'acte, déviants, déroutants, ne paraissent plus comme des cas à part, des monstres immoraux; ils n'apparaissent plus que comme les sujets les plus gravement atteints, peut être du fait de dispositions physiologiques, mais surtout d'une histoire particulièrement dramatique et des circonstances d'environnement défavorable à l'adolescence, parmi un grand nombre de jeunes qui manifestent leur état de malaise par des comportements agis répétitifs.

La description des Organisations Intermédiaires amène à mieux situer l'importance des différentes Réponses à leur apporter, en particulier à celles s'exprimant en apparence par des comportements déroutants faits de la répétition de passages à l'acte.

A/ - Principes généraux.

1/ - Les symptômes ne peuvent à eux seuls faire l'objet du traitement : c'est toujours la personne globale qu'il faut considérer.

2/ - L'axe essentiel de la réponse est dominée par la tentative de favoriser l'établissement d'une relation objectale aussi stable et aussi bonne que possible, car la thérapeutique doit combler le "manque"; ceci suppose la rencontre de personnes choisies par lui, aimant les adolescents, mais en même temps capables de jouer un rôle de contenant.

3/ - Un environnement favorable, car c'est lui qui joue le rôle essentiel "dans la guérison naturelle" (WINNICOTT). La considération pour la famille et l'entourage a une grande importance.

4/ - Les institutions ne doivent pas vouloir tout régler en un temps et ne pas vouloir tout régler toute seule, car, étant donné

la profondeur des failles psychologiques, l'évolution s'etendra sur des années.

5/ - Une attention particulière doit être protée au corps.

B/ - Réponses institutionnelles.

Psychiatriques, Judiciaires, Sociales : nous connaissons leur importance, mais nous ne pouvons les détailler ici. Aucune ne peut, seule, résoudre le problème. Nous ne pouvons pas non plus aborder le travail avec la famille.

C/ - Réponses Personnalisées Non Institutionnalisées dans la Communauté.

L'environnement joue un rôle essentiel dans le déclenchement aussi bien que dans la réparation des comportements agis répétitifs de ces adolescents déroutants. "La cause du malheur, dit WINNICOTT, réside dans une faillite de l'environnement, qui a entrainé une carence de l'amour primitif qui n'a pu être suffisamment réparé. C'est l'environnement qui doit donner une occasion nouvelle à la relation au Moi, afin de l'aider à réparer cette faille narcissique et à résoudre ses conflits identificatoires... Cet adolescent explore dans un cercle de plus en plus large à la recherche d'objets".

C'est dans cette perspective que les Equipes d'Amitié ont défini les conditions d'efficacité de cette approche en milieu naturel : ces adolescents ont besoin de trouver dans leur environnement des personnes qui sont prêtes à l'écoute, au dialogue, qui s'intéressent à eux pour eux sans être porteurs d'un mandat personnalisé avec lesquels ils peuvent établir librement une relation amicale et qui soient prêtes à les accompagner pendant un certain temps malgré les ruptures.

Ces adolescents peuvent ainsi prendre appui librement sur un réseau de personnes qu'ils situent comme référents et qui leur servent à définir leur identité, à échapper à leurs réactions répétitives entrainées par la dépendance pour parvenir à leur autonomie et à construire leur vie. Les Equipes d'Amitié, comme d'autres équipes adoptant cette approche, ont vécu la puissance de transformation d'une telle relation.

N'est-il pas surprenant de constater la difficulté à faire admettre des notions aussi simples, aussi cohérentes aux besoins fondamentaux de ces jeunes, tant par les travailleurs sociaux, les éducateurs, les psychiatres, les magistrats que par les responsables administratifs et les élus? Ceux-ci refusant souvent de favoriser de telles formes d'action?

Un seul exemple concernant ces adolescents déroutants volontiers utilisateurs de drogues : Au Forum, où il en passe des dizaines de milliers quotidiennement, un jeune côtoie des adultes :

- commerçants à la recherche de clients, mais qui en ont peur au point d'embaucher des videurs,
- inspecteurs de police qui font leur travail,
- trafiquants ou revendeurs de drogues exerçant leur prosélytisme.

Mais un jeune n'y trouve jamais un adulte qui s'intéresse à lui pour lui!

Et pourtant :

- un utilisateur de drogues de façon plus ou moins épisodique entre 12 et 18 ans, est en recherche de rencontres de personnes qui l'écoutent et le reconnaissent
- un usager de drogues depuis longtemps dépendant après un long périple de cures, de post-cures, d'hôpitaux psychiatriques, de prisons... revient dans son quartier ou au Forum : pour une grande part

c'est la rencontre de personnes capables d'écoute et d'échanges dans ces endroits qui lui permettront de tenir, d'éviter la rechute qui l'amènerait à entrainer des plus jeunes dans la toxicomanie. Le rôle des Personnes, aussi bien dans la Prévention que dans le Soutien aux sujets dépendants dans leur questionnement vers un abandon de leur conduite, est ainsi clairement établi.

Il est temps que les Pouvoirs Publics alertent les adultes sur leur responsabilité, en même temps qu'ils doivent être prêts à leur assurer leur concours sans les mettre en tutelle, ce qui annulerait le sens de leur démarche près de ces adolescents. Or, dans ce domaine, la décentralisation a aggravé le sort réservé à ces jeunes en difficulté, passant à l'acte, déroutants, mais pourtant riches de possibilités; l'Etat s'est désengagé, transférant les financements aux départements, mais les départements, qui doivent tenir compte du rejet de cette population par les électeurs, affectent souvent les sommes qui leur étaient destinées à d'autres buts. Ainsi est créée une classe d'"abandonnés de la décentralisation"; une telle constatation doit amener le législateur à établir une nouvelle répartition des structures de pouvoirs dans certains domaines.

C'est un problème humain : il faut répondre à cette demande d'attention et d'amour, à ces cris d'appels que ces jeunes nous transmettent à travers leurs comportements agis répétitifs.

C'est un problème de justice vis à vis de ces adolescents victimes d'un passé qu'ils n'ont pas choisi.

C'est un problème de sécurité pour le pays dans l'avenir : il est toujours dangereux de créer une masse de "laissés pour compte".

LES MODALITES DE REPRODUCTION SOCIALE DE L'INADAPTATION DANS LE SYSTEME FAMILIAL: DES PROCESSUS A CONSIDERER EN VUE D'UN TRAITEMENT DE L'INADAPTATION ET DE LA DELINQUANCE

Jocelyne CASTAIGNEDE

Centre de Recherche de la Sauvegarde de l'Enfance du Pays Basque - France

Comment essayer de contrer au mieux les phénomènes d'inadaptation et de délinquance juvéniles? Rarement une interrogation aura suscité autant d'efforts et autant d'écrits, autant de doutes également tant cette entreprise paraît utopique compte tenu des moyens mis en œuvre et des résultats, fort décevants souvent, qui sont obtenus. D'aucuns nieront même l'utilité des prises en charge, coûteuses et inopérantes, dans le contexte de crise que nous connaissons. Ce radicalisme satisfera – heureusement – peu d'esprits; mieux vaut s'attacher à comprendre les phénomènes plutôt que de suivre ces sentiers du pessimisme et de la démission: au lieu de renier l'intervention institutionnelle ou de laisser les choses en l'état, en postulant que l'on ne peut rien améliorer en ce domaine, il est préférable de voir en quoi et comment l'efficacité des prises en charge peut être accrue.

Dans cette perspective, l'étude des processus de reproduction sociale de l'inadaptation dans le système familial, premier lieu de socialisation que rencontre l'enfant, permet d'apporter des éléments de connaissance des conditions d'émergence de la marginalité. Si l'adaptation sociale peut être définie comme la capacité à agir conformément à la majorité des gens et des groupes de sa culture, le véhicule essentiel de cette adaptation sera la famille; la Socialisation est ainsi comprise comme un "mécanisme de reproduction" dont la famille est le principal agent.

Mais la famille ne remplit pas toujours cette mission de socialisation des enfants qui lui est assignée et peut se présenter comme le creuset de déviances sociales diverses: l'intervention d'un service social est alors nécessaire, intervention qui se révèle impuissante à juguler l'inadaptation dans de nombreux cas dans la mesure où l'inadaptation se transmet d'une génération à l'autre. Comment se présentent les modalités de reproduction sociale de l'inadaptation et pour quelles raisons l'intervention institutionnelle n'a-t-elle pu obtenir les résultats escomptés? Telles sont les interrogations auxquelles ces lignes se proposent d'apporter des éléments de réponse susceptibles d'améliorer les pratiques d'intervention et, partant, d'amener à réviser le rôle des institutions.

Actes des Vèmes Journées Internationales - Vaucresson mai 19[illegible]

1 – LA REPRODUCTION DE L'INADAPTATION DANS LE CADRE DE PRISES EN CHARGE EN MILIEU OUVERT: UNE REALITE A MIEUX APPREHENDER.

Le point d'appui de notre analyse est une recherche menée par la Sauvegarde de l'Enfance du Pays Basque, recherche qui a également constitué le sujet d'une thèse de doctorat.

La problématique de cette étude, née d'un constat empirique effectué par les travailleurs sociaux de la Sauvegarde de l'Enfance du Pays Basque, avait pour objectif de voir comment se présentent les modalités et processus selon lesquels divers états d'inadaptation peuvent se reproduire au cours du temps. Le matériel d'étude est constitué par 248 "familles-problème" faisant l'objet d'une mesure d'AEMO (Action Educative en Milieu ouvert) ou de TAF (Tutelle aux Allocatives Familiales), ou des deux. et dans lesquelles des difficultés d'adaptation ont été notées dans deux générations au moins: il s'agit donc d'une étude documentaire rétrospective qui étudie les aspects d'un phénomène, mais également la caractérisation qui en est faite par les travailleurs sociaux. Conjointement à la connaissance des conditions d'émergence de l'inadaptation et de la délinquance dans le système familial seront analysées les dimensions, voire les dysfonctionnements, de la prise en charge institutionnelle.

A – Les modalités de la reproduction sociale de l'inadaptation

Les phénomènes essentiels qui sous-tendent la reproduction sociale de l'inadaptation ont été interprétés au vu de corrélations mises à jour par une analyse typologique qui avait pour objectif de retracer les grandes lignes de l'inadaptation telle qu'elle est cernée par les travailleurs sociaux. De l'examen des manifestations de l'inadaptation, on peut ainsi passer à l'analyse des modalités de sa reproduction: trois points qui constituent l'essentiel des résultats de cette étude, seront ici envisagés.

a – La reproduction sociale de l'inadaptation se présente comme un processus multiforme alliant à la fois l'invariance et le changement: *la non reproduction à l'identique* prédomine. S'il y a transmission significative de l'inadaptation d'une génération à l'autre, on ne relève cependant pas de reproduction à l'identique, de répétition pure et simple des symptômes ou des comportements d'inadaptation.

Deux directions peuvent être retenues à la suite de notre recherche: le niveau général du processus – la transmission du phénomène inadaptation – et le niveau spécifique de ce même processus – les différents aspects que revêt le phénomène. La reproduction de l'inadaptation apparaît ainsi comme une donnée ayant une double composante:

- un processus d'invariance par lequel on aurait une constance des conditions d'émergence des conduites d'inadaptation au plan intragénérationnel comme au plan intergénérationnel.

- un processus de changement par lequel on aurait une transformation des conduites d'inadaptation, selon les individus, sans que l'on puisse déceler de véritables profils de passage intragénérationnels ou intergénérationnels.

Invariance et changement apparaissent comme les deux aspects complémentaires du phénomène de reproduction sociale: dans un contexte général d'inadaptation – inadaptation tant familiale qu'individuelle – divers symptômes peuvent émerger: il y a changement dans la nature des manifestations que revêt l'inadaptation mais également invariance dans la mesure où , chez les enfants, on relève l'apparition de symptômes d'inadaptation alors que les parents présentaient déjà une inadaptation notable et souvent sanctionnée par une prise en charge de la part des services sociaux.

Ainsi la reproduction de l'inadaptation dans le système familial est davantage de l'ordre de la persistance des conditions d'émergence des conduites inadaptées que de l'ordre de la répétition de symptômes identiques dans leur physionomie. Dans ce processus, il semble qu'il y ait tendance à l'homéostasie du système familial par le biais de l'inadaptation: la combinatoire invariance/changement conduit toujours au même résultat, l'intervention nécessaire des services sociaux.

b – Si la reproduction de l'inadaptation – sous des formes diverses – se manifeste d'une génération à l'autre, il faut noter que les comportements inadaptés de chacun des parents pris individuellement ne se transmettent pas avec la même intensité: *l'inadaptation de la mère* apparaît plus prégnante dans le processus de reproduction que l'inadaptation du père. Ce fait a été constaté lors de l'étude diachronique de la reproduction de l'inadaptation: non seulement les grands-mères étaient décrites comme plus problématiques que les grands-pères. mais encore l'impact de leur inadaptation se faisait davantage sentir sur les parents que celui des grands-pères. La liaison observée du côté maternel se révélait significative alors qu'elle ne l'était pas du côté paternel: nous avons même relevé une reproduction terme à terme au niveau du sexe féminin du problème le plus conséquent pour juger de l'inadaptation des mères au vu des dossiers consultés, la moralité douteuse. La reproduction de l'inadaptation, en outre, se notait entre la grand'mère maternelle et les collatéraux de la mère alors qu'elle n'était pas significative dans la lignée paternelle. Quant à la reproduction de l'inadaptation des parents aux enfants, elle est qualifiée par un indice moyen de corrélation plus élevé côté maternel que côté paternel, ce qui traduit une différence notable entre l'impact de l'inadaptation de la mère et celui de l'inadaptation du père sur l'inadaptation des enfants.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer l'impact de la mère sur le devenir de ses enfants. De nombreux points de vue. tant en psychanalyse qu'en psychologie, ont mis au premier plan le rôle de la mère et ont

montré combien, dans le processus de socialisation, les fautes éducatives de la mère pouvaient être porteuses des conséquences les plus regrettables, telle une mauvaise socialisation révélée par des symptômes divers d'inadaptation. Nous avons noté en particulier, la corrélation entre un mauvais comportement de mère de famille accompagné d'absence d'attachement aux enfants et l'inadaptation de ces derniers.

La Criminologie, au travers de diverses approches, a également apporté des éléments de compréhension de ce phénomène, tant au niveau de la théorie de l'imitation de Tarde, qui induit une imitation plus grande des personnes qui nous sont proches, que de celle de l'Association Différentielle de Sutherland: si l'individu assimile inévitablement la culture environnante, il intègrera encore plus les schèmes de conduites de la mère que ceux du père étant donné que le comportement déviant s'apprend par un processus de communication. Et dans des populations telles que celles prises en charge par les services sociaux, il sera difficile à l'enfant d'effectuer une démarche d'Association Différentielle positive dans la mesure où sa mère ne présente pas une attitude correcte mais au contraire des symptômes d'inadaptation de nature diverse. La théorie de la régulation sociale de Mr Hirshi peut également être mentionnée ici: selon cette théorie, c'est la force du lien reliant un individu aux personnes significatives pour lui qui l'aide à se conformer aux règles de la vie sociale. De bonnes relations avec la mère, première personne significative pour l'enfant sont primordiales pour une bonne socialisation. Dans notre étude, nous avons noté la forte corrélation existant entre l'absence d'attachement de la mère pour ses enfants et la délinquance de ces derniers: l'apparition de la délinquance peut trouver là une explication de son étiologie chez certains sujets.

L'impact de l'inadaptation maternelle dans les processus de reproduction sociale de l'inadaptation peut enfin être interprété par référence à la notion d'investissement parental, l'un des concepts de base de l'Ethologie. L'investissement parental apparaît primordial pour le bon développement de la progéniture, mais le manque d'investissement parental émanant de la mère engendre des carences plus graves chez le petit que l'absence d'investissement parental émanant du père. Dès lors, la mère peut pallier les carences du "mauvais père", mais le père ne peut que difficilement pallier les carences de la "mauvaise mère". A l'évidence, l'absence d'attachement émanant de la mère aura les conséquences les plus regrettables, telle l'émergence de la délinquance chez les enfants.

c – Un troisième résultat de notre étude mérite d'être mentionné même s'il n'a pas le caractère d'une innovation: il s'agit du net clivage qui s'est dessiné, lors de l'analyse typologique, entre les *populations délinquantes* et les *populations inadaptées*. Lors de la partition des groupes au moment de l'élaboration des typologies concernant l'inadaptation des enfants, la délinquance avérée est la première variable à intervenir pour différencier

nettement ces deux types de populations. De plus, les délinquants ne semblent pas venir des familles les plus problématiques telles qu'elles sont caractérisées par les travailleurs sociaux. Il semble bien que délinquance et inadaptation soient deux réalités qui ne sont pas superposables et qui réclament une distinction étiologique si l'on veut ajuster au mieux l'intervention institutionnelle.

Une meilleure connaissance des modalités de la reproduction de l'inadaptation peut être complétée, en vue d'une amélioration des pratiques, par l'examen des dysfonctionnements mis à jour lors de l'étude documentaire que nous avons conduite. Le rôle de la famille est certes prégnant dans les processus de reproduction sociale de l'inadaptation, mais cette constation ne doit pas faire oublier que la pathologie familiale n'est pas la cause unique de la reproduction de l'inadaptation: des interventions mal appropriées peuvent accentuer le phénomène.

B – Les dysfonctionnements de la prise en charge en Milieu Ouvert

Dans la mesure où nous avons effectué une étude rétrospective au moyen de documents du type enquêtes sociales et rapports de suivi de familles, nous sommes en présence d'une caractérisation de l'objet et d'un discours sur l'objet; dans cette caractérisation peuvent interférer des modalités de représentations: les écarts entre les objectifs assignés à la prise en charge en milieu ouvert et les attitudes perpétrées par les travailleurs sociaux engendreront des dysfonctionnements susceptibles, par un effet pervers, d'entraîner des conséquences allant à l'encontre du but escompté, c'est-à-dire permettre la pérennité de troubles que la prise en charge était censée réduire.

a – Au vu de l'étude que nous avons menée, il apparaît que les praticiens ne se centrent pas sur les *variables significatives*: ils privilégient la dimension économique de la famille au détriment de l'ambiance familiale, alors que c'est cette dernière qui se révèle en liaison avec les problèmes posés par les enfants lorsqu'elle est défectueuse. Il s'avère même que le constat d'échec des mesures d'Assistance Educative effectué par les travailleurs sociaux est corrélé avec une mauvaise ambiance familiale: l'action socio-éducative est inopérante lorsqu'elle ne prend pas en compte la dynamique relationnelle problématique.

Il semble que les travailleurs sociaux effectuent une caractérisation de l'inadaptation et de la délinquance selon des schèmes de représentations préétablis de ces phénomènes: les données du cas sont négligées au profit d'indications plus banales, conduisant à des actions stéréotypées qui négligent la spécificité du cas.

b – Ce genre de démarche peut être noté lorsque l'on examine comment est caractérisée l'inadaptation des enfants dans les familles-problème. On

constate que le type de mesure pris pour les enfants est davantage lié aux problèmes présentés par les parents qu'à ceux présentés par les enfants eux-mêmes. De plus, un *effet masse* fait que l'inadaptation des enfants est prise en compte quantitativement plutôt que qualitativement: L'inadaptation de la fratrie prime sur l'inadaptation des enfants pris individuellement. Certaines considérations contextuelles sont retenues au détriment des données cliniques sur le cas.

L'amélioration de la qualité des prises en charge, qualité pouvant être estimée au travers de leur efficacité, passe d'abord par une meilleure appréhension des cas, tant au niveau familial qu'au niveau individuel: l'ajustement des interventions doit prendre en compte les différentes données que nous avons brièvement rappelées dans une perspective systémique mais en s'attachant également à cerner la spécificité de l'individu.

2 –LE REAJUSTEMENT DU ROLE DE L'INSTITUTION: UN MOYEN SUSCEPTIBLE DE CONTRER LA REPRODUCTION DE L'INADAPTATION.

La recherche qui sert de toile de fond à notre propos a débouché sur un double constat: à défaut d'une prise en considération des variables environnementales, les mesures de suivi en milieu ouvert sont vouées à l'échec dans de nombreux cas; mais les variables individuelles sont prégnantes pour comprendre le comportement de certains sujets, tout particulièrement en ce qui concerne l'émergence de la délinquance. Pour aborder les problèmes d'inadaptation et de délinquance, l'intervention médico-psychosociale doit s'effectuer selon des cercles concentriques dont le pivot est l'individu.

A – *Au niveau institutionnel*, un double objectif doit être atteint. Il s'agit tout d'abord de faire en sorte que l'action des différentes institutions intervenant auprès d'une famille ou d'un sujet présente une articulation logique. Les familles à nombreux problèmes sont l'occasion de mesures multiples parfois peu coordonnées. Comme tout système, le système familial est immergé dans de nombreux "super-systèmes" qui lui imposent des normes, parfois des contraintes rigides. Non seulement une coordination est souhaitable au plan des interventions des travailleurs sociaux, mais également entre les intervenants d'autres champs: médical, policier ou judiciaire. N'est-il pas aberrant, voire dangereux, d'imposer à une famille deux ou trois enquêtes sociales successives émanant de mandants différents? Cette répétition conduira à une rigidification du système familial et à un renforcement de ses mécanismes de défense; elle rendra difficile une analyse de la situation susceptible d'amorcer un processus de changement.

Décloisonnement et coopération devraient être les axiomes de base lorsque l'on parle de traitement de l'inadaptation et de la délinquance: une mise en commun des informations concernant une famille, une concertation au niveau des actions à mener, amènent à réviser le rôle de chaque institution ou de chaque service intervenant auprès des familles - problème. De telles actions concertées ne menaceront pas l'identité de chaque institution et n'annihileront pas sa spécificité, mais seront la source d'un enrichissement mutuel permettant à chacune d'améliorer ses pratiques. De plus, la perspective intersystémique est indispensable dans la mesure où seule la connaissance du réseau des systèmes dans lesquels évolue la famille, peut aider à reconstruire son identité.

L'institution devra veiller en outre à ce que son intervention ne soit pas freinée, et réduite à néant parfois, par des effets pervers découlant d'une appréhension insuffisante ou erronée des situations pathogènes.

L'étude que nous avons menée a montré combien les prises en charge s'organisent autour de schèmes préétablis caractérisant l'inadaptation et la délinquance: prégnance du contexte socio-économique sur les interrelations familiales, effet masse de l'inadaptation des parents sur le nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure éducative. Bannir les actions stéréotypées est la condition sine qua non de prises en charge efficaces: il ne s'agit pas de plaquer une réponse à des besoins en fonction d'une norme préétablie, mais de restaurer l'identité des familles et des sujets. Le rôle du "tiers social" est de faire en sorte qu'il y ait possibilité d'existence d'une réponse à un conflit: son action doit permettre une analyse en termes de dépassement du conflit bipolaire et restaurer le rôle de médiateur dévolu au travailleur social. La logique du Social doit conduire à ce que le travail social apporte une aide efficace et non pas un assistant qui rappellerait ses origines lointaines: le traitement de la reproduction de l'inadaptation ne peut passer que par ce changement d'optique.

B – *Au niveau familial*, il s'agira également de cerner au mieux les caractéristiques du système familial. Cette démarche évoquée précédemment permettra de connaître les dimensions du système familial et tout particulièrement les interrelations familiales. La non prise en compte de la dynamique familiale peut rendre inopérante toute action socio-éducative. L'un des traits majeurs des familles-problème est une mauvaise ambiance familiale et à défaut de prise en compte de cette dimension, l'intervention permet, paradoxalement, la perennité de troubles que le mandat d'AEMO avait pour but de réduire. Compte-tenu de ce fait, il semble que l'usage de la thérapie familiale, l'une des applications de l'approche systémique, puisse aider à rétablir l'harmonie familiale. Si elle n'a pas la prétention de se présenter comme la panacée, la thérapie familiale peut être une auxiliaire efficace dans les familles-problème où est constatée une très mauvaise ambiance familiale, génératrice de troubles divers chez les enfants, troubles psychologiques ou psychosomatiques et délinquance arrivant en tête

des difficultés d'adaptation manifestées. De plus, la gestion des thérapies familiales sera améliorée par une connaissance plus approfondie des processus de reproduction sociale de l'inadaptation: la rigueur conceptuelle exigée pour toute approche systémique ne peut être que fructueuse pour la conduite de ces thérapies, une correcte appréhension des problèmes étant la première étape d'une adéquation des interventions.

Le positionnement du sujet dans l'histoire familiale peut également être fécond lors de la prise en charge individuelle, tout particulièrement au niveau du traitement des jeunes délinquants dont notre étude – comme bien d'autres – a montré qu'ils n'étaient pas issus des familles les plus défavorisées mais plus souvent de familles où régnait une ambiance perturbée. La prise en charge individuelle, qu'elle soit effectuée en milieu ouvert ou en institution, doit prendre en compte l'histoire familiale du sujet: il s'agira d'obtenir le maximum de renseignements sur ses ascendants et ses collatéraux, mais également de cerner au mieux le fonctionnement familial. Replacer le sujet dans le contexte familial et reconstruire le réseau de relations dans lequel il est inséré ne sont pas deux démarches qui ont pour but de faire endosser à la famille toute la responsabilité d'une conduite, mais bien plutôt d'aider à mieux comprendre la genèse d'un comportement perpétré par un individu qui va être l'objet d'une prise en charge. Une correcte appréhension du cas à traiter passe par cette étape qui doit être couplée avec une prise en compte des données individuelles.

C – *Le niveau individuel* constitue certainement le nœud gordien des phénomènes de déviance: le processus de changement à amorcer afin de réduire les conduites marginales d'un individu ne peut être envisagé sans une action sur ce même individu; à l'évidence, c'est ce dernier qui est porteur d'inadaptation et éventuellement générateur d'inadaptation lorsque l'on considère la reproduction du phénomène.

Deux apports de l'étude que nous avons réalisée conduisent à rappeler la nécessité de considérer les cas dans leur spécificité. Tout d'abord le clivage entre les populations inadaptées et les populations délinquantes, corroboré par le fait que les délinquants ne sont pas issus des familles les plus défavorisées, rappelle que délinquance et inadaptation doivent être distinguées afin d'ajuster l'intervention à la réalité. Un examen clinique du sujet aidera à cerner la personnalité du jeune délinquant et complètera utilement l'enquête sociale. Cet examen médico-psychologique est prévu dans le texte de l'Ordonnance du 2 Février 1945 sur l'enfance délinquante mais il n'est pas, hélas, pratiqué suffisamment; il devrait être effectué avant toute prise de mesure, c'est-à-dire avant tout traitement, et devrait de plus être réalisé le plus finement possible: la batterie de tests à la disposition des cliniciens représente à cet égard une palette fournie, certains tests étant même sous-exploités, tel le test de Rorschach, dont certains indicateurs se révèlent prédicteurs d'un comportement ultérieur caractérisé par la délinquance persistante ou grave comme l'ont montré les résultats d'une recherche récente sur

la Personnalité Criminelle (menée par le Centre de Recherche de la Sauvegarde de l'Enfance du Pays Basque). La revalorisation de l'examen clinique est certainement un moyen susceptible de rendre plus performante l'intervention institutionnelle auprès des jeunes délinquants.

Le deuxième apport de la recherche servant de point d'appui à ce propos et que nous mentionnerons dans ce développement est l'impact de l'inadaptation maternelle dans le processus de reproduction: à long terme, l'inadaptation des filles se révèle davantage génératrice de problèmes que l'inadaptation des garçons, alors que ce sont les attitudes des garçons qui retiennent le plus l'attention dans la mesure où elles sont à l'origine de comportements plus dérangeants vis-à-vis de la société.

Si l'on veut réduire la reproduction de l'inadaptation, il est impératif de mieux prendre en compte l'inadaptation des filles compte tenu de son impact dans le processus. Dans un premier temps, il conviendrait de faire porter les efforts sur la détection de cette inadaptation, moins visible que celle des garçons, et en conséquence plus malaisée à saisir. Dans un deuxième temps, il est souhaitable de tout mettre en œuvre pour réguler cette inadaptation en élargissant les possibilités de prises en charge et en affinant au mieux ces dernières.

Il est certainement rentable à longue échéance, si l'on raisonne en terme de coût/efficacité, de tenter de réduire les difficultés d'adaptation des filles afin qu'elles soient en mesure d'offrir les soins adéquats à leurs enfants que d'atténuer celles des garçons, les pères ne pouvant que difficilement pallier les carences des mères. Cependant, qu'on nous entende bien: il ne s'agit évidemment pas de proposer l'arrêt complet des interventions auprès des garçons inadaptés ni même de les réduire, mais de ne pas laisser de côté les problèmes des filles et de fournir à ce niveau des prestations supérieures en qualité et en quantité: la réduction des phénomènes de reproduction sociale de l'inadaptation ne peut faire l'économie d'une telle action auprès des petites filles et adolescentes inadaptées. Une nouvelle fois, la centration sur l'individu inadapté se révèle nécessaire dans une perspective d'adéquation des prises en charge à la réalité de l'inadaptation.

Ainsi, les données issues de la recherche que nous avons menée nous conduisent à penser que face à la chronicité de l'inadaptation dans les familles-problème, l'approche systémique est certainement une aide précieuse pour le

praticien. Une interrogation est toutefois inscrite en filigrane de ces propos: ne faut-il pas aller au-delà de cette perspective en considérant davantage les dimensions de l'individu? Loin de détruire l'identité de ce dernier, la double démarche de positionnement du sujet dans le système familial, donc dans l'histoire familiale, et du recours à un examen clinique approfondi, permettrait la réduction des phénomènes de reproduction sociale de l'inadaptation par une prise en charge appropriée: tout traitement qui se veut efficace, doit être élaboré consécutivement à ces deux actions.

Les différents moyens évoqués sont susceptibles d'éviter le dysfonctionnement des mesures de suivi en milieu ouvert qui, par un effet pervers, aboutissent dans de nombreux cas à l'inverse du but assigné, c'est-à-dire à perpétrer des phénomènes qu'elles étaient censées atténuer. Réduire les effets de la reproduction sociale de l'inadaptation n'apparaît pas de la sorte une mission impossible dans la mesure où il s'agit surtout de mieux utiliser les ressources existantes plutôt que d'imaginer des procédures nouvelles. Inciter encore davantage les praticiens à la rigueur est certainement l'enseignement que nous devons tirer de notre recherche. Car c'est bien une révision des interventions institutionnelles qui semble nécessaire plutôt qu'une pléiade d'innovations, nécessitant des ressources difficiles à dégager actuellement.

Cette révision passe par une rééquilibration de l'impact des différentes données en matière d'inadaptation et de délinquance: personnalité et situation sont indissociables, et c'est un leurre – voire une erreur rendant toute action socio-éducative inopérante – de prétendre que la seule prise en considération de la situation suffit pour expliquer un comportement. Le rappel de l'histoire familiale et du milieu dans lequel s'insère le sujet, prélude indispensable d'une approche correcte de l'individu inadapté sur lequel va être effectué un traitement, ne saurait gommer les différences individuelles et donc la spécificité de chaque cas; la perspective clinique doit être revalorisée: elle ne peut être occultée par l'approche situationnelle.

REFERENCES

ALLEE, R., (1982). *"L'assistance éducative en milieu libre est parfois un leurre dangereux"*. Les Cahiers du C.T.N.E.R.H.I..

AUSLOOS, G., (1983). "Adolescence, délinquance et famille" in: *Marginalité, système et famille. L'approche systémique en Travail Social.*, Collection Relectures, C.F.R.E.S. Vaucresson. I.E.S. Genève.

BAREL, Y., (1973). *"La reproduction sociale. Systèmes vivants. Invariance et changement"*. Editions Anthropos.

BEAUCHARD, J., (1981). *"Le tiers social. Stratégies et politiques de médiations"*. Ed. Réseaux.

CASTAIGNEDE, J., (1983). *"La reproduction de l'inadaptation"*. Revue Espace Social, n° 6

CASTAIGNEDE – RIVES, J.,(). La reproduction sociale de l'inadaptation dans le système familial. Etude d'une population prise en charge par des services sociaux et des institutions spécialisées. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle - Université de Pau et des Pays de l'Adour.

CASTAIGNEDE, J. et TREMBLAY, R.E.,(1984). Investissement parental et transmission de l'inadaptation sociale chez l'humain. Actes du Colloque International d'Ethologie. De Haro éditeur. Barcelone.

GAUDIN, M. et PERCEROT, L., (1979). *"La notion d'inadaptation"*. Publications du C.T.N.E.R.H.I..

HERAULT, J.C., (1984). *"Apport du Rorschach dans une recherche sur la notion de personnalité criminelle"*. Actes du 11ème Congrès International du Rorschach, Barcelone (sous presse).

HIRSCHI, T., (1969). *"Causes of Delinquency"*. Berkeley University of California Press.

LEPAGE-CHABRIAIS, M., (1983). *"L'intégration sociale et ses difficultés spécifiques chez les jeunes filles"*. Sauvegarde de l'Enfance.

SUTHERLAND, E.H., (1966). *"Principes de Criminologie"*. Paris. Cujas. (Traduction de la 6ème édition. 1ère édit. 1924).

TARDE, G., (1972). *"La philosophie pénale"*. (1ère édition 1890) Paris. Cujas. Préface de J. Pinatel.

CHAPITRE IV

La désorganisation, l'exclusion et la rage

La galère, celle de chacun des jeunes, est organisée à partir de trois principes, de trois définitions de la situation sociale différentes. Chacun d'eux a sa propre logique même si les acteurs passent constamment de l'un à l'autre dans une sorte d'enchevêtrement continu.

DÉSORGANISATION

La désorganisation sociale est le plus souvent décrite par les adultes comme étant extérieure à eux ; ils tentent toujours de s'en démarquer et de se présenter comme des îlots de stabilité dans un monde anomique. Ce n'est jamais le cas des jeunes qui décrivent cette désorganisation « de l'intérieur ». D'un côté, le monde dans lequel on vit est pourri, de l'autre, la délinquance s'explique par les « problèmes personnels » de ceux qui vivent dans cette pourriture.

Quel que soit l'interlocuteur du groupe, policier, juge ou travailleur social, les premières séances de travail des groupes de jeunes commencent par la description de la désorganisation sociale de la vie des cités. Le vocabulaire est toujours le même, celui de la pourriture et de la merde. « On est pourris, on vit dans un contexte pourri, on vit dans des bâtiments pourris. » « Ici, c'est la merde. » L'arrêt de bus s'appelle l' « arrêt de l'angoisse ». La merde n'est pas ailleurs, dans la cité voisine, elle est bien là, à côté ce n'est pas plus pourri qu'ici, au contraire. Tout est minable et dégradé. Les gens sont pauvres, il n'y a rien, les commerces sont absents, quant

aux loisirs proposés, ils ne correspondent pas à ce qu'un jeune peut souhaiter. A la cité des Saules, à celle de Bois-l'Abbée, aux Mordacs ou aux Minguettes, nous ne sommes pourtant ni dans des taudis ni dans des cités de transit, mais dans ces barres et ces tours banales où les murs sont décorés de graffitis, où les ascenseurs sentent l'urine, où chaque cage d'escalier abrite son groupe de jeunes qui « glandent », où les pelouses n'ont de champêtre que le nom. La pourriture, c'est d'abord la pauvreté et parfois même la misère. C'est aussi un décor ; il est difficile de résister au climat déprimant d'une grande cité de H.L.M. en novembre à Champigny ou aux Minguettes en janvier. Ayant loué un appartement à la cité des Minguettes durant l'hiver 1984, nous avons pu connaître quelque temps cette atmosphère grise où la seule sortie se borne vite à trainer du supermarché au seul café du centre commercial. « Le retour des vacances, c'est le retour dans la merde », dit-on aux Minguettes.

Mais pour les jeunes, la pourriture n'est pas une simple affaire de décor. Elle est aussi faite de relations hostiles ou tendues. Il y a d'abord les chiens : « Je connais des types qui dressent des chiens. Je sais que ces mecs-là, ils les lâcheraient sur moi avec plaisir. » Majid pense d'ailleurs que ces gens-là ne sont pas plus racistes ou violents que d'autres, ils se défendent et protègent leur cave et leur voiture. « Ça les démange de lâcher leur chien », ajoute Laurence. Vraies ou bien exagérées, les histoires de coups de fusil tirés au hasard d'une fenêtre du dixième étage se répandent dans toutes les cités. Chacune d'elles a le même « folklore » de violence. Dans un club de jeunes totalement délabré de Clichy, il n'y a plus de vitres mais du contreplaqué car toutes les vitres ont été brisées par balles. Téléphoner d'une cabine en état de marche relève de l'exploit et le supermarché ressemble à un camp retranché. Bien souvent, les jeunes décrivent les gens des cités comme des fous et comme des « dingues ». « Tu vois les bouteilles tomber du dixième étage, pour s'amuser, il y a des gens qui jettent des trucs par la fenêtre. Une fois, ça a été un gros cendrier... Souvent, il y a des mômes qui prennent du plomb dans le cul. » Les gens ne se parlent pas, se méfient, sont agressifs et désaxés. Parfois, lorsque les groupes s'échauffent, on se croirait dans un roman de Chester Himes et les histoires se multiplient. Les enseignants aussi paraissent fous et imprévisibles ; il y a ceux qui tapent pour n'importe quoi et ceux

qui se font taper, et les autres sont parfois tout aussi incompréhensibles : « Une fois, il y en a un qui m'a mis 13 en maths, j'ai jamais compris pourquoi, c'était pour avoir la paix. » Les plus petits, les enfants, on les appelle les diables, « c'est les plus dangereux, ils cassent tout, ils piquent tout et font toujours des conneries ». Ils semblent avoir le monopole des cages d'escaliers et le contrôle des boîtes à lettres. Tout cela va de mal en pis parce que ceux qui arrivent sont pires que les autres. Ceux qui restent à la cité n'ont pas pu faire autrement. Dans le cas des Minguettes, ce jugement semble confirmé puisque depuis 1975, la Z.U.P. a perdu 30 % de sa population. En 1982, il y avait 2 200 logements libres. Seuls les immigrés et les plus pauvres ne peuvent pas partir et les commerces ferment[1]. Une enquête réalisée dans cette cité montre que deux ménages sur trois se sentent « captifs et insatisfaits[2] ». Le discours est le même dans toutes les cités où nous avons travaillé ; les Minguettes sont un symbole, pas une exception.

Les jeunes disent que les formes de solidarité banales de voisinage n'existent pas chez les adultes. « S'il manque de l'huile, la voisine n'en donne pas. » « Tant qu'on connaît pas quelqu'un personnellement, il peut crever. » Le groupe d'Orly illustre malgré lui cette indifférence lorsqu'il apprend que deux copains viennent de se faire arrêter pour un casse dans un supermaché ; les jeunes ne manifestent pas la moindre émotion, la moindre solidarité : « Ils ont fait les cons, attention, la connerie, ce n'est pas le cambriolage, mais de s'être fait prendre. » Le groupe de jeunes ne se présente pas comme un îlot de chaleur et de solidarité, de sécurité affective dans l'ensemble dégradé. Il n'y a pas de bande comme forme d'auto-organisation spontanée permettant de s'opposer à la désorganisation[3].

La délinquance n'est, dans aucun cas, située à l'extérieur du groupe. Les jeunes en parlent sur le mode le plus banal, ni héroïque ni honteux, elle fait partie de la vie même de la galère. Il paraît clair que presque tous ont volé, ont eu affaire à la police, à la justice parfois pour des actes relativement graves. Un jeune du groupe d'Orly est inculpé pour homicide volontaire et en parle, lors de la rencontre avec la police, sans soulever d'émotion particulière. L'activité délinquante est présentée sur un mode banal et fait partie du tableau de la désorganisation. En effet, les dingues sont aussi des jeunes qui sont, comme les autres et peut-

être plus encore, victimes des vols et des agressions. La délinquance de la cité est aussi la délinquance dans la cité et les voleurs volent d'aussi pauvres qu'eux[4]. « C'est vrai que quand je rentre le soir, des fois après une heure du matin, je ne suis pas très fière, c'est problématique », dit Laurence en racontant les affaires de viol dont les victimes ne portent guère plainte parce qu'elles ont peur des représailles. « C'est vrai que le viol, t'en as ras le bol à la fin. » Bien sûr, ce ne sont pas les quelques copains qui sont à craindre, mais au-delà, tout est possible, dans l'indifférence générale : « T'as qu'à te faire agresser, tu verras si les gens vont t'aider, ils veulent pas se mêler de ce qui les regarde pas. Même si ça les fait souffrir, tant pis, c'est chacun pour soi. » Les premiers propos des jeunes les présentent comme enfoncés dans la « pourriture ». Ils ont aussi le sentiment de produire des conduites « atypiques » et folles. Jamais, dans ces premières rencontres, les jeunes n'opposent la chaleur du groupe à la « sauvagerie » de l'environnement ; ils se décrivent eux-mêmes dans le langage de la désorganisation, leur mode de vie ne leur paraît pas plus acceptable que celui des adultes de la cité.

Ces sentiments de désorganisation sont si forts qu'ils conduisent les groupes, qui, nous le verrons, haïssent pourtant la police, à reprocher aux policiers de ne pas assez intervenir pour les protéger, d'abord contre les fous, ceux qui tirent et qui ont des chiens, mais aussi contre la délinquance dont ils sont alternativement les coupables et les victimes. Un garçon raconte sans rire qu'on lui a volé une mobylette qui lui rendait bien des services et qu'il avait d'ailleurs lui-même volée : « J'avoue franchement que le mec que je prends à piquer, je lui explose dans la gueule. » Il faudrait une police plus ferme et plus efficace. Même aux Minguettes, pourtant en guerre avec la police, les jeunes demandent au commissaire de s'occuper d'eux en tant que victimes, de venir sur le quartier faire respecter la loi et l'ordre ; la police devrait protéger les jeunes contre eux-mêmes et surtout protéger les enfants contre les mauvais traitements de leurs parents. Les appels à la police n'effacent évidemment pas la haine, mais ils indiquent que le sentiment de désorganisation est profond et qu'il n'est pas vécu comme une « différence culturelle », comme une habitude de vie autonome en butte au regard des étrangers, mais au contraire comme une destruction interne qui s'exprime là sans

référence à un passé convivial, à la différence, nous le verrons, du discours des adultes.

La pourriture et la merde ne sont pas seulement une situation extérieure à l'acteur, elles détruisent aussi le sujet. Les jeunes associent directement le thème de la pourriture du milieu de vie à celui des *problèmes personnels*. Ils élaborent spontanément une théorie de la délinquance centrée sur des dimensions psychologiques de l'acteur, sur le fait qu' « on ne va pas bien ».

Cette « théorie », nous verrons que les groupes en proposent d'autres, est amorcée par l'évocation des problèmes familiaux. Evocation seulement parce que les jeunes parlent volontiers d'eux-mêmes et de la société, et très peu de leur famille. Ils préfèrent en parler indirectement, à travers les familles et les cas qu'ils connaissent, en dehors de leur propre situation. Si les enfants sont des diables, c'est parce que les parents sont « dingues ». « Il y a des parents qui partent bosser et qui enferment les gosses sur le balcon de l'appartement. » « Il y en a qui jettent un sandwich par la fenêtre pour le repas. » La pauvreté le partage à la folie. On parle, souvent à Champigny, des enfants qui se font battre dans l'indifférence générale. Contrairement à l'image de la famille immigrée unie par la tradition, les jeunes suggèrent la désagrégation et une grande souffrance. Brahim explique : « J'accuse pas mes frères, mais il y a un laisser-aller qui se répand sur les enfants. » Le père voit son autorité s'effriter et devient violent, les frères aînés, c'est-à-dire souvent les jeunes eux-mêmes, sont un bien mauvais exemple. Brahim ajoute que l'école a brisé les liens avec les parents. « Ça a cassé sur la scolarité. Autrefois, les parents, ils formaient un lot, ils avaient leur langage, ils avaient leur rythme à eux. » « On est attachés des deux côtés, mais ça explose. » Majid parle de la violence de son père à laquelle il n'a échappé qu'en devenant plus violent encore. Les jeunes immigrés ne sont pas les seuls à évoquer de tels problèmes. Une fille parle de son frère de « père inconnu », une autre de ses parents « abrutis ». « Je m'entends mieux avec la voisine qu'avec eux. » Pourtant, Chantal aime bien ses parents mais elle ne parvient pas à leur parler : « Mes parents savent que je suis dans la merde, mais ils ne savent pas comment j'y suis ! A quel point j'y suis ! Ma mère, si elle voit la merde dans laquelle je suis, elle se tire une balle dans la tête, et ma mère, en plus, elle pourrait pas m'aider, hein ! c'est pas possible ! »

Pascal : « J'ai trois frangins, plus ça va, plus les parents ils sont largués... C'est moi qui règle leurs problèmes, mes parents savent pas quoi faire, c'est pas leur faute... Mon père, il essaye de me parler, je le repousse. Des problèmes, je vois il y a des fois où ils pourraient en parler. Je sais pas comment les aborder et eux non plus ne savent pas comment m'aborder... Ils essaient de comprendre avec les idées qui sont vieilles, c'est ça le problème. » Un autre jeune explique : « Mon père, il boit, moi, je fume du shit, eh bien, je me considère pas moins que mon père. » La misère n'explique pas tout : « Mon frère a quatorze ans, il fait tout le temps des conneries, pourtant, chez moi, on ne manque de rien. »

Il se crée peu à peu une explication de la délinquance et des problèmes assez largement partagée. « Le jeune, il est paumé, alors il vole pour trouver des limites. » Une enquête montre ainsi que l'ensemble des jeunes explique moins la délinquance par des facteurs sociaux que par des problèmes personnels et familiaux ; même si cette tendance décroît dans les milieux défavorisés, elle reste dominante[5]. Cette explication spontanée est peut-être moins le reflet de l' « idéologie dominante » que de l'expérience quotidienne. Après tout, les jeunes ne font que reprendre une des thèses les plus classiques, celle qui explique la délinquance par la crise et l'incohérence des modes de socialisation provoquant des problèmes d'adaptation chez l'acteur[6]. Les jeunes nous obligent ainsi à considérer avec une certaine prudence l'idée d'une délinquance populaire « endémique », faisant partie du mode de vie, alors que la délinquance « anomique » serait le propre des jeunes des classes moyennes[7]. Sans doute la délinquance est-elle vécue par les jeunes comme banale, mais ceci n'implique nullement qu'elle soit perçue comme morale, elle est vécue comme un effet de la désorganisation sociale et d'une crise personnelle. Cette image est d'autant plus crédible que les jeunes ne laissent probablement entrevoir qu'une faible partie de l'iceberg des souffrances provoquées par une situation familiale intolérable. Par exemple, lorsqu'après une réunion qui se termine à dix heures du soir en plein hiver, les jeunes ne rentrent pas chez eux, cherchent encore à se réunir au pied d'une cage d'escalier, un square ou une cave, c'est, semble-t-il, beaucoup moins par respect d'un mode de vie aventureux que parce que beaucoup ne se sentent pas bienvenus chez eux. En tout cas, ceux qui rentrent à la maison sont enviés par leurs camarades

qui ne les soupçonnent pas de conformisme. Quelques-uns évoquent directement les drames et les séparations familiales. Il faut rappeler qu'un tiers des enfants de moins de seize ans vivent dans des familles mono-parentales et que si rien ne prouve que le divorce, comme tel, soit un facteur de problèmes, on peut supposer qu'il possède un effet d'aggravation[8].

Comme en écho aux propos des jeunes, les juges et parfois les policiers ont beaucoup de mal à distinguer le délinquant du « cas social ». Le commissaire de police invité dans le groupe d'Orly explique que 40 % des jeunes arrêtés dans le Val-de-Marne sont des toxicomanes. « A quoi sert la prison lorsque le coupable est dominé par ce type de problème ? »

Lorsqu'ils se placent du point de vue de la désorganisation et des problèmes personnels, lorsqu' « on fait des bêtises parce que les parents s'occupent pas assez de nous », les jeunes veulent être « compris » par la justice et par la police. Avec les juges accueillis dans les groupes, ils sont entendus ; avec les policiers, c'est beaucoup moins évident. « Déjà, quand ils vous regardent, ils vous défigurent. » Pour les jeunes, la délinquance a des causes personnelles profondes et le sujet n'en serait, au bout du compte, pas responsable. Il est pris dans un enchaînement fatal de fréquentations et de hasards successifs que sa faiblesse lui interdit de contrôler. Il est possible d'interpréter un tel discours comme une technique de « neutralisation », notamment par le recours à l'explication en termes de « boules de billard », c'est la fatalité qui entraîne et on se présente soi-même comme un cas social et comme un malade[9]. Développée face aux juges, cette auto-explication de la délinquance, cette théorie spontanée, possède probablement une dimension stratégique certainement efficace avec les juges qui trouvent là un écho des théories psychologiques de la délinquance. Cependant, le recours stratégique à cette technique ne signifie pas pour autant que les problèmes personnels et la désorganisation interne ne soient pas réels.

Mais il ne s'agit là que d'un point de vue, d'une « théorie » parmi d'autres car, au cours des mêmes réunions, avec les mêmes interlocuteurs, les jeunes développent des conceptions totalement différentes, voire opposées. La désorganisation sociale, sous son aspect collectif et sous son aspect personnel, est certainement un des pôles de formation de la galère, mais elle ne suffit pas à

l'expliquer. Le sujet de la désorganisation est défini au niveau de l'intégration sociale. D'autres discours des acteurs introduisent un autre point de vue, celui d'une action plus stratégique, centrée sur l'accès à certaines ressources, notamment sur la mobilité.

L'EXCLUSION

Le monde décrit par les jeunes n'est pas seulement désorganisé. Il est aussi caractérisé par l'exclusion, qui n'est pas une dimension de la désorganisation car elle relève de la nature du rapport d'un groupe avec son environnement. Un groupe peut être exclu et non désorganisé ; au contraire même, l'exclusion peut parfois renforcer la cohésion interne, l'ouvrage de Wirth sur le ghetto l'a démontré [10]. L'exclusion conduit aussi dans les groupes — comme dans la théorie sociologique — à une explication de la délinquance très différente de celles qui relèvent de la désorganisation [11]. L'exclusion est ressentie comme une situation qui provoque deux types de réactions. La première est un sentiment de « *powerlessness* », d'aliénation, d'impuissance, dans lequel le sujet intériorise l'échec et plonge dans l'apathie puisqu'il perçoit sa vie comme un destin. La seconde, au contraire, conduit — conformément à l' « innovation » selon Merton — vers une activité souvent délinquante afin de renverser les barrières opposées à la participation et à l'intégration [12]. Le plus souvent, ces deux logiques sont présentées comme complètement séparées par Merton, puis par Cloward et Ohlin. Ce n'est pas le cas dans la galère où les jeunes oscillent constamment d'un versant à l'autre, sans que se structure une sous-culture délinquante ou une sous-culture du retrait [13].

Les jeunes sont exclus par le chômage, bien sûr, qui rend dépendant, empêche d'avoir de l'argent et finit par faire honte. « Le jeune aujourd'hui, il veut travailler, c'est le travail qu'il veut, s'il a un travail, il a de l'argent. » L'absence d'argent est un thème constant, la pauvreté cloue à la cité, empêche de participer à n'importe quelle activité de loisir. D'ailleurs, on n'ose plus quitter la cité par manque de vêtements à la mode, par la « honte [14] ». Quelques-uns décrivent la recherche du travail, le pointage, l'échec répété, puis le découragement et le désespoir qui s'installent.

L'exclusion prend aussi le visage de la pauvreté, dit Laurence : « 80 % des délinquants ne bouffent pas à la fin du mois. En plus, ils ont plus de seize ans et ne vont plus à l'école. Au niveau de l'aide sociale, tous les gens viennent se plaindre qu'ils n'y arrivent pas à la fin du mois. Ma voisine, elle a neuf gosses, elle travaille en usine, elle est pas souvent chez elle. Sa fille de quatorze ans va tirer des blousons à deux mille balles. Sa mère est au courant, mais qu'est-ce qu'elle peut faire ? »

La plupart des jeunes des groupes ne paraissent pas totalement pauvres. En tout cas, pour les vêtements, ils « s'arrangent ».-Mais si l'exclusion est relative, elle reste forte. « La société, elle offre des biens à consommer et on se sent exclu si on ne peut pas sortir, acheter des vêtements, aller en boîte... » Sans travail et sans études, on est tenu de rester à la cité, au club de jeunes, au café, sans consommer, et à force « ça prend la tête ». L'école aussi rejette, la grande majorité des jeunes a raté ses études et se trouve à partir de seize ans dépourvue de diplômes et de qualification, après avoir parcouru les filières d'éducation spécialisée et marginale des collèges. « Aujourd'hui, il faut le bac pour être employé de banque... Nous, on est fraiseur, tourneur, mécanique, tôlerie, c'est tout... » Et encore, la plupart n'ont pas de C.A.P.

L'exclusion est vécue de façon globale à partir de la cité marginalisée par l'accumulation des problèmes et le mépris dont elle est victime. Naître ici, c'est déjà un handicap, c'est déjà être exclu. Sans même parler des Minguettes, de « réputation » nationale depuis les « rodéos » de l'été 1981, ou des cités de transit et de relogement, toutes les cités où nous avons travaillé ont mauvaise réputation [15]. On les appelle des petits « Chicago ». « On a une mauvaise image. » « Quand tu cherches du boulot et que tu dis que tu habites aux Saules, c'est pas la peine, on te regarde de travers. » Les enseignants craquent parfois et disent aux jeunes ce qu'ils ont « sur le cœur » contre ces cités. Tous les jeunes racontent les changements d'attitude des policiers qui repèrent leur adresse lors des contrôles d'identité. L'appartenance à la cité stigmatise et fait peser un soupçon de culpabilité. « Déjà la façon de te regarder ! » Les jeunes immigrés se sentent évidemment encore plus exclus et rejetés dans la recherche d'emploi et par la police unanimement perçue comme raciste. La vie quotidienne est ponctuée par cette exclusion. Dans le bus, on ne demande leur

billet qu'aux immigrés ; à Lyon, « on nous regarde d'une drôle de façon lors des contrôles d'identité, ils n'arrêtent que les Arabes et les Noirs ». Mais si les jeunes immigrés ressentent plus que les autres le rejet, tous le partagent parce qu'ils vivent ensemble dans les mêmes cités et parce qu'ils sont chômeurs et pauvres, comme l'explique Sylvain, un jeune Français des Minguettes. « Il y a un racisme pas seulement au niveau de la race, mais au niveau du fric. A Lyon, les boutiques sont hyper-chères, on te regarde parce que t'es pas sapé comme tout le monde. C'est ça le racisme aussi, c'est une société anti-jeunes, c'est un racisme anti-jeune. » Mais les sentiments de honte et l'image d'une situation d'exclusion ne provoquent pas une conduite homogène. Les acteurs oscillent entre deux orientations paraissant opposées.

L'exclusion est vécue comme un échec personnel, notamment par le biais de l'échec scolaire. Sortis de l'école depuis quelques années, les jeunes « regrettent » de ne pas avoir travaillé et ont même la nostalgie des enseignants les plus sévères qui, paraît-il, auraient pu les tirer de là malgré eux. Dans le fond, si on échoue, c'est de notre faute. « On était des branleurs, les parents auraient dû nous pousser et nous tenir. » Que de bons conseils reçoivent les petits frères de la part des aînés qui disent en même temps qu'ils ne travaillent guère dans les stages « pipo » qui leurs sont proposés. On échoue aussi parce qu'on est « bêtes ». « Le français et les maths, ça me prend la tête », dit Louis. C'est trop difficile « parce qu'on est bêtes, les parents s'en foutent parce qu'ils sont bêtes ». Sur le tard, les jeunes n'en veulent pas aux enseignants et acceptent cet échec comme le leur. « Ça m'intéresse pas l'école, j'ai pas la volonté, mais c'est dans la tête », dit un jeune de Clichy. Il faut dire « qu'on a pas été aidés, on n'a rien au départ et on n'a rien à l'arrivée ». Mais la velléité de critique sociale est écrasée par le sentiment d'échec personnel. Le même raisonnement se constitue à propos du travail, « c'est pas vrai que les jeunes ont envie de travailler, ils veulent claquer du fric ». Le groupe de Clichy prend même plaisir à développer cette image jusqu'à la tourner en dérision. Lorsque ce groupe reçoit un patron qui lui tient le discours du dynamisme personnel, du désir de réussir, de la volonté de travailler et de s'en sortir, les jeunes répondent : « Nous, on est des fainéants. » « J'ai bossé un mois dans un atelier de mécanique et depuis, je laisse tomber. Je ne cherche plus rien

parce que je suis fainéant. » Après tout, cette ironie est une façon de gérer l'exclusion du travail.

Les jeunes sont parfois brisés par ce sentiment d'aliénation par impuissance [16]. Ils sont contraints par un destin et laissent aller. La société est perçue comme un ordre immuable et toutes les énergies qui restent sont mobilisées pour la survie. Il se crée une conscience mélancolique où le jeune laisse les événements décider pour lui. Cette dérive est décrite dans la dérision, le désespoir et les petites combines à courte vue puisqu'il n'y a pas de projet et pas d'avenir. « Mon avenir, je ne le vois pas, c'est tout. » Le sujet se replie et se défait et il n'a plus la capacité d'accepter le travail proposé ou l'effort nécessaire à l'examen. « Le réveil ne sonne pas », « J'ai oublié d'aller au boulot », « C'est trop loin », « J'ai raté le bus », « J'y suis allé un jour et j'ai compris »... Ces « accidents » vont bien au-delà de la « fainéantise » parce que « moi, au fond, dit un jeune de Clichy, je ne suis pas fainéant ». « J'arrive pas à m'en sortir, c'est tout... Je laisse le temps arriver comme il arrive. » Le sentiment d'impuissance est total ; plus rien ne peut advenir et l'on fait que rien n'advienne. « On n'a pas de bases, pas de but. Tout le monde nous ferme la porte. J'ai dix-sept ans, j'ai fait un stage, mais un stage, j'en ai rien à faire. » Chantal explique : « J'ai rien appris à l'école, j'ai pas le niveau, c'est bouché partout, même aide-soignante dans un hôpital, je peux pas. » Alors, plutôt que d'échouer encore une fois, Chantal ne fait plus rien. S'il est une image douloureuse de la galère, c'est bien celle-ci, celle de l'enchaînement des échecs, du sentiment d'être hors jeu et de ne plus avoir envie de jouer.

La seconde face de l'exclusion est celle de la frustration ; parce que le désir de participation conforme reste vivant et ne peut être satisfait, il conduit souvent vers des stratégies de type délinquante [17]. La frustration devient alors le principe d'explication de la délinquance par les jeunes, comme les problèmes personnels l'étaient précisément lorsqu'ils se plaçaient du point de vue de la désorganisation.

Le ton change totalement : « Le vol, c'est un moyen facile de se procurer du fric », dit-on aux Minguettes. C'est ce que pensent aussi les jeunes de Clichy, qui ne le disent pas devant le policier ; ils préfèrent mettre en avant les problèmes personnels, mais ils développent volontiers cette idée devant les chercheurs. Le besoin

d'argent procède parfois de la pauvreté et de l'immédiate nécessité ; Pascal à Orly l'explique bien : « Il faut savoir pourquoi tu fais un casse. C'est souvent parce que tu en as ras le bol, les gens te croient pas quand tu dis que tu es au chômage. La merde, ça existe. Et des fois, tu sais pas quoi faire pour t'en sortir. » Mais il faut bien admettre que cette image de la misère n'est pas dominante parce qu'aujourd'hui Jean Valjean a souvent besoin d'autre chose que d'une miche de pain. La frustration est plus souvent liée au fait de ne pouvoir vivre normalement. La vie de la cité, si pourrie et si pauvre, n'est pas la vie normale. Il faut pouvoir sortir et avoir les loisirs de tout le monde, ainsi que le dit Sylvain : « Il y a pas de responsabilité, il y a pas de travail, donc il y a pas de loisirs, donc on va voler pour s'habiller car il faut s'habiller dans notre société. C'est basé sur des choses superficielles, mais on est contraints, et c'est toute la société qui nous tombe dessus après, c'est les délinquants. Ils ont envie de s'intégrer, les délinquants, car aller voler des sapes, c'est une manière de s'intégrer, mais on n'a pas d'argent, on n'a pas de boulot, parce que la société n'est pas faite pour les jeunes. » Paraphrasant Merton dont il ignore évidemment l'existence, Sylvain explique que la délinquance est un effet du conformisme frustré. Lui-même, qui possède une voiture, se voit comme un pauvre. Nasser, à Champigny, qui a une superbe moto, se perçoit aussi de cette façon [18]. Ne voyons pas de morale dans ces propos, comme s'il fallait être vraiment pauvre pour voler, mais simplement le constat d'une frustration à l'égard des normes et des modes de vie des classes moyennes considérés comme désirables et normaux, et pas nécessairement à l'égard du style de vie des parents. Il n'empêche que cette frustration est forte puisque après tout, on prend des risques pour la réduire.

L'expression du sentiment de frustration est associée à une vision des plus conformistes de l'avenir désiré : une maison, une femme, une voiture, un boulot « peinard » et bien payé. Il n'est pas nécessaire d'imaginer de vivre autrement ou de vouloir beaucoup monter pour se sentir bloqué. « Les stages sont payés à 25 % du S.M.I.G., ça suffit pas, donc il faut laisser tomber les stages pour trouver quelque chose qui peut rapporter gros, on peut toujours se démerder autrement. » Parfois, cette logique se transforme en une sorte d'éthique, comme si la rationalité ainsi découverte donnait le sens profond de la vie.

Il y a les perdants et les gagnants, et tout le monde cherche son intérêt. « Le principe est de gagner beaucoup d'argent sans se fatiguer et si j'ai la facilité, je prends la facilité ». Biche, un garçon d'Orly, explique devant le juge que le métier de proxénète lui conviendrait : « Moi, je vois les mecs qui travaillent pas et qui ont des liasses de billets sur eux. Moi, je vais travailler, toutes les fins de mois, j'aurai une paye et quinze jours après, plus rien. Les autres, ils s'éclatent encore... Ça te plairait pas d'être proxénète ? Moi, je passe et je prends la liasse de billets. Pourquoi pas ? » Mais le propos de Biche « écœure » le groupe parce que le conformisme délinquant ne se transforme pas, la plupart du temps, en identification à la délinquance organisée. Personne ne veut être « braqueur », trafiquant ou proxénète, et le jeu d'inversion des valeurs de Biche est rejeté. La frustration ne va pas jusqu'à la formation d'une morale « *dirty* » décrite par Cohen, selon lequel l'identification conformiste frustrée conduit les jeunes à inverser les modèles culturels dominants [19]. Une scène voisine se déroule dans le groupe des Minguettes : lorsque le conformisme déviant conduit au milieu professionnel délinquant, les jeunes le refusent. A la différence des grandes monographies américaines, dont celle de Whyte, les jeunes portés par cette frustration ne se sentent pas forcément attirés par le « crime organisé » qui reste, malgré tout, assez loin de la vie du quartier [20]. Au contraire, les jeunes se démarquent de cette logique en recourant à une autre technique de « neutralisation » puisqu'ils expliquent que dans ce cas, ils ne volent que les riches. Le vol serait une forme de redistribution. « Moi, je dis que le vol, dans une grande mesure, il emmerde personne parce qu'on vole les riches. » Mais cette technique est beaucoup moins efficace que la précédente, celle des problèmes personnels et de la « boule de billard », chacun dans le groupe ayant été victime des voleurs tout en étant lui-même un peu voleur.

Alors que le thème de la désorganisation et des problèmes personnels est fortement relayé par les travailleurs sociaux et par les juges invités, celui du conformisme frustré correspond surtout à l'analyse spontanée que les policiers font de la délinquance à travers ce qu'ils nomment la « société de consommation » qui privilégierait une recherche rationnelle de l'intérêt. Pour les policiers, cette image, reprise par les jeunes, fournit la justification la plus claire de la répression car si le crime est mû par l'intérêt, il

suffit que la répression en augmente le coût afin que l'intérêt du crime baisse. La recherche rationnelle de l'intérêt étant, dit-on, la chose la mieux partagée du monde, les jeunes et les policiers trouvent, autour de cette représentation, le terrain d'une relative égalité. Toutefois, l'émergence de ce thème face à la police ne signifie pas qu'il s'épuise dans cette relation.

LA RAGE

Ni la désorganisation avec ses deux versants de monde pourri et de problèmes personnels, ni l'exclusion avec ses deux formes, l'aliénation par impuissance et le conformisme frustré, ne suffisent à expliquer la galère. Le monde des jeunes n'est pas seulement anomique et exclu, les acteurs ne circulent pas simplement entre les quatre logiques que nous venons d'esquisser. Un autre pôle déstabilise toutes les conduites et en brise toutes les rationalités partielles, c'est la rage comme expression d'un sentiment de domination et pas seulement d'exclusion. La domination qui semble sans visage et sans principe, qui ne peut conduire vers aucun mouvement social, provoque un sentiment de rage. Alors que la désorganisation relève d'un problème d'intégration, l'exclusion d'un problème de stratification, d'institution et de mobilité sociale, la rage relève, plus largement, d'un sentiment de domination général, elle est définie au plan de l' « acteur historique ». Elle est l'expression de l'absence de mouvement social susceptible de donner un sens à l'ensemble de l'expérience des jeunes et constitue le troisième pôle autour duquel se construit la galère.

La rage se manifeste en face des interlocuteurs qui incarnent l'ordre et la domination, les acteurs politiques, les syndicalistes et les policiers, comme expression de la violence pure. Cette domination n'est pas forcément vécue comme « totale », mais elle n'a pas de « sens » et ne repose sur aucune représentation des rapports sociaux à partir de laquelle une action puisse être organisée. Le député de gauche qui rencontre le groupe de Champigny affronte une sorte d' « émeute à froid », de haine qui emporte tout, qui ne vise pas à proprement parler un objet, mais la domination comme telle. La haine se porte contre tout, y compris contre l'acteur lui-même, et devient un sentiment total qui écrase toutes les autres dimensions de l'action.

Le député, une femme, déclare en préambule qu'elle « se sent très à l'aise parmi les jeunes » et parle du béton, du chômage, de l'avenir bouché... Elle explique les efforts du gouvernement, ceux des municipalités, dont il est vrai qu'ils sont loin d'être négligeables en ce qui concerne la formation des jeunes et les stages auxquels quelques-uns participent dans le groupe. Rosa suit une formation d'animatrice, comme Jeune Volontaire, dans une université, mais c'est elle qui ouvre le feu par l'ironie : « C'est ça, c'est ça la France, des relations plus humaines ! » Nasser parle de l'école où « il était tabassé ». Quant aux stages : « Allez-y, madame, vous verrez, allez-y, vous allez comprendre ! » « Si on est là, ce soir, c'est parce qu'il faut se battre ! » Mais on ne parle ni travail, ni usine, ni patron, il faut se battre contre le monde « d'en haut » que représente le député qui ne peut ni imaginer ni comprendre l'expérience des jeunes. Alors tout est combattu de façon absolue, rien ne peut être sauvé ni même discuté, il faut simplement que la rage se développe et s'exprime, joue à détruire un monde qui semble alors détesté, qui serait le « mal » s'il existait une image du « bien ». Mais comme l'acteur participe lui-même du mal, le sujet s'autodétruit. On est bien au-delà de toute tentative de discussion et d'explication, et le député qui devait partir en cours de séance restera là, jusqu'à la fin, atterré.

Le groupe « se chauffe », l'excitation monte et les imprécations excluent totalement le désir de l'interlocuteur de discuter. « Les stages, c'est rien, rien, rien. » « Le changement (mai 1981), tout le monde est dans la merde, on est de plus en plus dans la merde. On n'a pas de sous. — Mais, demande le député, s'il n'y a pas d'argent, il n'y a plus rien ? — Non, tout est lié à l'argent. » Nasser mène l'offensive mais tous y participent avec le plaisir d' « écœurer » l'interlocuteur.

La haine contre la politique est absolue. « Giscard, c'est pareil ». « Des cons de phrases. Il y en a un, il a parlé cinq minutes, il a dit plein de phrases, il a dit plein de conneries. » Rose précise : « Les gens, ils ont des idées, ils ont plein de trucs, mais c'est pas par rapport à leur demande. C'est des choses qu'on croit que c'est pour eux, mais en fait, c'est pas pour eux. » Les autres ajoutent : « Giscard et ses châteaux... gauche plus humaine, nani, nana...

quant à Chirac, c'est un maquereau, un proxénète, et Le Pen un fasciste. » Quant aux communistes, à la mairie, ils nous « prennent la tête, ce sont les pires ». On se lève, on déclame, le groupe existe et a le sentiment de triompher par la rage.

Il ne s'agit ni de la pourriture dénoncée par les « honnêtes gens », ni de l'exclusion de ceux qui voudraient participer aux décisions. Il s'agit de bien autre chose, d'un sentiment plus total. « Il faut pas dire, ça va changer, ça va changer... Il y a des moyens en France, il y a du fric, il y a des machins, il y a Ariane. » Mais, « comme il dit Coluche, si la société, elle veut pas de nous, et bien nous, on veut pas d'elle, c'est tout ». La délinquance est revendiquée, « nous, on en a rien à foutre », on veut pas de flics, des commerçants qui appellent la police quand ils voient un jeune ou un immigré. « L'école, c'est pareil. » La rage n'est pas sélective et recouvre tout. Elle se mêle même à une évidente « mauvaise foi » qui cesse alors d'être mauvaise foi tant la haine domine. Les quelques jeunes qui rappellent les services rendus par les travailleurs sociaux, comme l'organisation de camps de vacances, sont vite rabroués par ceux-là mêmes qui en ont bénéficié et la rage contre l'école n'est pas le fait de ceux qui y ont le plus échoué, comme Pascal qui est bachelier. Mais le groupe est emporté par son mouvement et veut écraser l'interlocuteur, retourner la situation, et gare aux tièdes qui sont vite rabroués, les chercheurs aussi. « Vous avez peur, dit Nasser au député, ce qu'il y a, c'est que vous n'arrivez pas à sentir, c'est que nous, la rage, vous comprenez ça ?

— Je comprends ce qu'il y a, je peux comprendre ce que vous ressentez.

— Il y a longtemps que vous auriez dû comprendre, on vit mal, madame.

— Je peux comprendre.

— Il faut vous expliquer longtemps pour comprendre.

— On a la rage, ajoute Olivier, vous savez ce que c'est, la rage ? On a vraiment envie que ça change parce que si ça ne change pas vraiment, un jour, c'est peut-être les gens qui vont se lever et changer le monde, une bombe ! »

Ensuite, les jeunes se livrent à une parodie du maire et de ses adjoints inaugurant une école maternelle, dans l'hilarité générale. La séance a duré à peine une heure et se termine dans un sentiment

de triomphe et de joie. « On les a eus ! » L'expression de cette rage et de cette haine dans une sorte d'émeute soudera le groupe qui, jusque-là, était chaotique. Ce n'est pas la seule logique du groupe de Champigny, qui participe à d'autres représentations, qui relève d'autres points d'ancrage, mais c'est elle qu'il vit le plus fortement. Nasser et Olivier, qui sont les leaders de cette rage, passeront au second plan lorsque le groupe se situera sur d'autres perspectives.

Sous une forme aussi aiguë, la rage est au centre de la rencontre du groupe des Minguettes avec l'adjoint au maire de Vénissieux qui, lui aussi, est plein de bonne volonté et ne manque pas de courage en venant discuter dans le « territoire » du groupe. Il se heurte à une agression en règle. Le vandalisme, la délinquance, la violence physique, tout est justifié. Comme dans le groupe de Champigny, il règne une tension extrêmement forte qui met mal à l'aise l'interlocuteur et les chercheurs aussi. « Moi, ce que je ressens en ce moment, explique Farid, c'est de la rage, c'est de la haine, c'est l'injustice qui explique la violence. » Lakhdar dit que « la rage, c'est d'être pas pareil que les autres », parce qu'on est immigré mais aussi parce qu'on est pauvre, parce qu'on est en bas et parce qu'on vit aux Minguettes. « C'est le sentiment d'être toujours insulté, alors c'est normal qu'ils cassent. » « Tout ce que vous recherchez, ce sont les voix électorales... comme vous ne répondez pas aux problèmes, c'est la haine ! »

La même « mauvaise foi » s'impose alors au groupe, « rien n'est fait », disent ces jeunes qui n'ignorent pas que la cité des Minguettes est loin d'être sous-équipée en services sociaux et de loisirs. Le plus enragé d'entre eux est, depuis la Marche, employé comme Jeune Volontaire par la municipalité, ce que l'adjoint au maire lui fait remarquer avec amertume. Là aussi, la rage emporte tout et rend la fusion du groupe d'autant plus impressionnante qu'il est entouré de plus de trente jeunes qui le soutiennent et le poussent. Si la rage se manifeste de façon aussi spectaculaire, si la haine crée la fusion du groupe et tire tous les jeunes vers elle lors de ces rencontres violentes, elle reste souvent latente dans la plupart des débats et paraît incarnée par certains jeunes qui semblent toujours être au bord de l'explosion physique. Ils effacent le discours de la frustration et de la pourriture, et ont auprès des autres une grande capacité de séduction. Ainsi le groupe d'Orly n'a jamais eu de rencontre centrée sur la rage, mais Majid incarne cette

logique contre la police et surtout contre les éducateurs. « Toutes ces affaires d'éducateurs, c'est de la merde », dit-il à un éducateur qui lui explique son « cas » ; Majid est prêt à le frapper. Pascal lui-même, qui est plutôt doux, reconnaît qu'il se conduit souvent comme un « petit salaud ». Il faut en effet comprendre que la rage n'est pas déterminée et que si certains interlocuteurs en facilitent l'expression, elle n'est pas orientée, elle n'a pas d'adversaire socialement défini. Elle est un sentiment flottant qui se porte sur divers objets. Tout le monde est victime de cette rage et d'abord soi-même puisqu'elle crée une tension permanente dans les relations entre les jeunes. Par elle, on se prend à haïr son propre milieu de vie puisque tout le monde y est pourri et que ceux qui veulent s'en échapper n'y parviennent pas, ils sont des « connards qui n'ont rien compris ».

La rage est un sentiment général qui se développe lors des rencontres avec des hommes politiques sans être pour autant une critique politique. Mais elle se cristallise, s'organise et se refroidit, si l'on veut, lors des rencontres avec la police. Lorsque les groupes se placent du point de vue de la rage, qui n'est ni, rappelons-le, la seule perspective qu'ils adoptent, ni la perspective dominante, la police devient le symbole de l'absence de rapports sociaux, de la pure domination de la violence. Ainsi, elle rend légitime à son tour la violence et la délinquance des jeunes.

Le groupe d'Orly reçoit un commissaire de police et affirme d'emblée qu'il « faudrait massacrer un flic ». Les images de la police proposées par le film de Depardon *Faits divers*, ou celle du commissaire ouvert et compréhensif sont refusées. « Ils ont montré les flics gentils, ils n'ont pas montré les autres, c'est vrai, quand je vois certains gars sortir du fourgon avec des bleus, ceux-là, ils n'ont pas dû rigoler. » Le groupe a une étonnante connaissance de l'histoire des bavures policières, de ces policiers qui tirent, « pas seulement sur les immigrés », et qui ne sont jamais condamnés. Un flic aurait dit à Djamel : « Je te buterai. » Les jeunes racontent les passages à tabac qui seraient systématiques dans certains commissariats, ce que le commissaire, un peu gêné, ne nie pas formellement. La plupart des jeunes des groupes ont fait l'expérience du « délit de sale gueule » et se sont faits arrêter, « emmerder », parce qu'ils ont un style « loubard », parce qu'ils vivent aux Saules, parce qu'ils ont des têtes d'immigrés

même s'ils ont la nationalité française. De plus, « même les blancs prennent des baffes ». Les filles évoquent les réflexions salaces et obscènes des policiers et chacun y va de sa propre histoire alimentée par la haine des flics.

Il est bien possible que les jeunes exagèrent et en rajoutent dans la dénonciation de la violence policière, mais le juge reçu dans le groupe confirme cette violence. Le policier ne la nie pas non plus : même si les jeunes exagèrent, il y a bien quelques « brebis galeuses » dans la police, mais elles sont punies et le commissaire essaie de renverser cette image en suggérant aux jeunes de porter plainte contre les violences policières. Rien n'y fait. « Vous êtes un flic gentil, mais ça fait partie de la tactique des flics, il y a toujours un gentil. » De toute façon, la police hérite de la haine et de la rage qui se concentrent sur elle et sa propre violence suffit à expliquer la violence et la délinquance des jeunes qui sont « écœurés » et, à ce moment-là, aucun de ces jeunes ne cache sa délinquance qui, de minable et de frustrée, devient héroïque.

Les mêmes discours se développent dans le groupe de Champigny. La police est pure violence. La délinquance n'est pas niée, elle est même revendiquée comme une réponse à la violence policière. « Il est venu derrière moi, il m'a dit : tu vas parler. J'ai rigolé, alors il m'a tapé, je me suis dit : il est fou. Comme dit Coluche, pour se plaindre, il faut aller à la police, alors... » Le délit n'est pas nié, mais que vaudrait une plainte ? « Les flics sont bourrés, ils n'ont pas de diplômes, ils sont armés, violents, alcooliques, racistes... » « Nous, les jeunes, on a toujours peur de la police même si on n'a rien à se reprocher, c'est pas normal. Si c'est un mec qui est un peu basané, alors là ! » La police ne protège pas les gens, elle ne fait rien pour les enfants battus ni pour les plus pauvres. « Les gens qui entrent dans la police, c'est des cons, c'est des frustrés, c'est des beaufs, et là, ils se prennent pour des cow-boys, on leur donne un pistolet, ils sont vicieux. » Là aussi, la haine se développe dans une sorte de jubilation et de surenchère.

C'est aux Minguettes que le rapport des jeunes et de la police se durcit le mieux autour de la rage. Ici, la relation change presque de nature car la haine de la police se cristallise, s'organise, repose sur une mémoire collective de la longue guerre menée contre les jeunes. Cette rage sera un des leviers de la construction d'une action à partir de la galère elle-même. Nous en examinerons plus

loin le processus. Restons simplement ici dans l'évocation de cette rage contre la police.

Quarante jeunes sont présents dans la salle où le groupe reçoit le commissaire de police de Vénissieux. Celui-ci tiendra tête toute la soirée, répondra point par point, affirmera son rôle de gardien de l'ordre, développera son point de vue sur les diverses affaires qui émaillent la vie des Minguettes. Cependant, la réunion a commencé comme un meeting, ou plutôt comme une mise à mort. La police est l'ennemi total et les premières attaques provoquent des applaudissements dans la salle. On va jusqu'à suggérer que les gens ne sont pas racistes, que seuls les policiers le sont. Le commissaire se fait tutoyer, à l'inverse de ce qui se passe dans les commissariats. La délinquance, comme telle, est refusée en bloc, elle est la juste réponse à la violence policière. Le commissaire précise que le nombre de cambriolages à Vénissieux est passé de 93 au premier semestre de 1981 à 287 au premier semestre de 1983. D'ailleurs, ajoute-t-il, il vaut mieux que la presse ignore ces statistiques afin de ne pas renforcer la mauvaise réputation des Minguettes. Les vols à la roulotte sont passés de 286 à 889. La délinquance existe donc et il faut bien que la police intervienne. Nullement. La répression est démesurée par rapport à la délinquance et elle est essentiellement guidée par la haine des jeunes et des immigrés. Dans une confusion extrême, Farid explique : « Il y a la violence policière et ça, c'est peut-être de la délinquance ! On dit que la police a le droit à l'erreur mais les jeunes, eux, n'ont pas le droit à l'erreur. » Le rapport habituel est totalement inversé ou plutôt, les acteurs sont « à égalité » et la violence policière conduit à « revendiquer » la délinquance comme une conduite de rage normale. « Ce ne sont pas les délinquants qui représentent la violence », dit une fille. Suit alors la longue série des bavures policières impunies. L'impossibilité de porter plainte, les tabassages au cimetière, les provocations et les flics qui « braquent les mères », les interventions musclées dans les cafés, les propos racistes, les sympathies pour Le Pen... La discussion durera près de deux heures. Chaque jeune évoque sa propre histoire, souvent délinquante, ou celle de ses frères et de ses amis. Tous les sentiments de domination, l'impression d'être rejeté, écrasé, humilié, se cristallisent sur la police qui donne enfin un visage à la rage. La police devient le symbole d'un ordre bien plus large

qu'elle-même, arbitraire et violent. La violence policière n'est pas ressentie comme l'expression d'une domination sociale plus large ; elle est pure violence parce qu'il ne semble plus y avoir de rapports sociaux. Cependant, la rage ne tient pas seulement à l'effacement d'un rapport social, elle procède aussi de l'absence de références culturelles susceptibles de conduire et d'être l'enjeu de ce rapport. Le jeu est plus proche de la guerre que du conflit social.

La rage n'est pas une sorte de conscience de classe informulée, « sauvage », qui ne demanderait qu'à trouver son langage dans la rencontre avec les militants et les organisations ouvrières. Elle procède au contraire de l'absence de conscience de classe, de l'absence de mouvement social. Déjà, dans les recherches sur le mouvement ouvrier, nous avions pu mesurer la distance qui existe entre les jeunes et les militants ouvriers[21]. Non seulement les jeunes ne croyaient à aucune des utopies ou des projets ouvriers, mais ils étaient hostiles aux syndicats qui, à leurs yeux, défendaient ceux qui étaient déjà protégés. Les valeurs du travail défendues par les syndicats et les ouvriers leur étaient étrangères et les plus enragés reprochaient aux ouvriers d'être les victimes consentantes d'une condition subie. « Vous êtes des lions en cage, nous sommes des lions en liberté. » Les cinq rencontres organisées à l'occasion de cette recherche avaient toutes confirmé cette rupture. La rage se portait sur le milieu de vie et contre soi-même. A l'opposé, dans un monde ouvrier encore fort et intégré comme celui de Seraing, on verra que la conscience ouvrière et le mouvement ouvrier sont la référence obligée du groupe des jeunes et qu'ils ont encore la capacité de canaliser et de mettre en forme les sentiments de révolte.

Roger, le jeune ouvrier évoqué dans un chapitre précédent, est une figure totalement marginale chez les jeunes de Champigny. Le discours de M. Jean, le syndicaliste du groupe de Champigny, se heurte à l'indifférence et à l'ironie des jeunes. Aux Minguettes, les syndicats ne sont évoqués qu'une fois : « Les ouvriers demandent qu'on améliore leur condition, ils sont toujours assis sur les mêmes chaises. On a simplement mis du cuir dessus. » Les syndicats et plus largement les thèmes du mouvement ouvrier sont absents de la vie des groupes. Les partis et les syndicats sont inclus dans le monde « d'en haut », celui de la mairie, de l'administration et de l'Etat. Il faut bien reconnaître que dans ces banlieues organisées par le parti communiste, l'action syndicale et ouvrière se distingue

mal de l'emprise municipale. Les jeunes vivent dans une indifférence totale entre les affiches de la maison des jeunes qui mêlent indistinctement celles du parti communiste, les déclarations syndicales, les programmes d'action culturelle proposés... Les travailleurs sociaux et les animateurs militants semblent avoir renoncé depuis longtemps à convaincre les jeunes. Lors d'une discussion à bâtons rompus au café des Minguettes entre des jeunes et une enseignante communiste, celle-ci a voulu, bien naturellement, défendre la municipalité en expliquant que tout n'était pas de sa faute, et qu'il y avait aussi la crise, il y avait aussi le « système C... ». Mais elle n'a jamais prononcé le mot « capitaliste » parce que les jeunes ne supportent pas un mot aussi banal et aussi fortement identifié au vocabulaire politique. Une fille explique à l'adjoint au maire de Vénissieux qu'elle a pris sa carte aux Jeunesses Communistes depuis qu'elle a un emploi de Jeune Volontaire, mais qu'il s'agit là d'un choix instrumental et qu'il ne faut pas se faire d'illusions. Les jeunes militants politiques, qui ne doivent pas être très nombreux sur ces cités, paraissent totalement absents de l'univers de la galère. C'est avec ces dispositions que le groupe d'Orly accueille un jeune syndicaliste de l'E.D.F. ; il faut dire que les sociologues avaient insisté pour organiser cette rencontre. Les jeunes parlent entre eux, plaisantent, mangent, mais ils n'arrivent pas à faire semblant de s'intéresser aux propos du syndicaliste qui explique le rôle de la C.G.T., les acquis, les causes de la crise et les solutions proposées. Le syndicaliste, qui use de la langue de bois avec une conviction toute neuve, explique que la lutte paie : « Grâce à l'action, nous avons obtenu un remboursement de 20 % du casque... » Les sociologues viennent à la rescousse et tentent de donner une image plus forte du mouvement ouvrier, rappellent les luttes passées, l'arrachement à la misère par la lutte ouvrière, les idéaux d'égalité et de fraternité... Les sentences tombent les unes après les autres. « On a rien à foutre du syndicalisme, ça nous gonfle la tête, c'est trop politique. » « J'ai été syndiqué pendant un an, l'impression que j'ai retirée, c'est que les problèmes dont s'occupent les syndicats sont assez faibles. Des conneries pour dix centimes d'augmentation, c'est nul. » « C'est débile, les gens prennent la carte pour vous faire plaisir. » « C'est politique, la C.G.T. est communiste, la C.F.D.T. est socialiste... »

Toutes ces attitudes « font le jeu de la droite », explique le syndicaliste. Les jeunes ne sont guère ébranlés, ils haïssent suffisamment la police et sont suffisamment victimes du racisme pour ne rien craindre, à leurs yeux, de ce côté-là. Il y a aussi d'autres raisons. Les jeunes refusent la condition ouvrière, que bien souvent d'ailleurs ils ne peuvent même plus atteindre, et ils ne veulent pas vivre comme leurs parents. « Un jeune qui arrive dans une usine, il devient ouvrier, et ça, c'est plus son ambition », dit Bruno qui fut militant communiste. D'autres raisons s'esquissent aussi. Pascal explique qu'il préfère une diminution de temps de travail à une augmentation de salaire : « Les syndicats, ils se battent pour avoir plus d'avantages, moi, ce qui me préoccupe, c'est plutôt les relations avec les gens. » Mais il ne faut pas surestimer ces raisons « positives » d'opposition au syndicalisme, elles ne sont pas, et de loin, les plus nombreuses. En fait, ces jeunes sont totalement étrangers à la socialisation ouvrière et plus largement à la culture industrielle.

Désespéré, le syndicaliste, à peine plus âgé que les jeunes du groupe, explique que lui-même a connu la galère et qu'il les comprend. Le syndicat l'a sauvé d'une vie personnelle catastrophique, d'un alcoolisme grave, alors que tous ses anciens copains sont toxicomanes. Il essaie de montrer que la lutte syndicale donne un sens à son existence et qu'elle offre un milieu d'accueil stable. Les sociologues interviennent aussi pour soutenir cette image plus forte du syndicalisme. Mais cette tentative renverse la situation. Le groupe se réveille brusquement pour s'intéresser au « cas » du syndicaliste, l'analyser, le disséquer, et l'on s'aperçoit vite que le vernis du discours syndical craque. Le jeune syndicaliste raconte sa vie, ses démêlés avec la justice, et c'est le groupe qui le fait entrer dans la galère. A la fin de la séance, l'interlocuteur est devenu membre du groupe et parle comme lui. Lorsque le syndicaliste est distant de la galère, aucune communication ne s'établit, lorsqu'il est jeune et proche de la galère, celle-ci garde encore le pouvoir de l'attirer. Le militant parle rock, « cuite », « poudre », voitures volées. Le discours syndical est, peu à peu, marginalisé et vécu comme une pure rhétorique, totalement étrangère à l'expérience qui lie les jeunes à leur interlocuteur.

La rage ne relève pas de ce que nous avons appelé ici la frustration provoquée par l'exclusion. Les jeunes ne sont pas

seulement malheureux de ne pas être intégrés : en effet, lorsqu'ils sont enragés, ils rejettent aussi l'ensemble de l'ordre auquel ils ne peuvent et ne veulent plus participer. La rage va bien au-delà du conformisme frustré et provoque d'abord une jubilation et une force qui conduisent à revendiquer la délinquance et la violence. La rage n'est pas plus un degré élevé de frustration que la conscience ouvrière ne serait une forme élevée d' « envie ». Avec la rage, les jeunes ne sont pas « en dehors », ils sont aussi « en bas » et ils se vivent comme écrasés, les jeunes sont ici plus dominés qu'exclus. Alors que la frustration conduit vers le retrait apathique et vers une certaine rationalité délinquante, la rage provoque une délinquance expressive et même démonstrative. Le style du conformisme frustré est axé sur l'adresse et la discrétion, afin de parvenir à s'intégrer, celui de la rage est fait de visibilité et de spectacle. Comme le pôle de la désorganisation et comme celui de l'exclusion, la rage se diffracte en deux thèmes. Le premier est celui de la *force*. Dans le monde « enragé », l'homme libre est l'homme fort. La rage est associée à la fascination de la force. Le flic ou le prof qui cognent sont haïs mais admirés, on les « reconnaît[22] ». Bruno et Majid incarnent bien cette position dans le groupe d'Orly : il faut être plus violent encore que la violence combattue. Ces jeunes ne sont ni détendus ni « cool », « tu butes, je bute », même ceux qui ont connu la prison ne se caractérisent pas par un « laxisme » privé particulier. La violence tant détestée de la police attire, comme les personnages des « grands bandits », Mesrine, qui ont su se faire respecter sans rien devoir à personne. Cette conduite héroïque et virile séduit. Il ne s'agit pas du bandit social qui venge la communauté détruite et humiliée, mais de celui qui a le courage d'être plus sauvage que le monde dans lequel il vit. Delon, si détesté parce qu'il est un « bourgeois facho » qui protège son fils d'une répression méritée, est admiré car, au cinéma, il se fraie un chemin par la force, solitaire. A Champigny, le ton est le même : « Je ne fais pas appel à la police, je me venge. » La véritable loi est celle du talion et paradoxalement, parce qu'ils en sont les victimes désignées, ces jeunes l'approuvent dès qu'ils se mettent à la place de la victime : « Moi, si on me fait ça, je tire. » Les jeunes expliquent ainsi ce paradoxe : comme la police ne nous protège pas et comme nous sommes dans un monde pourri, il faut savoir se faire justice soi-même. La force se manifeste aussi par le

refus des « éducateurs qui ne savent que parler », « il faut que les jeunes réussissent à se démerder, à coups de pied au cul. Mais au niveau théorique, de bien parler, il y en a un paquet... ».

« Les rêves du colonisé sont des rêves musculaires, des rêves d'action, des rêves agressifs », écrivait Fanon, la force est la seule façon d'exister et de se défendre en opposant la violence à la violence[23]. La force est aussi machiste, elle est l'appel systématique aux valeurs masculines contre les valeurs féminines, celles de la relation et de l'intégration, et les jeunes expriment parfois plus que du mépris à l'égard des « meufs ». Cette orientation peut être renforcée par des traits culturels spécifiques chez les jeunes immigrés maghrébins[24]. Quant à la culture populaire, elle suffirait à expliquer ce machisme que nous observerons à Seraing chez des jeunes plus intégrés dans un monde traditionnel. Il faut cependant nuancer ce type d'explication car le thème de la force n'est qu'une des orientations de la galère, il s'oppose à d'autres et n'est pas le principe d'une sous-culture. Par ailleurs, il est si excessif qu'il exagère les traits d'une simple disposition culturelle. La prédisposition à la violence et à la force paraît plus explosive et imprévisible qu'articulée sur un « code de l'honneur », elle cherche à faire « craquer » et à « écœurer », et n'est pas un moment culminant de la vie et de l'intégration du groupe. S'il s'agissait d'un élément « adolescent », elle s'exprimerait aussi par la formation de bandes de garçons, structurée autour des affirmations viriles, des bagarres organisées et, surtout, de la « chasse aux pédés » ; or ce type d'activité est loin d'être la finalité du groupe.

Le second versant de la rage, le *nihilisme*, est le désir de détruire désespéré face à un avenir vide. Le mouvement punk a incarné cette sensibilité au milieu des années 1970 avec le « *no future* ». Il semble que les punks anglais ont souvent été d'origine prolétarienne. Mais pour les membres des groupes, en France, la mise en spectacle de la pauvreté et de la dérision est perçue comme un « truc de bourgeois », artificiel. Les groupes de punks ne sont pas centrés sur les cités, mais sur le cœur des villes. Les punks paraissent choisir une marginalité que les jeunes de la galère subissent. Cependant, Olivier, à Champigny, incarne une sensibilité voisine en expliquant la rage par son « exclusion du troisième millénaire ». Olivier est enragé comme une sorte d'autonome

romantique. Son style est fait d'auto-destruction : « Je ne fais rien, je vais chez moi, je m'enferme, je mets une grenade dans la bouche et c'est fini. » Sa rage à lui, c'est de parler ainsi au député reçu par le groupe de Champigny. Il ne fait rien ou alors il ne fait rien que des « conneries », systématiquement. Il est devenu tellement sale qu'on ne le laisse plus entrer chez lui. La rage elle-même est tournée en dérision : « On ne veut jamais nous donner de salle de réunion... il faut dire qu'avant, on avait tout cassé. » Il raconte aussi comme « on » a volé et saccagé le matériel radio que les animateurs avaient acheté pour les jeunes. Alors que le groupe s'amuse dans la rage, il fait dans l'ignoble. Dans une rencontre tendue et agressive avec les adultes, Olivier revendique, comme les « Indiens métropolitains » de l'Italie de 1977, un droit à une assistance totale et « luxueuse », il professe un désespoir absolu : « T'es déjà mort, quand t'es là, t'es rien... On est inutile, déjà on est rien dans la société... », alors, autant en tirer les conséquences. Et ce n'est pas le « métro-boulot-dodo » représenté par le groupe d'adultes qui peut le faire rêver.

Olivier n'est pas désespéré d'être exclu mais il est désespéré de ne pas avoir envie de s'intégrer. Allouah, dans le groupe des Minguettes, est proche d'Olivier : « Quand tu vois comment ça déconne, tu imagines une espèce de chaos... J'avais écrit un poème, j'avais dit : tu deviendras fasciste sans le savoir. Plus ça va, plus je démystifie, moins je me bats et plus je suis indifférent... Je ne suis pas vaincu mais blasé, j'en arrive à me dire : il faut un boulot avec beaucoup de fric... » Sylvain précise : « Les jeunes de douze ans, ils sont déjà vieux, ils ne croient plus à rien, ils sont déjà vieux... » La dernière conversation de l'ultime séance du groupe de Champigny est consacrée à la troisième guerre mondiale.

Avec la double orientation complémentaire de la force et du nihilisme, la rage résulte de l'absence de rapports de classes. Si l'on accepte de définir un rapport de classe comme un conflit construit autour d'orientations culturelles centrales, la force et le nihilisme sont les deux faces complémentaires de la décomposition de ce rapport : la force est la guerre de tous contre tous, et le nihilisme l'absence de sens de cette guerre. La rage, comme haine et comme absence d'espoir ou plus exactement absence de désir d'espoir, est au confluent de ces deux dimensions.

L'absence de mouvement social, l'exclusion et la désorganisation sont les éléments structuraux qui déterminent la formation de la galère. C'est à partir d'eux que se constituent les orientations fondamentales de la galère et les sentiments qui animent les jeunes qui subissent le choc de ces trois dimensions.

CHAPITRE V

Une action éclatée

La désorganisation, l'exclusion et la rage sont les points d'ancrage de la galère. Chacune de ces dimensions est l'expression de la décomposition d'un niveau de l'action. Lorsque les groupes de jeunes décrivent leur situation, ils parcourent ces trois dimensions. Ils sont peu intégrés, ils se sentent exclus et ils sont enragés parce que la domination subie n'a pas de sens. Ainsi, la galère ne procède pas d'une dysfonction ou d'une crise partielle d'un des éléments du système, elle les associe tous. C'est l'ensemble d'un système d'action qui est ici en jeu. Les communautés populaires sont éclatées dans les grands ensembles, les voies de la mobilité et de la reproduction du statut des parents se sont fermées et la conscience de classe qui fournissait une représentation générale et « positive » d'une situation de domination est absente de l'univers des jeunes.

Dans tous les cas, les jeunes se sont reconnus dans ce tableau qui n'est qu'une lecture sociologique organisée de la description des situations qu'ils vivent, interprètent et construisent. Mais cette description reste proche de la conscience des acteurs. Il faut aborder les logiques d'action qui se forment à partir de ces dimensions de la galère. La galère est hétérogène. Chaque niveau de l'action concerné est analytiquement indépendant et « tire » de son côté. Mais au même moment, toutes ces logiques sont associées parce que les jeunes participent à toutes et sont pris dans l'ensemble du système formé par ces divers éléments de la situation et pôles de l'action. Comment alors définir les conduites de la galère ? Comment déceler un ordre à travers tout ce qui se donne dans un brouillage continu ? Il est possible de reconstruire analytiquement les formes d'action de la galère à partir du jeu d'association des éléments dégagés de notre première lecture.

Le mécanisme de formation de ces logiques peut être représenté de la manière suivante :

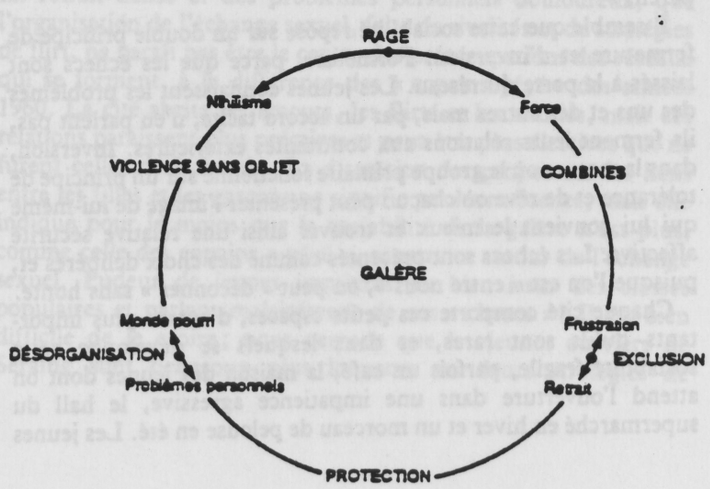

La galère est organisée par trois orientations différentes. La première associe les « problèmes personnels » et le retrait dans une logique de la protection. La seconde accorde la frustration à la force et conduit vers une logique délinquante avec le jeu des « combines ». La dernière, construite par la liaison du nihilisme et du sentiment de vivre dans un monde pourri, est la violence sans objet. Chacune de ces formes d'action possède sa propre autonomie tout en étant associée aux autres parce que les jeunes participent à toutes. Aucune de ces logiques d'action n'est le centre de la galère, qui ne possède pas de principe d'organisation unique.

PROTECTION

Le groupe de copains dans la galère ne paraît ni stable ni organisé. Les amis forment un univers plus intime et plus fragile que celui de la bande ; il s'agit de noyaux de trois ou quatre qui se font et se défont constamment et dont on ne parvient à définir ni les frontières ni les leaders. Les jeunes participent plus à une sociabilité en réseau, les copains des copains, qu'à un groupe. On partage l'ennui, mais aussi les confidences et un peu de chaleur dans ce réseau qui protège. « Entre nous, on ne parle pas de chômage et de boulot, ce sont les parents qui discutent de ça. » « Je laisse tout ce genre de discussion, c'est trop chiant. » Etre copain consiste souvent à déambuler ensemble au centre commercial, au café dans lequel le patron ne pousse pas à la consommation, à construire des niches, à « chercher des petits bonheurs », dit Chantal. « Quand je rentre et que je parle à quelqu'un, même si je galère, je me sens bien. J'essaie de trouver avec mes copains et mes copines des trucs pour m'éclater, pour ne pas penser à ça. » A Clichy, le groupe explique : « On est jeunes, il faut oublier les emmerdements, il faut essayer d'en profiter... Je préfère ne pas penser à l'avenir, je préfère la musique, le smurf. » « C'est comme une cour de récréation, on s'amuse, on vole, on s'amuse, c'est pareil. »

Il semble que cette sociabilité repose sur un double principe de fermeture et d'inversion. Fermeture, parce que les échecs sont laissés à la porte du réseau. Les jeunes connaissent les problèmes des uns et des autres mais, par un accord tacite, n'en parlent pas, ils ferment leurs relations aux contraintes extérieures. Inversion, dans la mesure où le groupe primaire fonctionne sur un principe de tolérance et de rêve où chacun peut présenter l'image de lui-même qui lui convient le mieux et trouver ainsi une relative sécurité affective. Les échecs sont présentés comme des choix délibérés et, puisque l'on est « entre nous », on peut « déconner » sans honte.

Chaque cité comporte ces petits espaces, d'autant plus importants qu'ils sont rares, et dans lesquels se développe cette sociabilité fragile, parfois un café, la maison des jeunes dont on attend l'ouverture dans une impatience agressive, le hall du supermarché en hiver et un morceau de pelouse en été. Les jeunes

paraissent déambuler sans but. Bien sûr, l'occupation de ces espaces provoque inévitablement des conflits avec les adultes qui perçoivent cette oisiveté comme potentiellement dangereuse : ils « traînent » toute la journée à l'heure où les autres travaillent ou vont à l'école. La formation des groupes de recherche nous a donné une certaine expérience de cette sociabilité où chacun connaît beaucoup de monde sans réellement connaître quelqu'un. Ainsi, au café des Mordacs, lorsqu'un jeune entre, il serre la main à une dizaine d'autres, sans rien dire, s'asseoit à une table avec deux ou trois autres, échange quelques mots, repart une heure après, revient plus tard, comme s'il attendait qu'il se passe quelque chose tout en sachant qu'il n'arrivera rien. Cette sociabilité permet d'organiser de petites choses, de se procurer quelques joies, de trouver de l'herbe, de se passer des revues et parfois, plus rarement, de parler de soi. Mais on n'élabore aucune initiative, les animateurs qui veulent utiliser ces réseaux pour proposer des activités aux jeunes savent combien il est difficile de les arracher à l'utilisation des équipements collectifs comme des lieux de rencontre et de protection marginale pour y abriter la galère.

Ce tissu de sociabilité est mixte et pourtant il ne paraît pas abriter beaucoup de passions amoureuses. Il n'y eut que deux couples dans la recherche et l'on semble ici très loin des groupes de jeunes axés sur l'échange et la socialisation sexuelle, ceux des teenagers auxquels s'intéressèrent les sociologues parsoniens dans les années 1950 et 1960[1]. La logique de protection est si forte, avec un retrait dense et des problèmes personnels douloureux, que l'organisation de l'échange sexuel, faite de rivalités et de stratégies de flirt, ne paraît pas être le centre des préoccupations des réseaux qui se forment, à la différence des « copains yéyé » des années 1960. La cité abrite les amours, les flirts et les amitiés, mais ces relations paraissent plus précaires et peut-être plus électives que ne furent celles de la bande. La discrétion des propos sur les liens entre les filles et les garçons ne signifie pas leur absence, mais elle indique pour le moins que la sociabilité de la galère n'est plus, comme celle des copains « yéyé », construite autour de l'échange sexuel. Pudeur de jeunes immigrés ou bien issus des classes populaires et parlant malaisément de ces « choses » ? Il est bien difficile de le croire ; nous verrons que les jeunes ouvriers de Seraing sont beaucoup plus loquaces sur leurs stratégies de

« drague » et d'échange sexuel avant un mariage qui semble précoce et inévitable.

Les réseaux, aussi ténus soient-ils, semblent pourtant très valorisés parce qu'ils permettent de résister et d'organiser le retrait. Dans l'environnement « pourri », on crée des sortes d'îlots de vie acceptables. « Les gens sont très sauvages mais c'est pas vrai pour les jeunes », dit-on à Orly. A Champigny, Chantal explique : « Moi, je suis bien ici, je vais avec les gens que j'aime bien, on est entre nous. » Aux Minguettes aussi, on affirme un grand sentiment de chaleur : « Il y a de la solidarité ici entre les jeunes. » Contre le monde des adultes agressifs et tendus, il se forme tout un réseau de services rendus, d'entraide, qui préserve d'une trop grande solitude. Les jeunes en arrivent même à inverser l'image de la cité. Après avoir décrit le voisinage dans les termes du *Voyage au bout de la nuit*, les groupes adoptent le ton de *Tortilla Flat*. La misère est tournée en dérision, les dingues deviennent des personnages comiques. Chaque groupe raconte une série d'histoires pitoyables et drôles. Ces récits ne cherchent jamais à mettre en valeur le courage et la solidarité des jeunes, mais ils insistent sur leurs traits dérisoires et minables. Ainsi des jeunes de Clichy racontent qu'ils s'étaient cachés dans une poubelle pour voler une moto la nuit. Après une première tentative, ils avaient déclenché la sirène d'alarme, s'étaient remis dans les poubelles lorsque la police était arrivée sur les lieux puis, parvenus à voler la moto, ils s'étaient rendu compte qu'aucun d'entre eux ne savait la faire marcher et l'avaient abandonnée sur le trottoir, avant de se faire prendre par la police. Comme le disent les jeunes, on « déconne avec les copains... ».

Cette logique de repli est évidemment associée à une demande de protection adressée aux services sociaux et aux adultes. Elle s'exprime avec une étonnante clarté : il faut « qu'on s'occupe de nous ». Djamel va même jusqu'à envier un « copain qui a fait de la prison pendant huit mois avec une formation en menuiserie, maintenant, il travaille dans les décors de théâtre alors que moi, je n'ai pas de boulot ». Les enseignants qui laissent un souvenir sont aussi souvent ceux « qui s'intéressaient », « le prof qui venait parler, qui venait voir pourquoi on voulait pas travailler, des fois même, il se fatiguait ». La rencontre du groupe d'Orly avec le juge montre que les jeunes souhaitent être pris en charge, écoutés,

protégés. Chantal, à Champigny, dit au groupe d'adultes et aux jeunes réunis combien la relation avec un éducateur lui est nécessaire parce qu'il est le seul adulte avec lequel elle peut parler depuis que sa voisine est partie. Un garçon explique que depuis que son frère a rencontré un juge pour enfants, c'est devenu « cool ».

Le désir des professionnels de construire des relations psychologiques fortes n'est pas aussi dépourvu d'écho qu'on l'affirme souvent. La logique de protection favorise cette demande qui n'est pas nécessairement cynique et instrumentale puisque les acteurs la manifestent devant l'ensemble du groupe.

En général, les adultes sont extrêmement sensibles à cette demande de protection associée à l'image du « bon jeune », victime de la crise et des conditions de vie, au bout du compte malheureux. Le groupe d'adultes de Champigny est à l'aise lorsque les jeunes adoptent cette position et il se déclare prêt à les aider, à prendre des initiatives, afin de proposer des équipements et des aménagements à la vie de la cité. Il comprend même que les locaux soient saccagés et « qu'ils en arrivent à faire des conneries ». Mais en revanche, lorsque la demande d'assistance se fait plus ferme, lorsqu'elle apparaît comme un dû, comme un service normal, les résistances des adultes se renforcent. En effet, il arrive que la rage reprenne le dessus et que la demande de protection ne soit pas dépourvue d'agressivité alors qu'il faudrait, pour les adultes qui rencontrent les jeunes, qu'elle soit responsable et organisée, ce qui n'est, bien sûr, pas possible dans la galère. La demande de protection n'est pas « chimiquement pure » et se trouve altérée par d'autres logiques d'action.

Avec la logique de protection, la notion de marginalité, vague s'il en est, peut acquérir une signification relativement claire. Elle désigne l'action par laquelle des acteurs *à la fois* exclus et désorganisés créent une sociabilité plus ou moins volontairement isolée qui leur permet de survivre et de se protéger. Ni la désorganisation ni l'exclusion ne suffisent à créer cette logique de protection marginale qui résulte de la coprésence, souvent fréquente, de ces deux dimensions[2]. Elle suppose que l'acteur ait « intériorisé » son exclusion sans être en mesure de créer une contre-société, se bornant au repli sur un groupe primaire qui empêche la destruction et le vide social. Entendue dans ce sens, la

marginalité ne caractérise pas l'ensemble de l'expérience de la galère.

« COMBINES »

« Spagiarri, c'est admirable, la classe... à condition qu'on le fasse bien, on a le droit de voler. Je dis qu'un mec qui a fait ça, il ne gêne personne, il ne dérange personne. Spagiarri a volé une banque, il a volé des riches, c'est tout. Quand tu vois les mecs qui arnaquent officiellement, il ne faut pas se faire pécho*. » Le conformisme déviant et la rationalité délinquante sont ici associés à la force, au goût de l'exploit. La délinquance est constamment présente dans toute la galère mais ce n'est que dans l'articulation du conformisme frustré et de la force qu'elle devient centrale, avec les « combines ». Le thème de la force fait d'ailleurs que cette logique de l'action n'est pas strictement rationnelle et qu'en même temps, elle trouve de l'énergie pour tenter l'aventure.

La force et le conformisme déviant se renforcent pour produire une image du monde dure et plutôt conservatrice. Ici, les jeunes ne sont pas des marginaux qui se protègent. La société est un ordre où seuls les plus forts et les plus rusés réussissent, il faut en acquérir les qualités. Ceux qui sont en bas, les vaincus, n'ont pas eu les moyens mais aussi n'ont pas eu le courage de lutter. L'image mertonienne peut servir à expliquer cette logique à condition d'ajouter le thème de la force et de la brutalité des relations sociales. Pour être délinquant, il ne suffit pas d'être frustré, il faut aussi avoir une éthique de l'affirmation personnelle. « Les syndicats protègent les faibles alors que moi je n'ai besoin de personne. » La réussite se mérite seul, sans que l'ordre social soit contesté. Les ouvriers sont des « connards » et ceux qui vivent le « métro-boulot-dodo » le méritent.

Les combines où triomphent les forts et les malins sont le plus souvent délinquantes parce que la délinquance est une des rares opportunités offertes et parce qu'elle mobilise l'adresse et le courage, le sens de l'observation, un certain calcul des risques et des connaissances, ne serait-ce que pour écouler le produit des

* Choper, prendre.

vols. Cependant, cette logique de combine n'est pas, par nature, délinquante si d'autres opportunités s'ouvrent, comme des stages, des camps et diverses allocations. La même orientation peut alors se porter vers les services sociaux. Les travailleurs sociaux offrent des ressources que l'on peut obtenir en échange d'une « relation » que l'on essaie de manipuler. Dans un cas comme dans l'autre, les jeunes développent une intelligence « stratégique », ce que notent beaucoup de travailleurs sociaux qui déclarent volontiers que « les plus délinquants sont les plus intelligents ».

Le principal interlocuteur est ici la police. Sans doute la brutalité policière est-elle dénoncée mais en même temps, le double appel à la force et au conformisme rapproche des policiers qui sont de l'autre côté de la barrière mais qui sont proches. Intégrés et « forts », les policiers ont une image enviable. D'ailleurs Bruno, après avoir largement participé aux attaques du groupe d'Orly contre la police, demande au commissaire comment il faut faire pour entrer dans la police et il n'est certainement pas le seul à en avoir le désir. Lors d'une recherche précédente, nous avions observé que les jeunes qui avaient eu l'occasion de partir en camps d'été avec la police ou l'armée avaient souvent été séduits par la compétence technique, par la « virilité » des relations qui dominaient ces camps et qu'ils opposaient à la mollesse et au « baratin » des travailleurs sociaux[3]. Malgré la haine, la distance sociale entre les jeunes et les policiers est moins grande qu'avec d'autres interlocuteurs, pourtant plus favorables aux jeunes, comme les enseignants ou les éducateurs. Les jeunes inspecteurs sont souvent proches de cette image de force et de dureté ; après tout, ils ont les mêmes jeans et les mêmes blousons que les jeunes et ont bien souvent vécu dans les mêmes cités. Deux policiers de Sartrouville, lors de la rencontre avec le groupe de jeunes d'Orly, ont été les seuls à réellement pouvoir parler avec les jeunes parce qu'ils ont connu une jeunesse voisine, avec le même appel à la force et, disaient-ils, les mêmes « conneries ». Dans la galère, la logique délinquante ne se cristallise pas en une sous-culture organisée qui se séparerait de la nébuleuse et conduirait les jeunes à former un sous-groupe centré sur la délinquance. Cette logique irrigue la galère sans se constituer de façon spécifique. Ainsi, la délinquance apparaît dans les groupes comme une série d'opportunités, de rencontres occasionnelles, soit avec d'autres jeunes, soit avec des

possibilités de délit, beaucoup plus qu'une forme d'organisation véritable.

VIOLENCE SANS OBJET

Les jeunes des groupes oscillent vers une troisième logique, celle de la violence sans objet qui associe le nihilisme et le sentiment de vivre dans un monde pourri. La société est définie comme une jungle, non comme un ordre, et les jeunes évoquent volontiers Mad Max lorsqu'ils deviennent « dingues ». « On devient salauds, on est de vrais fachos. » « On est arrivés à faire ça à cause des lois qui sont pourries. » On est seul, il n'y a aucune solidarité, tout est permis et tout est possible, y compris entre les jeunes eux-mêmes. La violence latente est très largement tournée vers les autres, mais aussi contre soi-même puisqu' « on a rien à perdre ».

Cette logique d'action se porte constamment contre ce qui existe, contre ce qui protège et qui participe du monde pourri. Le groupe de Champigny raconte avec joie les saccages des locaux et du matériel proposés à divers groupes de jeunes. Dès qu'une salle est obtenue, après de longues négociations, elle a de grandes chances d'être dévastée, souvent par ceux qui l'ont demandée. On parle aussi des armes que certains possèdent. Les éducatrices de Champigny ont vu leurs pneus de voiture crevés durant deux mois par ceux-là mêmes qui en étaient les clients. Evidemment, les adultes ont beaucoup de mal à comprendre ces conduites absurdes par lesquelles les jeunes détruisent leur propre environnement et les services qu'ils ont réclamés. « Il n'y a pas deux sortes de violence, si tu veux que les cités n'existent pas, il faut les casser, c'est tout. » Cette violence devient méchante, gratuite et provocatrice.

Elle est méchante entre les jeunes eux-mêmes. Les garçons d'Orly racontent les traitements qu'ils imposent aux plus faibles et qui frôlent le « sadisme ». « On avait attaché un copain au poteau de basket, on avait mis des pneus et on avait mis le feu, quelle rigolade ! » Dans la jungle, les plus forts tapent sur les plus faibles et c'est ainsi que va le monde. Cette méchanceté est aussi opposée aux enseignants les plus sympathiques et les plus ouverts puisqu'ils apparaissent faibles. Tant pis pour eux. La violence, ici, n'a rien à

voir avec les conduites de chahut qui sont codées, qui manifestent l'intégration scolaire et rencontrent souvent une réprobation bienveillante. Les jeunes ne parlent pas de ces violences comme d'occasions de manifester la cohésion du groupe, les dimensions initiatiques semblent totalement absentes. Ces actions sont vécues par ceux qui les subissent et par ceux qui les pratiquent comme des manifestations de sauvagerie. Le jeu consiste à faire « craquer » une personne, jeune ou adulte, par des agressions verbales et parfois physiques. Mais ce jeu ne s'apparente pas à la mise à mort rituelle du bouc émissaire. Ou plutôt, c'est une mise à mort discontinue, toujours latente, qui ne repose sur aucune structuration de groupe établie. Elle crée un lien social qui se défait aussitôt. On se « chope » tout le temps car l'unité constituée contre la victime se défait immédiatement. Chez certains, comme Pascal à Champigny ou comme Biche à Orly, il peut se créer une véritable « éthique » de cette méchanceté exposée complaisamment aux autres et aux adultes. Cette méchanceté mise à nu ne serait que l'image de la méchanceté générale recouverte par l'hypocrisie et les conventions. Le hard rock, les punks, le désir d'effrayer sont autant d'expressions spectaculaires de cette violence sans objet auxquelles bien des jeunes reprochent cependant de ne pas être assez authentiques et d'être des « trucs de bourgeois ».

La violence est gratuite, ce qui la distingue évidemment de celle qui peut apparaître dans la logique des combines. Les « rodéos » de l'été 1981 aux Minguettes et dans d'autres cités ont consisté à voler des voitures et à les brûler. Alors que la logique délinquante conduit à voler des voitures mais pour les utiliser et les vendre, dans ce cas, les véhicules étaient directement détruits de façon à ce que la gratuité de l'acte soit bien affirmée et que la rage et le plaisir en soient la seule légitimité. En une nuit, mille pneus ont été crevés dans une banlieue bordelaise. On pourrait citer bien d'autres exemples. En passant près d'une voiture, on raye la carrosserie. Une boîte à lettres a pour vocation d'être cassée et un collège doit être saccagé, quand ce n'est pas une école primaire ou une école maternelle. Le plus souvent, ces destructions n'ont pas de cause directe et n'ont pas été précédées d'un événement particulier ; les auteurs n'ont rien volé, ils n'ont rien voulu montrer, ils ont simplement cassé les vitres et ouvert les postes d'incendie[4]. Ces conduites sont plus proches des émeutes que du chahut excessif.

Elles rappellent plus les violences de Liverpool et de Brixton, celles des ghettos noirs américains, que les chahuts des jeunes lors d'un rassemblement qui tourne mal.

La dimension de provocation apparaît enfin dans la jubilation des jeunes qui décrivent ces conduites en les justifiant par le nihilisme et par la pourriture, afin de bien montrer qu'ils sont comme on les a faits. Elle se manifeste aussi dans le choix des cibles puisqu'il faut détruire en priorité ce qui a été construit pour les jeunes eux-mêmes, ou bien encore brûler les voitures les plus luxueuses et les plus difficiles à voler. L'intervention de la presse lors des rodéos des Minguettes a relancé le vol des voitures, moins parce que quelques journalistes peu scrupuleux auraient payé les jeunes que parce que cette violence avait enfin un public. Cette logique fascine dans les groupes parce qu'elle permet la création d'une esthétique de la violence dans le choix des cibles, dans l'adresse face à la police et par son aspect désintéressé qui l'oppose aux combines. Elle fascine aussi par le processus de dérision qui consiste à renforcer l'image négative que les autres ont des jeunes et à détruire cette image en la caricaturant par des actions et par un look encore plus « dangereux ».

DE MULTIPLES FACES

Lorsque le schéma de la galère que nous venons de présenter est proposé aux jeunes, ils s'y reconnaissent tous à condition, ajoutent-ils, d'admettre qu' « *ils sont partout* », qu'ils ne se définissent par aucune logique et qu'ils parcourent un ensemble de positions. La galère est une expérience éclatée qui conduit chaque jeune à la dispersion. Cette impression dominante de la recherche, celle de saisir un flot de logiques, de ne trouver aucun point stable, aucun axe central, est très largement celle des jeunes eux-mêmes. « Je suis partout, ça dépend des moments, ça dépend de la personnalité. » Les groupes eux-mêmes ne sont jamais stables, clivés et organisés en fonction de ces logiques d'action. Tout se mêle constamment.

Le portrait de chaque jeune serait fait de ces multiples faces indépendantes, comme une peinture cubiste. Bruno fait l'apologie du cambriolage des supermarchés, il est aussi relativement violent

et se fait le porte-parole de l'amitié du groupe puisque, vivant dans un pavillon, il choisit tous ses copains dans la cité. Majid voudrait bien faire un gros coup et devenir riche, il a déjà essayé ; en même temps, il fait de la danse moderne parce que cela l'aide à résoudre ses « problèmes ». Biche, qui est l'apôtre de la violence sans objet et de la haine, voudrait bien rester sur la cité comme animateur et s'occuper des petits et de leurs loisirs. Nasser, à Champigny, défend des positions voisines. Chez Rosa, c'est encore plus spectaculaire, elle multiplie les « looks » : elle est « B.C.B.G. », elle est « baba cool », « loubard », « elle a du vice », elle parle bien et n'a qu'à choisir dans la panoplie qui lui est offerte. Aux Minguettes, les mêmes facettes ne cessent de se croiser chez les jeunes, délinquance et repli minables, violence spectaculaire et ruse privée...

Mais les oscillations des groupes sont surtout collectives. Le groupe de Champigny rencontre deux fois celui des adultes. En raison du caractère enragé de ce groupe, nous pensions que la première rencontre serait assez dure et tendue. Il n'en a rien été. Au contraire. Devant le discours un peu moralisateur des gens du quartier, tout le versant de la protection se développe. Les jeunes apparaissent comme des exclus misérables, demandant de l'aide, de la communication, un peu d'attention, l'ouverture de salles, moins de violence et de pourriture dans les cités. On va même jusqu'à accuser les « mauvais camarades » qui cassent tout. Le désir d'intégration conformiste modeste est largement développé. Les adultes, un peu attendris, dominent totalement cette séance. Les loubards dangereux sont des enfants perdus. Le lendemain soir, les mêmes groupes se rencontrent avec quelques personnes en plus chez les jeunes et chez les adultes. Tout s'inverse. Les jeunes s'appuient essentiellement sur la rage et développent le discours de la violence sans objet et de la délinquance. Le travail désiré la veille est aujourd'hui rejeté. La police est refusée, le syndicalisme méprisé, la politique rejetée. Le groupe des adultes est totalement déconcerté, écœuré par tant d'agressivité chez ces jeunes qui avaient pourtant semblé si gentils la veille.

Quels que soient les thèmes abordés, les jeunes basculent vers des positions extrêmes et contradictoires. Il ne se constitue dans la galère aucune demande stable. L'enseignant doit être tour à tour ferme, attentif et soucieux de relations, efficace, mais ces

demandes ne s'organisent pas, elles se succèdent. « Ce que je préfère, c'est le prof copain. » « Il faut des profs durs, des profs qui tiennent le gosse. » « Je préfère les profs qui apprennent quelque chose. » « Les profs n'ont pas envie de se battre parce qu'ils ne se sont pas battus pour enseigner. » « Ils sont durs, ils ne comprennent pas nos difficultés. » L'école est inefficace, « elle ne s'intéresse pas assez à la vie présente ». « L'école est en retard par rapport à la vie. » Un juge avait demandé au groupe d'Orly comment, à sa place, il jugerait les jeunes délinquants. Les réponses prennent un caractère tourbillonnant et ne se stabilisent jamais ni sur un accord, ni sur un clivage net. Beaucoup refusent : « Je ne sais pas juger, je ne veux pas... je ne sais pas ce qui est bien, ce qui est mal. » Un garçon dit « qu'il ne veut pas faire un travail de flic ». Certains jugent essentiellement en fonction des normes personnelles et psychologiques. Le seul critère véritable est la motivation du délinquant, ce qui conduit presque toujours à ne jamais sanctionner. D'autres au contraire sont pour la loi du talion la plus brutale. Mais bien des jeunes adoptent successivement les divers points de vue. Certains refusent les peines de substitution avec le travail gratuit, « parce que ça veut dire qu'on va travailler chez les riches et que les riches ont tous les pouvoirs ».

On ne sait pas si, comme le dit le juge, les jeunes n'ont pas intériorisé la loi ; il semblerait plutôt que dans la galère, ils en aient intériorisé plusieurs. Les travailleurs sociaux sont constamment souhaités et rejetés dans un processus indéfini d'agressivité dépendante. Nous verrons dans un chapitre ultérieur que les attitudes à l'égard du travail procèdent aussi de cet éclatement, que le désir et le refus du travail coexistent chez les mêmes sujets, comme le savent très bien les formateurs des stages 16-18 ans.

Certains thèmes clés de la vie de la galère ne peuvent être compris que par le mélange des logiques d'action qui les constituent. Evoquons deux exemples, celui de la « magouille » et celui de la « frime ». La magouille, l'ensemble des petites affaires, des « conneries » qui offrent des ressources de survie dans la galère, procède largement d'une rationalité délinquante. Etre magouilleur, c'est recourir à des moyens plus ou moins légaux pour se procurer de l'argent, des vêtements, de l'herbe, éventuellement c'est faire un coup, c'est aussi construire une stratégie élaborée des gestions des ressources du chômage et de l'assistance. Mais en

même temps, la magouille est l'aménagement d'un retrait marginal qui repose sur les copains et un réseau fragile de sociabilité, de relations avec l'extérieur et d'autres marginalités plus organisées, notamment les « Puces » pour l'écoulement des marchandises. La magouille, c'est le commerce du pauvre. Mais elle reste magouille et ne devient pas réellement commerce parce que le groupe est instable et n'est pas un véritable milieu, et parce que la violence sans objet empêche le magouilleur de devenir un homme d'affaires, elle permet d'exploiter les copains, elle est aussi irrationnelle et démonstrative. Au bout du compte, tout se décompose et les ressources de la magouille détruisent la galère autant qu'elles peuvent aider. Les jeunes de la galère utilisent beaucoup de ces mots en demi-teinte, de ces mots qui laissent entendre que les actions ne vont jamais au bout de leur logique, qu'il s'agit toujours de conduites tristes, minables, sans réelles aspirations, comme des séries de coups qui se succèdent sans construire de véritable stratégie.

Il en est de même pour la frime, la gratuité, la beauté du geste, le luxe du look, qui permet d'établir une hiérarchie de prestige dans la galère. Par exemple, dans les groupes de motards, toute une compétition est organisée autour de la cylindrée des motos et des risques pris ; les « fondus » sont les plus forts[5]. Mais la frime, mode de hiérarchisation aristocratique plus qu'utilitaire, n'offre pas, dans la galère, toute la stabilité propre à un véritable système. Elle est traversée et « pervertie » par la logique instrumentale des combines et la volonté d'intégration. Avec la violence sans objet elle-même, la frime devient plus destruction de biens que consommation, c'est le *nec plus ultra* de la frime, mais c'est aussi sa destruction. Ainsi se crée une tension centrale entre les « vrais » et les « faux » frimeurs. Enfin, la logique de protection résiste à la frime qui introduit une compétition destructrice et les jeunes qui friment ajoutent aussitôt qu'ils s'y épuisent et en ont assez. La frime et la magouille omniprésentes ne sont donc pas des principes d'organisation de la galère, elles sont plutôt au croisement de logiques d'action différentes. Aucun des jeunes, dans la galère, n'est un pur frimeur ou un pur magouilleur, il est toujours « autre chose ».

L'intervention sociologique apporte quelques informations relatives aux modes de circulation dans la galère. La prééminence de telle ou telle logique tient à l'action d'agents extérieurs qui attirent ou repoussent vers l'un ou l'autre pôle. Il ne semble pas que ce soit un processus interne qui détermine ces basculements ; dans la galère, les mouvements des jeunes sont hétéronomes. La circulation des sujets vers l'une ou l'autre de ces logiques est provoquée par les contraintes extérieures et surtout par la nature des relations sociales imposées par les interlocuteurs. Le juge attire vers une logique de dépendance, l'homme politique pousse vers la violence sans objet, la police provoque une triple réaction vers chacun des types d'action. Mais aucune de ces attitudes ne se cristallise ou perdure tout au long de la recherche. Les interventions des sociologues aussi provoquent ces basculements successifs en fonction des propos tenus. Dans la mesure où la rage, la désorganisation et la frustration sont des formes détruites de relations sociales, les acteurs sont conduits par des logiques extérieures, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient aisément manipulables parce que l'incessante circulation de la galère laisse toujours le sujet échapper à la situation ou à la relation qui le gêne. Ce processus de fuite ne peut être interprété comme une stratégie contrôlée ou comme une tactique maîtrisée de neutralisation. La galère est à la fois fragile et « insaisissable ».

ESSAIS DE LA PSYCHANALYSE APPLIQUEE

(S. FREUD.)

-III-

LES CRIMINELS PAR SENTIMENT DE CULPABILITÉ

Des personnes fort honorables, en me racontant leur jeunesse, en particulier les années de leur prépuberté, m'ont souvent rapporté qu'elles s'étaient alors rendues coupables d'actions illicites, tels que vols, tromperies, voire actes incendiaires. J'avais coutume de ne pas m'embarrasser de ces données, me disant que la faiblesse des inhibitions morales à ce moment de la vie était bien connue, et je n'essayais pas de les faire rentrer dans quelque ensemble plus important. Mais je fus finalement amené, en présence de cas plus francs et plus démonstratifs, en face de délits semblables commis par des malades pendant qu'ils étaient en traitement chez moi (il s'agissait d'individus ayant dépassé la prépuberté), à une étude plus approfondie de ces cas. La recherche analytique permit alors de faire cette surprenante constatation que ces actes avaient été commis avant tout parce qu'ils étaient défendus et parce que leur accomplissement s'accompagnait pour leur auteur d'un soulagement psychique. Leur auteur souffrait d'un oppressant sentiment de culpabilité de provenance inconnue et, une fois la faute commise, l'oppression en était amoindrie. Tout au moins le sentiment de culpabilité se trouvait-il rapporté à quelque chose de défini.

Si paradoxal que cela puisse paraître, il me faut dire que le sentiment de culpabilité préexistait à la faute : ce n'est pas de celle-ci qu'il procédait, mais au contraire la faute procédait du sentiment de culpabilité. On pouvait à bon droit taxer ces personnse de criminelles par sentiment de culpabilité. La préexistence de ce sentiment avait naturellement pu être démontrée par toute une série d'autres manifestations et effets.

Mais la constatation d'une chose curieuse ou étrange ne saurait constituer un objectif suffisant de recherche scientifique. Deux questions restent à résoudre : d'une part, d'où provient l'obscur sentiment de culpabilité préexistant à l'acte? d'autre part, est-il probable qu'une causation de ce genre entre pour une notable part dans les crimes des humains?

Une réponse à la première question projetterait peut-être quelque lumière sur la source du sentiment de culpabilité des hommes en général. Or, la recherche psychanalytique nous fournit régulièrement la

même réponse : cet obscur sentiment de culpabilité provient du complexe d'Œdipe, il est une réaction aux deux grandes intentions criminelles, celles de tuer le père et d'avoir avec la mère des relations sexuelles. Par rapport à ces deux crimes, ceux ensuite commis afin que se fixe sur eux le sentiment de culpabilité constituent un soulagement pour le malheureux. Il faut se rappeler ici que le parricide et l'inceste maternel sont les deux grands crimes des hommes, les seuls qui, dans les sociétés primitives, soient poursuivis et exécrés. Et nous rappeler encore que d'autres de nos recherches nous l'ont fait admettre ; l'humanité a acquis sa conscience morale, qui semble aujourd'hui être une force psychique atavique, en fonction du complexe d'Œdipe.

La réponse à la seconde question déborde la recherche psychanalytique proprement dite. On peut, sans aller bien loin, l'observer : nos enfants se font souvent « méchants » afin qu'on les punisse et, après la punition, ils sont calmes et satisfaits. Une investigation analytique ultérieure nous met fréquemment sur la trace du sentiment de culpabilité qui les a poussés à rechercher la punition. Parmi les criminels adultes, il faut, certes, écarter tous ceux qui commettent des crimes sans éprouver de sentiment de culpabilité, ceux qui, ou bien ne possèdent aucune inhibition morale, ou bien qui se croient autorisés à agir comme ils le font dans leur lutte contre la société. Mais chez la plupart des malfaiteurs, chez ceux pour lequels, en somme, sont faites les lois pénales, il se pourrait qu'une semblable motivation du crime puisse entrer en ligne de compte, éclairer bien des points obscurs de la psychologie du criminel et donner aux peines une base psychologique toute nouvelle.

Un ami m'a fait observer que le « criminel par sentiment de culpabilité » n'était pas non plus inconnu à Nietzsche. La préexistence du sentiment de culpabilité et l'emploi de l'acte pour rationaliser ce sentiment transparaissent dans les paroles de Zarathoustra : « Du pâle criminel ». De futures recherches montreront combien de criminels en général il convient de ranger parmi ces « pâles criminels ».

ESSAIS DE PSYCHANALYSE

Mélanie KLEIN

XV

LA CRIMINALITÉ (1)

1934

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Lorsque votre [278] Secrétaire m'a demandé, il y a un jour ou deux, de prendre la parole ce soir, j'ai répondu que je le ferais très volontiers, mais que je ne pouvais pas en si peu de temps mettre au point un article ou un rapport sur le sujet proposé. Je veux le souligner, car je me contenterai de rassembler ici certaines conclusions que j'ai énoncées ailleurs (2).

Dans un article (3) lu devant cette Section en 1927, je tentais de montrer que certaines tendances criminelles étaient également à l'œuvre chez les enfants normaux, et je formulais quelques idées sur les facteurs sous-jacents à un développement asocial ou criminel. J'avais constaté que les enfants manifestaient des tendances asociales et criminelles et qu'ils les exprimaient sans cesse dans leurs actes (d'une manière enfantine, bien entendu), qu'ils les exprimaient d'autant plus qu'ils craignaient les représailles cruelles de leurs parents, le châtiment que ceux-ci, attaqués dans leurs fantasmes, devaient leur infliger. Les enfants qui, inconsciemment, s'attendaient à être coupés en morceaux, décapités, dévorés et ainsi de suite, se sentaient contraints à être méchants et à se faire punir, parce que la punition réelle, si sévère fût-elle, était rassurante en comparaison des attaques meurtrières qu'ils attendaient continuellement de la part de leurs cruels parents. L'article auquel je viens de faire allusion aboutissait à la conclusion que ce n'est pas (comme on le suppose habituellement) la faiblesse ou l'absence du surmoi, que ce n'est pas, autrement dit, l'absence de conscience

(1) Rapport présenté au cours d'un colloque sur le crime devant l'assemblée de [278] la Section Médicale de la British Psychological Society, le 24 octobre 1934.
(2) *La Psychanalyse des Enfants*, et un chapitre de *Psycho-Analysis To-day*, recueil présenté par Sandor Lorand (« Le Développement de la Conscience chez le Jeune Enfant »).
(3) « Les Tendances Criminelles chez les Enfants Normaux. »

morale qui explique l'attitude caractéristique des personnes asociales ou criminelles, mais la sévérité écrasante du surmoi.

Des travaux ultérieurs sur l'analyse des enfants ont confirmé ces idées et ont permis une compréhension plus profonde des mécanismes qui sont à l'œuvre dans ces cas. Le petit enfant commence par entretenir des tendances et des fantasmes agressifs à l'égard de ses parents ; il les projette ensuite sur eux, et c'est ainsi que se forme en lui une image fantastique et déformée des personnes qui l'entourent. Mais le mécanisme de l'introjection agit en même temps, de telle sorte que ces imagos irréelles sont intériorisées, et que [279] l'enfant se sent gouverné par des parents fantasmatiques dangereux et cruels — le surmoi, à l'intérieur de lui-même.

Pendant la première phase sadique que tout individu traverse normalement, l'enfant se protège contre la peur que lui inspirent ses cruels objets, intériorisés ou extérieurs, en multipliant contre eux ses attaques imaginaires ; son but, en se débarrassant ainsi de ses objets, est en partie de faire taire les intolérables menaces de son surmoi. Un cercle vicieux s'établit : l'angoisse de l'enfant le presse de détruire ses objets, ce qui provoque un accroissement de l'angoisse, et celle-ci le pousse à nouveau contre ses objets. Ce cercle vicieux constitue le mécanisme psychologique qui semble être à la base des tendances asociales et criminelles chez l'individu.

Lorsque le cours normal du développement permet une réduction et du sadisme, et de l'angoisse, l'enfant trouve des moyens meilleurs et mieux adaptés à la vie sociale pour maîtriser son angoisse. Une meilleure adaptation à la réalité permet à l'enfant de trouver, dans sa relation à ses parents réels, un soutien contre les imagos fantastiques. Alors que, pendant les stades premiers du développement, les fantasmes agressifs qui visent les parents, les frères et les sœurs, font surtout naître l'angoisse devant la possibilité d'une vengeance de ces objets, ces tendances deviennent ensuite la base du sentiment de culpabilité et du désir de réparer les dommages imaginaires qui leur ont été faits. L'analyse a pour résultat des transformations de la même espèce.

L'analyse du jeu montre que si les pulsions agressives de l'enfant et son angoisse sont très fortes, il ne cesse de déchirer, découper, briser, mouiller, brûler toutes sortes de choses, telles que du papier, des allumettes, des boîtes, de petits jouets, qui représentent ses parents, ses frères et ses sœurs, d'une part, le corps et les soins de sa mère d'autre part ; dans ce cas, nous constatons également que ces activités agressives alternent avec une angoisse profonde. Mais lorsque au cours de l'analyse l'angoisse se dénoue progressivement, et que par conséquent le sadisme diminue, des sentiments

de culpabilité et des tendances constructives apparaissent ; autrement dit, un petit garçon qui, auparavant, ne faisait rien d'autre que de débiter en morceaux de petits bouts de bois, se met à essayer de fabriquer un crayon avec ces morceaux. Il prend des fragments de mine qui proviennent des crayons qu'il a découpés, les met dans la fente d'un bout de bois et coud un morceau d'étoffe autour du bois brut pour que ce soit plus joli. Il est évident, d'après le contexte général du matériel présenté et d'après les associations obtenues, que ce crayon rudimentaire représente le pénis de son père qu'il a détruit dans ses fantasmes, et le sien dont il craint la destruction par mesure de représailles.

Plus la tendance et l'aptitude à réparer grandissent et plus la confiance dans l'entourage augmente, plus le surmoi s'adoucit, et vice versa. Mais dans les cas où, à cause d'un sadisme violent et [280] d'une angoisse écrasante (je ne puis mentionner ici, très brièvement, que certains des facteurs les plus importants de ce processus), le cercle vicieux de la haine, de l'angoisse et des tendances destructrices ne peut être brisé, le sujet reste sous le coup des situations d'angoisse de la première enfance et conserve les mécanismes de défense propres à ce stade précoce. Dans ce cas, si la peur que le surmoi inspire dépasse, pour des raisons extérieures ou intrapsychiques, certaines limites, le sujet peut se trouver contraint à détruire les gens, et cette contrainte peut constituer la base soit d'une conduite de type criminel, soit d'une psychose.

Nous voyons ainsi que les mêmes racines psychologiques peuvent donner lieu à la paranoïa ou à la criminalité. Certains facteurs aboutiront, dans ce dernier cas, à une tendance plus forte pour supprimer des fantasmes inconscients et pour les traduire en actes, dans la réalité. Les fantasmes de persécution sont communs aux deux situations ; c'est parce que le criminel se sent persécuté qu'il détruit les autres. Naturellement, dans le cas où un enfant subit, non seulement dans ses fantasmes, mais aussi dans la réalité, une certaine persécution de la part de parents trop durs ou d'un entourage misérable, les fantasmes seront considérablement renforcés. On a tendance habituellement à surestimer l'importance d'un entourage peu satisfaisant, en ce sens que la portée des difficultés psychologiques internes, provenant en partie seulement de cet entourage, n'est pas suffisamment reconnue. Est-il efficace ou non d'améliorer simplement l'entourage de l'enfant ? Ce que nous venons de dire nous permet de voir que cela dépend de la quantité d'angoisse intrapsychique.

Les criminels ont toujours posé un grand problème qui les a rendus incompréhensibles au reste du monde : ils manquent de sentiments bienveillants, naturels à tout être humain. Mais

ce manque n'est qu'apparent. Lorsque au cours d'une analyse, on parvient jusqu'aux conflits les plus profonds d'où jaillissent la haine et l'angoisse, on trouve aussi l'amour. L'amour n'est pas absent chez le criminel, il est caché et si bien enseveli que rien ne peut l'amener au jour si ce n'est l'analyse ; comme l'objet persécuteur et haï était à l'origine, pour le petit bébé, l'objet de tout son amour et de sa libido, le criminel se trouve dans la situation de haïr et de persécuter son propre objet d'amour ; c'est là une situation insupportable : tout souvenir, toute conscience d'un amour pour quelque objet que ce soit, doivent donc être supprimés. S'il n'existe au monde que des ennemis, et c'est cela que le criminel éprouve, sa haine et son envie de détruire sont, à son avis, en grande partie justifiées ; cette attitude soulage certains de ses sentiments inconscients de culpabilité. La haine est souvent utilisée comme le masque le plus efficace de l'amour ; mais il ne faut pas
[281] oublier que pour un sujet constamment exposé à la persécution, la seule préoccupation est la sécurité de son propre moi.

Résumons-nous : dans les cas où le surmoi a pour fonction principale d'éveiller l'angoisse, il fait appel, dans le moi, à de violents mécanismes de défense, non éthiques et non sociaux par nature ; mais dès que le sadisme de l'enfant diminue et que le caractère et la fonction de son surmoi se transforment de telle sorte que celui-ci fait appel à une angoisse moins écrasante et à une culpabilité plus forte, les mécanismes de défense qui constituent la base d'une attitude éthique et morale sont mis en marche, et l'enfant commence à avoir des égards pour ses objets et à s'ouvrir aux sentiments sociaux.

Nous savons comme il est difficile d'aborder le criminel adulte et de le guérir, encore que nous n'ayons aucune raison d'être trop pessimistes dans ce domaine ; l'expérience montre qu'il est possible d'entrer en contact avec les enfants criminels comme avec les enfants psychotiques, et de les guérir. Il semble donc que le meilleur remède contre la délinquance serait d'analyser les enfants qui donnent des signes d'anormalité dans le sens de la psychose ou dans celui de la criminalité.

Déviance et Société, Genève, 1979, vol. 3, No 1, p. 79-82. DEBAT

DES PRATIQUES AMBIGUES

M. ANTOINE-TIMSIT *

"Des temps préhistoriques à aujourd'hui, le viol a, je crois, joué un rôle décisif. Ce n'est rien d'autre qu'un processus conscient d'intimidation par lequel *tous les hommes* maintiennent *toutes les femmes* en état de peur". [1]

Le viol : Loi et Jurisprudence

Le Code Pénal de 1810 confondait et punissait de la même peine le viol et l'attentat violent à la pudeur.

Ces deux crimes ont en commun qu'ils se réalisent par une atteinte physique contre la personne de leur victime.

Mais le viol ayant pour résultat une conjonction sexuelle, un coït et, pour conséquence éventuelle une maternité imposée, la loi du 28 avril 1832 a nettement séparé les deux crimes, sans en donner de définition.

Article 332 du Code Pénal :

— Quiconque aura commis le crime de viol sera puni de la réclusion criminelle à temps de dix à vingt ans.

Article 333 du Code Pénal :

— Si les coupables sont les ascendants de la personne sur laquelle a été commis l'attentat, s'ils sont de la classe de ceux qui ont autorité sur elle, s'ils sont ses instituteurs ou ses serviteurs à gages des personnes ci-dessus désignées, s'ils sont fonctionnaires ou ministres d'un culte, ou si le coupable quel qu'il soit a été aidé dans son crime par une ou plusieurs personnes, la peine sera celle... de la réclusion criminelle à perpétuité...

En droit romain, le viol, considéré comme un attentat à la liberté, rentrait dans la rubrique de la *via privata*. Il était généralement puni par la confiscation du tiers des biens et de l'infamie.

En droit germanique, le viol n'était réprimé que lorsqu'il était perpétré sur la personne d'une femme *irréprochable*.

Dans notre ancien droit coutumier le viol ou "ès-forcement" était puni de la pendaison et de la confiscation des biens. Il était défini comme étant "toute conjonction illicite commise par force et contre la volonté des filles, des femmes et des veuves".

* Avocat, Paris

Il était puni comme le rapt (enlèvement par violence ou par séduction), mais il était une infraction distincte, contrairement au droit anglais qui appelle encore de nos jours "*rape*" l'enlèvement et le viol.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que dans la plupart des droits anciens, la femme adultère était généralement punie de mort, soit par l'Etat (lapidation publique), soit par son mari qui était ainsi autorisé à la tuer.

Par ailleurs, la jurisprudence française estime :

1) que tout autre acte que le coït ne saurait constituer un viol : le fait par exemple de torturer une femme et d'introduire dans son vagin, le doigt, un bâton, une bouteille ou quelque autre objet, ne peut être qualifié de viol; non plus que le coït *per anum*,

2) qu'un mari qui force sa femme ne commet pas un viol, de même que selon certains auteurs, le mari séparé de corps par jugement, ne commet pas non plus le crime de viol, le lien conjugal n'étant pas détruit et ne dispensant pas les époux (sous-entendu l'épouse) des devoirs conjugaux.

Il est donc légitime de dire que le viol n'est pas poursuivi et réprimé au regard de la liberté de la femme de disposer librement de son corps, mais comme une atteinte au droit de la propriété des hommes.

L'homme qui viole ne respecte pas la loi du marché, il trouble l'ordre patriarcal, dans lequel le corps de la femme n'a de valeur que celle donnée par ceux qui en sont les létigimes propriétaires : ceux qui ont sur elle l'*usus*, le *fructus* et l'*abusus*. Ces trois notions définissant la propriété d'une chose, à savoir, son usage, ses fruits et le droit de s'en défaire.

Pratique de l'appareil judiciaire

Si le viol est donc un crime dans la loi pénale, comme pour toutes les lois, son application est déterminée par l'état des rapports sociaux qu'elle est censée arbitrer.

Sa rigueur et donc le maximum de protection qu'elle implique ont diminué en fonction de l'évolution des sociétés dites développées.

La femme n'est plus dans un rapport marchand clairement établi et le viol – sauf circonstances particulières (âge, meurtre, torture etc.) – n'est plus considéré comme un trouble grave à l'ordre social, et si l'on rapproche cette évolution du fait que la machine pénale ne fonctionne qu'à l'économie, on ne s'étonnera plus de constater :

– d'une part que les plaintes des femmes violées reçues dans les commissariats n'intéressent personne,

– et d'autre part, que les juges d'instruction ou les Parquets chargés de traiter les "affaires" de viol aient pour principe fréquent –

habituel – de les correctionnaliser, c'est-à-dire de les qualifier non pas de viol mais d'outrage public à la pudeur, de coups et blessures avec préméditation et de passer volontairement sous silence tous les éléments du crime.

Par ailleurs, la répression est faible : devant les Cours d'Assises, le nombre des "affaires" étant le même depuis quelques années (entre 350 et 400 par an), le quart environ bénéficient d'une peine de prison avec sursis.

Il semblerait que la campagne menée par les femmes contre le viol n'ait pas bouleversé le traitement judiciaire du viol : l'appareil judiciaire consentant à lever le huis-clos pratiqué habituellement et élevant la répression dans un nombre limite de procès.

L'appareil judiciaire donne ainsi à peu de frais l'impression d'un changement et de consentir à répondre aux questions posées par les victimes. La publicité de certains procès souhaitée, à juste titre, par les femmes, reprise par les medias, est désormais acquise dans les tribunaux.

Il n'en reste pas moins que les plaintes pour viol reçoivent un traitement particulier, en ce sens que les femmes victimes doivent toujours se battre pour faire leurs preuves, qu'elles ne sont considérées que comme un agent résiduel ne présentant aucun intérêt pour l'ordre public. Le système répressif fonctionne pour son propre compte, et nous n'avons encore constaté aucune évolution de la jurisprudence, notamment en ce qui concerne la notion de consentement.

Par ailleurs, certaines femmes victimes de viol tout en exigeant la reconnaissance du crime par la Cour d'Assises, ont posé à celle-ci un certain nombre de questions concernant les peines d'enfermement. Elles ont fait l'analyse que la répression carcérale n'est ni dissuasive, ni exemplaire. Elles ont alors proposé au jury de prononcer des peines avec sursis assorties d'une mise à l'épreuve et la condamnation à des dommages et intérêts. Elles estiment que ces sanctions si elles étaient prononcées par la plus haute juridiction feraient davantage pour la prévention du viol que la distribution d'années de prison même de plus en plus élevées. Il s'agit là d'un débat politique de fond dans lequel est posé le principe suivant : la répression organisée par la société patriarcale, elle-même fondée sur l'enfermement et la violence contre les femmes, n'a d'autre fin que de perpétuer sa propre logique de violence et de répression.

Il s'agit d'une interrogation majeure sur le rôle et la fonction de l'appareil répressif dans une société donnée.

En France, les mouvements de femmes ont lancé une vaste campagne contre le viol et les agressions sexuelles. Elles ont brisé le mur du silence et de la honte : elles ont porté sur la place publique les crimes et

les violences dont elles sont les victimes quotidiennes; l'enjeu judiciaire n'est qu'un moyen parmi d'autres; les débats, les films, les affiches, les réunions publiques permettent tout autant d'approfondir la réflexion et l'action.

L'institution, prompte à répondre dès l'instant où aucun enjeu financier n'est impliqué, s'est emparé du débat et c'est tant mieux. Ainsi le Sénat fait-il proposition d'une nouvelle législation en matière de viol, dans laquelle les peines prévues seraient abaissées, mais l'accueil des victimes serait amélioré, la rapidité et la publicité de la répression seraient augmentées.

Mais les femmes sont bien conscientes que les institutions ne résoudront pas ces graves problèmes et qu'elles n'ont, en fait, qu'à compter sur leur propre capacité.

Monique Antoine-Timsit
Avocat à la Cour
12 rue de la Chaise
F–75007 Paris

REFERENCE

1. BROWNMILLER, S., *Le viol*, Paris, Stock, 1975.

Incidences de la Toxicomanie sur le développement de la Prostitution masculine en France

Claudy BERNARD
Coordinateur technique de la Direction de
la Solidarité départementale – Conseil général des Landes

De 1980 à 1983, sous l'égide de l'ADATO[1] dans le cadre des contrats "Action spéciale de recherche toxicomanie" financée par l'INSERM; nous avons mené une étude sur les incidences de la toxicomanie sur le développement de la prostitution masculine en France.[2]

Nous avons rencontré 188 garçons prostitués, moitié étant aussi toxicomanes. Nous avons retenu 60 cas, parmi ceux-ci 44 toxicomanes - prostitués dont le comportement apportait des éléments complémentaires à une approche de la personnalité des toxicomanes - prostitués. Le groupe des 16 prostitués non toxicomanes est intervenu à propos de l'analyse du rapport à l'argent du toxicomane - prostitué.

Les éléments de cette recherche furent collectés à partir d'une "observation participante" auprès de garçons rencontrés sur leur lieu de "travail". Dans la plupart des cas, l'entretien semi-directif fut le meilleur moyen

1 ADATO: Association d'aide aux jeunes en difficulté, 14 rue de Noailles, 78000 Versailles, tel.: 39.50.43.30

2. Recherche publiée sous le titre: Nom: toxicomane, sexe: masculin, profession: prostitué, spécialité: hommes.
Dans le prolongement de cette recherche, en collaboration avec le Docteur Christine Mouniq, Claudy Bernard tente d'analyser pourquoi les jeunes en grands risques (toxicomanes, prostitués, jeunes majeurs sortant de prison) ne peuvent durer au travail ou dans une formation professionnelle, recherche publiée sous le titre: "tous des fainéants!"
Association "Le Bournac", route de Haut Mauco, 40090 St Perdon
tel.: 58.46.12.79 (le soir).

d'obtenir des informations et d'amorcer un début d'analyse. Evidemment, son déroulement n'avait rien de figé, au contraire nous l'avons adapté, au plus près, à la personnalité de chaque garçon, à sa disponibilité, à l'environnement immédiat et à la situation concrète du moment...

Parce qu'il n'est pas possible, dans le temps et l'espace impartis, de suggérer l'ambiance de tels contacts, de développer harmonieusement l'articulation et la conclusion de cette recherche et de l'illustrer de citations particulièrement évocatrices, nous aborderons seulement:

- la relation du toxicomane - prostitué à sa famille, regrettant de ne pouvoir traiter du client et de son rôle de suppléant paternel,

- la lassitude d'être toxicomane-prostitué - qui renvoie à son désir de se libérer de la drogue pour ne plus être soumis à la prostitution,

- le rapport au corps du toxicomane-prostitué qui illustre, douloureusement, sa recherche d'identité sexuelle,

- le rapport à l'argent - et sa signification de miroir avant d'être monnaie.

La relation du toxicomane - prostitué à sa famille

La relation au père:

Dans la majorité des cas, le père est absent, physiquement ou psychologiquement, minorisé au bénéfice de la mère ou valorisé par son travail au détriment de sa famille.

Il ne supporte pas le choc de la toxicomanie et de la prostitution de son fils.

Il n'est pas mentionné dans le discours du fils. La recherche du client, autour de la quarantaine, renverrait au besoin du toxicomane-prostitué de combler son manque de père.

La relation à La mère:

Le désir de fusion fonde la relation mère-fils. Il commence à se réaliser par le secret à l'égard du père évacué. Qui tient l'autre: la mère ou le fils?

La mère admet l'homosexualité de son fils, puis sa toxicomanie. Par contre, sa prostitution n'est pas dite, elle s'insinue dans la pensée de la mère et s'intègre à la personne du fils. La complicité se noue à la limite de la compromission.

Il est des mères qui, pour retenir leur fils auprès d'elles, n'hésitent pas à créer les conditions favorables au développement de sa toxicomanie.

La relation de quelques enfants avec leur mère s'établit dans un climat incestueux qui, en certains cas, peut aller jusqu'au passage à l'acte.

La lassitude d'être toxicomane et prostitué

Les toxicomanes-prostitués souffrent de l'enfermement de la solitude. La drogue est le moyen de l'oublier. Elle annule, aussi, leur lassitude et leur dégoût de se prostituer. En effet, le plus grand nombre vit la prostitution comme un facteur d'isolement encore plus impitoyable que la drogue. Plusieurs vivent dans un état proche de la dépression chronique dont ils rendent responsables la drogue et la prostitution.

Pour rompre le cercle infernal de la solitude, le toxicomane-prostitué mène une quête obsessionnelle de l'ami sur lequel il pourra s'appuyer pour vivre.

Quelques travestis ont tenté de vivre avec une femme. Ils l'ont choisie lesbienne ou prostituée: évitant, ainsi, de se situer en hommes dans la vie de couple. Leur relation était amputée du désir génital et de la jouissance.

Lorsqu'ils vécurent avec un homme, ils exigeaient que celui-ci les entretiennent. Cette vie commune, toujours brève, fut un moment de régression: le toxicomane-prostitué fonctionna sur l'immédiateté du plaisir, rendant impossible toute identification structurante. Avec l'inévitable rupture qui renforçait son sentiment d'être toujours abandonné.

Le rapport au corps

- Le Moi-Peau

De nombreux toxicomanes-prostitués réduisent leur corps à la peau comme une enveloppe qui leur donne d'exister et qu'ils protégent. Les soins prodigués à la peau représentent la préoccupation majeure de leur existence. Ils sont donc angoissés par tout ce qui peut atteindre l'intégrité de leur peau. La défendre devient une nécessité de survie. D'où l'importance de l'hygiène et l'angoisse des maladies de la peau.

Valoriser sa peau, c'est exister. Maquillage, bijoux, parfums et vêtements doivent la magnifier - à la limite, se confondre avec elle.

Par le tatouage, la peau devient le support du discours indélébile par la succession des piqûres que nécessite le tatouage, la peau est pénétrée. Certains tatouages marquent la peau du désir de la drogue. Jamais de la prostitution.

- Le corps parcellisé

Certains toxicomanes- prostitués sont incapables de réaliser la globalité de leur corps. Ils le réduisent à l'une de ses composantes: les mains, les yeux ou le sexe. Dans la parcellisation du corps, le sexe occupe une place particulière. Certains garçons font référence à leurs mensurations exceptionnelles comme si leur sexe les différenciait des autres et les définissait. Mais ils en interdisent l'approche aux clients. Comme pour défendre leur intégrité corporelle.

Ce comportement peut prêter à une double interprétation: l'interdiction faite au client pourrait renvoyer à une négation du sexe. Ils prêtent leur corps, pas leur sexe. Comme s'il n'existait pas.

La seconde interprétation pourrait renvoyer à l'appropriation exclusive de son sexe par le toxicomane-prostitué. Toucher à son sexe serait porter atteinte à ce qui, dans sa personne, est le plus vulnérable.

La passivité dans le rapport sexuel de plusieurs garçons peut s'interpréter comme une défense contre la possible vidange de leur corps. Concédant un corps déjà vide, ils sont prémunis contre toute tentative du client de le vider davantage. Leur fantasme de se vider complètement explique leur refus d'éjaculer. L'éjaculation étant vécue comme une vidange corporelle.

Le corps concédé est un corps non sexué.

L'argent fait exister

Le toxicomane-prostitué interpréte l'argent comme le signe qu'il existe puisqu'il est désiré. Le volume de l'argent l'aiderait à mesurer l'intensité de son existence.

L'argent lui permet de réaliser la complétude qui réduira son angoisse. Le toxicomane trouve, par le produit, un commencement éphémère de réalisation, tandis que le prostitué, lui, pense l'obtenir en accumulant des objets toujours renouvelés.

La recherche de complétude, jamais atteinte et toujours recommencée, tant par la brièveté de l'effet de la drogue que par le désintérêt pour les objets accumulés, entraîne un besoin d'argent en constante augmentation obsessionnel. Mais le plaisir est toujours en retrait des sommes accumulées: plus d'argent produit moins de plaisir.

Notons, enfin, que tous les prostitués, toxicomanes ou non, dépensent très vite, sinon le soir même, l'argent gagné dans la journée. Comme si, malgré eux, ils se vidaient de cet argent comme d'un mauvais objet. Comme si cet argent né de la "passe" devait passer.

EXTRAITS DE

LA NOTION DE REPARATION DANS LA PROFESSION EDUCATIVE

Maryse VAILLANT
Décembre 1984
CFEES VAUCRESSON

1. LA REPARATION DANS LA DIMENSION JURIDIQUE PENALE

insertion

Dès les premières lignes de la circulaire sur l'application de la peine de Travail d'Intérêt Général aux mineurs la notion de Réparation apparaît dans l'optique des peines substitutives à l'emprisonnement, et dans un projet général d'insertion[2].

intérêt des victimes

Les magistrats et les éducateurs sont invités à

> " réfléchir ensemble aux moyens d'intégrer plus largement la notion de réparation réelle ou symbolique dans le processus éducatif le plus tôt possible après l'infraction.
> La prise en considération de l'intérêt général des victimes constitue en effet un élément de l'action éducative menée auprès des jeunes délinquants pour favoriser leur insertion[3]."

démarche positive

Sans entrer dans le débat concernant les modalités d'application du T.I.G aux mineurs, retenons la définition qu'en donne le Garde des Sceaux :

> " peine novatrice — qui implique de la part du condamné une démarche positive au profit de la communauté[4]."

objectif éducatif

Ainsi la Réparation, dans le domaine juridico-éducatif qui est celui de l'E.S. correspond à un objectif éducatif d'*insertion sociale* en relation à la prise en compte de *l'intérêt général des victimes.*

distinction fondamentale

Si l'introduction de la notion de Réparation dans un projet d'insertion et de prise en compte de l'intérêt des victimes concerne directement la mission éducative, son association à la peine de travail d'intérêt général peut cependant déconcerter des éducateurs soucieux de veiller à ce que la distinction fondamentale entre le répressif et l'éducatif ne soit pas remise en cause.

Il est donc nécessaire d'aborder les rapports de la Réparation au Répressif, de même qu'il n'est pas inutile de s'attarder sur l'affirmation énoncée dans la circulaire que la prise en compte de l'intérêt général des victimes est un facteur d'insertion.
Ensuite et pour comprendre comment les éducateurs se situent face à l'ensemble: *répression - insertion - réparation* il conviendra de reprendre quelques points concernant *la peine de prison.*

---

[2] circulaire, 11.05.84, Dir. E.S.
[3] circulaire, 11.05.84, Dir. E.S.
[4] circulaire du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, du 15.12.83.

1.1. - Réparation - Punition -

civilisation

On peut introduire rapidement la question en évoquant comment le droit pénal a constitué un élément essentiel de la civilisation:

> " l'histoire du droit pénal est celle des barrières que la société oppose aux impulsions instinctives de l'homme..."[5]

opinion publique

Raymond CHARLES dans l'Histoire du Droit Pénal nous rappelle des données qui sont parfois oubliées dans l'opinion publique, comme en témoigne des assassinats de jeunes perturbateurs ou un courant appelant à l'auto-défense et autre forme de justice personnelle et immédiate.

vengeance

Il n'est pas étranger à notre propos concernant l'intérêt général des victimes de suivre Raymond CHARLES lorsqu'il évoque la notion de vengeance exercée par la victime puis par la société.

talion
abandon nozal
composition

Ainsi en est-il du *"talion"* qui limite déjà la vengeance, puis *"l'abandon nozal"* (livraison du coupable à la famille de la victime pour exonérer les parents du coupable de subir la vengeance collective) puis *"la composition"* (indemnité compensatrice excluant le droit de vengeance).
Tout ceci sans oublier que la vengeance privée et la vindicte publique ont longtemps coexisté.
le Talion, l'Abandon nozal et *la Composition* prennent en compte l'intérêt des victimes en arrêtant un processus de vengeance qui pourrait être infini (même codé dans l'exemple de la vendetta).

mesures de Réparation

Ils sont moins des peines que des mesures de Réparation: quelque chose est donné à la victime pour arrêter la vengeance, Réparation au sens que lui donne Littré au sens figuré de *"rétablir, effacer, compenser"*

solidarité familiale

Réparation sanction collective puisque la vengeance et la composition étaient inscrites dans la solidarité familiale: le groupe entier rachetait le prisonnier ou payait l'amende du condamné.

évolution sociale

Sans vouloir retracer une histoire du droit pénal ni engager un débat sur "l'esprit des lois" ou "la philosophie du droit" nous souhaitons cependant souligner la présence continue de la notion de Réparation tout au long de l'évolution de la vie sociale et des règles juridiques qui en sont issues.
Si la Réparation peut entrer comme principe ou comme processus dans l'éventail des concepts éducatifs des éducateurs de l'E.S., ce n'est qu'au prix d'une réflexion sur les rapports que cette notion a depuis toujours entretenus avec la notion de sanction.

---

[5] *Que sais-je*, "Histoire du Droit Pénal", P.U.F. p. 5

distinction

Ainsi pour que des éducateurs mettent en place des procédures de Réparation, il importe que la distinction entre Réparation et punition soit claire comme doit être claire la distinction entre le rôle du juge et celui de l'éducateur.
Ces deux notions sont pourtant étroitement liées et nous pouvons voir, par exemple, comment, chez les Grecs, elles étaient même confondues en évoquant un exemple de Composition la "Zemia".[6]

zemia

Le terme de zémia signifie à la fois:
- le dommage subi
- la réparation du dommage
- La peine (amende ou peine corporelle) qui sanctionne le délit.

action publique
action civile

Le même terme désigne l'*action publique* (sanction du délit) et l'*action civile* (réparation du dommage).
C'est dire que pour les Grecs étaient associées deux données distinctes aujourd'hui: le tort causé à la victime et l'infraction à la loi.

préjudice
désordre

La *zemia* frappe d'un seul acte celui qui a causé un préjudice à quelqu'un et celui qui introduit le désordre dans la Cité. Elle *indemnise* et *châtie* dans un même mouvement.
La *zemia* restaure l'ordre lésé (ordre de la Cité mais aussi ordre de l'homme, ordre des choses, ordre cosmique) en redonnant au coupable sa place parmi les hommes.

équivalence

Notons encore que ce terme désigne *le dommage, la réparation et la peine* dans un processus d'équivalence qui suppose une égalité possible entre ces trois termes.

confusion

La confusion entre la Réparation et la peine ainsi que l'équivalence entre la Réparation et le dommage sont des données qui n'appartiennent pas au droit actuel.

T.I.G.
équivalents symboliques

Cependant, l'introduction de la peine de Travail d'Intérêt Général remet en cause la distinction entre peine et Réparation. De même, les efforts pour ré-introduire la Réparation dans la Justice des mineurs posent la question du rapport à la peine et des équivalents symboliques opératoires entre certains types de dommages ou de délits et certaines procédures de Réparation adaptées, efficaces.

questions actuelles

Les questions posées sont trop actuelles pour qu'on refuse ce détour par la Grèce Antique, même si, d'évidence, dans la Cité grecque, beaucoup de jeunes dont nous nous occupons, auraient été, à l'instar des femmes, des esclaves et des étrangers considérés comme non-citoyens donc non sujets du droit, non concernés par la *zemia*.
Sans se risquer à la moindre analogie, ni transposition nous pouvons remarquer que les mots ont une histoire et qu'elle persiste avec eux.

---

[6] Jacques HENRIOT, "La commensurabilité de la peine chez Aristote, in: *Rétribution et Justice Pénale*, Paris, P.U.F. 1983.

1.2. - Réparation - Insertion -

désordre

Nous venons de voir comment pour les Grecs la réparation et la peine réglaient en même temps le préjudice causé à une personne et le désordre introduit dans la Cité et comment par la seule procédure de la *zemia* le coupable indemnisait la victime, payait sa dette à la Cité et y retrouvait sa place. Ce qui est expliqué par le fait que pour les Grecs et en particulier selon Platon, l'homme

> " ne peut pas vivre en dehors d'une cité. Un individu, au sens où nous l'entendons serait pour lui tout simplement inintelligible[7]."

insertion

La question de *l'insertion* se réglait dans le même temps que la *punition* et la *réparation*. Le coupable était puni et réinserré par un seul acte qui indemnisait également la victime.

Dans "Surveiller et Punir" Michel FOUCAULT met à jour un des processus qui a contribué à réarticuler les notions de *punition*, de *Réparation* et *d'insertion*.

A l'âge classique,

> " le châtiment ne peut (...) s'identifier ni même se mesurer à la réparation du dommage; il doit y avoir dans la punition au moins une part qui est celle du prince ...[8]"

la part du Prince

La part du Prince, c'est la part de pardon qui n'appartient pas à la victime, car l'infraction

> " au-delà du dommage qu'elle peut éventuellement produire, au-delà même de la règle qu'elle enfreint, porte tort au droit de celui qui fait valoir la loi."

Pouvoir

Jusqu'au XVIII siècle, la part du prince se manifestait dans ce que Michel FOUCAULT appelle "l'éclat des supplices", mises en scènes magistrales et nécessaires du pouvoir du souverain.

solidarité

L'évolution sociale (socio-politique, économique etc...) détourna ces manifestations de leur objectif premier; les exécutions et supplices en venaient à créer plus de troubles qu'ils n'en réglaient : l'intervention populaire, la solidarité du peuple avec les condamnés devenaient un problème politique.
La rupture de cette solidarité entre le peuple et les condamnés devient un des objectifs de la répression pénale et policière.

---

[7] Jeannine CHANTEUR. "Rétribution et Justice chez Platon," in: *Rétribution et Justice Pénale*, 1973, p. 30

[8] Michel FOUCAULT. *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 51

vengeance du souverain défense de la société

Ensuite, et sans vouloir réduire la lecture de Michel FOUCAULT à un processus linéaire et délibéré, on peut noter avec lui un déplacement du droit de punir qui, de la vengeance du souverain, en vint à la défense de la société.
La part du prince devenait celle du peuple.

Michel FOUCAULT rappelle que le tort produit par l'infraction s'étend:
- à la personne lésée
- à la règle enfreinte
- et à l'autorité bafouée qui fait valoir la loi.

le peuple entier

Lorsque l'autorité bafouée qui fait valoir la loi est celle du peuple, chaque infraction atteint en plus de la personne directement lésée, le peuple entier au nom de qui sont faites les lois.

insécurité

Tout se passe comme si chaque agression mettait tout le monde en péril comme l'orchestrent bien les campagnes d'insécurité. Les infractions, les délits touchent tout le monde.
La solidarité se trouve, de fait, bien rompue entre les condamnés ou les délinquants et le peuple, l'opinion publique.

insertion réinsertion

Ainsi l'insertion des jeunes supposés délinquants est-elle devenue un objectif prioritaire, *une nécessité*, insertion qui peut s'apparenter à un niveau historique à une *réinsertion.*

rétablir les liaisons rompues

A l'éducateur est demandé de rétablir les liaisons rompues, de permettre que les échanges circulent autrement que dans la suspicion et la haine.

intérêt des victimes

Dans cet esprit la peine de Travail d'Intérêt Général peut-être considérée comme *réparatrice* et *insérante* et on conçoit que l'insertion des jeunes au corps social soit facilitée si l'intérêt général des victimes est reconnu.
C'est à dire qu'au delà de la valeur éducative qu'elle peut avoir pour un adolescent en particulier, dans sa problématique personnelle, la Réparation en question ici est plus globale, *elle concerne les victimes en général* et les jeunes délinquants dans leur ensemble.

projet politique

On conçoit bien que le projet soit retenu par le Ministère de la Justice comme d'autres projets visant, par exemple à indemniser rapidement les piétons accidentés sans pâtir des lenteurs des procédures.

démarche de Réparation

Nous gardons cependant la question *sous son double aspect* car c'est uniquement à ce titre qu'elle peut concerner un éducateur, c'est à dire concevoir la Réparation des victimes en général, par les mineurs délinquants dans leur ensemble et concevoir également la valeur éducative que peut avoir une démarche de Réparation pour un mineur en particulier.

1.3. - Réparation - Prison -

délit prison

Pour les adolescents dont s'occupent les éducateurs de l'Education Surveillée, au délit est associée la prison.
Prison préventive, sursis simple ou avec mise à l'épreuve, peines fermes, crainte ou tentation, la prison est omniprésente, fantasme et dure réalité.

échec

Elle marque l'échec du travail éducatif, son impuissance.

conflits

Souverain mal, elle alimente les conflits entre éducateurs et magistrats. Les uns dénonçant les incarcérations préventives trop longues voire inutiles, les autres attribuant parfois au "recul de l'intervention éducative"[9] l'inflation des peines d'emprisonnement.

ordonnance 45

L'ombre de la prison est toujours plus ou moins présente dans le trajet des mineurs avec lesquels nous travaillons; plus particulièrement elle est au centre de notre étude puisque l'objectif des procédures de Réparation consiste à prendre en compte l'intérêt des victimes dans l'esprit de l'ordonnance de 45, c'est à dire en privilégiant les mesures éducatives par rapport aux mesures répressives.

échec de la Justice

Si la prison pour les mineurs peut être considérée comme l'échec du travail éducatif, rappelons que, dès son origine, la prison fut considérée comme l'échec de la Justice.

châtiment égalitaire

De "*Surveiller et Punir*" nous voulons encore retenir comment *la prison comme peine* naquit avec le XIX siècle dans une société où la liberté apparaissant le bien commun à tous, la privation de liberté devenait le seul châtiment égalitaire.
La peine d'emprisonnement correspondait à deux objectifs:
- La privation de liberté
- l'amendement du coupable.

De ce projet déjà ambitieux l'idée de Réparation n'était cependant pas absente.

temps

La Réparation concernée était celle de la société toute entière, à qui l'infraction faisait tort. Tort compensé en prélevant du temps au condamné dans une équivalence entre le délit et la durée de la peine.
C'est ainsi que Michel FOUCAULT comprend la signification de l'expression "payer sa dette".

[9] Echanges d'opinions, Union Syndicale des Magistrats sur le T.I.G. in: *Droit de l'Enfance et de la Famille*, Vaucresson, 1983/2 - 1984. p.182

dette

Il est vrai que cette formule ne doit rien au droit pénal; si "purger sa peine" renvoie à l'idée de la règle enfreinte et des conséquences qui s'en suivent, "payer sa dette" évoque l'idée que quelque chose est *du* à la société qui peut se *payer en temps* plutôt qu'en argent mais qui peut se rembourser.

La peine d'emprisonnement poursuivait alors le triple enjeu:

- réel de privation de Liberté
- imaginaire d'amendement du coupable
- symbolique de réparation.

réel
imaginaire
symbolique

Cependant si l'objectif réel de privation de liberté fut largement atteint par les peines de prison, les objectifs imaginaire d'amendement du coupable et symbolique de réparation de la société se sont heurtés à des échecs.

critique actuelle

La critique de la détention a porté dès le début sur des points qui sont pour nous d'une grande actualité, et qui montrent que, dès sa création, la Prison a échoué *selon ses propres objectifs*
La liste suivante trouve son intérêt dans la date des articles évoqués[10]:

1– La prison ne diminue pas le taux de criminalité.
- La Fraternité 1842.

2– La détention provoque la récidive.
- Archives parlementaires 1831.
- De la réforme pénitentiaire 1837.

3– La prison fabrique des délinquants.
- De la réforme des prisons 1836.
- Rapport au conseil général de la société des prisons 1819.

4– La prison rend possible et favorise l'organisation d'un milieu de délinquants solidaires les uns des autres.
- De la mortalité et de la folie dans le régime pénitencier 1839.
- L'almanach populaire de la France 1839.

5– Les conditions faites aux détenus libérés les condamnent facilement à la récidive.
- Rapport sur l'état des prisons du Calvados etc... 1823
- Gazette des Tribunaux 1829.

6– La prison fait tomber la famille des détenus dans la misère.
- De la réforme des prisons 1838.

réforme

Ainsi insiste Michel FOUCAULT la "Réforme de la prison est-elle à peu près contemporaine de la Prison elle-même".

10 *Surveiller et punir*, p.p. 269 – 273

Punition amendement

Ce qui est démontré et dénoncé là, c'est que la prison, si elle punit le crime, n'amende pas le coupable et perd ainsi de sa force de punition. D'autre part l'objectif de réparer le mal fait à la Société n'est pas atteint puisque non seulement l'intérêt des victimes n'est pas pris en compte, mais également la prison coûte cher à la Société.

double erreur économique

Elle représente en effet *une double erreur économique* par son coût propre et par le coût de la délinquance non réprimée et créée puisque le délinquant non seulement ne s'y amende pas mais s'y perfectionne. Ainsi la prison ne répare-t-elle ni la Société, ni la victime, ni le délinquant.

Ce que nous venons de reprendre ici est dans tous les esprits mais il nous a semblé utile d'y consacrer quelques lignes avant d'aborder comment les éducateurs de l'E.S. se situent par rapport à la Réparation.

notion ancienne

Le cadre est posé: nous travaillons avec une notion qui est ancienne et qui entretient et a entretenu des rapports étroits et parfois très suspects avec des notions telle que la peine, la punition, la faute ...
Tout ceci est loin d'être insignifiant.

cadre spécifique pratiques quotidiennes

Avant d'examiner la position des éducateurs par rapport à ces données dans le cadre spécifique de la Justice des mineurs, il convient de reprendre la notion de Réparation dans les différents sens que lui donne le dictionnaire et dans la vie courante. C'est à dire que pour approfondir la question de la Réparation comme *processus éducatif dans la Justice des mineurs* il importe de s'attarder sur la question de la place de cette notion dans les pratiques quotidiennes de la vie partagée avec les jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

- F. et J. Begoin. Pour une resexualisation de la sublimation, in: *Revue Française de psychanalyse*, Sept-Dèc. 1979.
- Casamayor. *La tolérance.* Gallimard, 1975
- R. Charles. Histoire du Droit Pénal. *Que sais-je*, P.U.F, 1980.
- J. Chasseguet-Smirgel. Réflexions sur le concept de "réparation" et la hiérarchie des actes créateurs, in: *Pour une psychanalyse de l'art et de la créativité.* Payot, Paris, 1971.
- Circulaires E.S. – 84 n. K2 du 11/05/84 – concernant l'application de la peine de travail d'intérêt général aux mineurs.
- Commission Martaguet – Commission de réforme du droit pénal des mineurs, première proposition. 1983.
- E. Durkheim. *L'Education morale.* P.U.F., 1967.
- S. Freud. *Essai de psychanalyse appliquée.* Idées, Gallimard, 1971.
- P. Fustier. *L'identité de l'éducateur spécialisé.* Psychothèque, Edition Universitaire, 1972.
- H. Kelsen. *Théorie pure du Droit.* Dalloz. Paris, 1962.
- M. Klein. *Envie et gratitude.* Gallimard, 1968.
- M. Klein. *Développement de la psychanalyse.* P.U.F., 1980.
- M. Klein. *Essais de psychanalyse.* Payot, 1982.
- J. Laplanche. Réparation et rétribution pénales: une perspective analytique, in: *Psychanalyse à l'université*, novembre 1983.
- T. Levy. *Le désir de punir.* Fayard, 1979.
- N. Mailloux. Rééducation et réhabilitation du criminel, in: *Contribution à l'étude des sciences de l'homme.* Montréal, 1978.
- M. Mauss. Essai sur le don, in: *Sociologie et anthropologie.* P.U.F., 1983.
- Mazerol et Villiers. "Le métier d'éducateur, un métier symptôme", in: *Annales de Vaucresson.* 1980.
- D. Meltzer. Travail, jeu et sublimation, in: *Les structures sexuelles de la vie psychique.* Payot, 1977.
- C. Merle. Travail de l'éducateur: travail du rêve – travail du deuil. Thèse, 1980.
- Nietzsche. *La généalogie de la morale.* Idées, Gallimard. 1978.
- La Prison Autrement? *Actes – Les Cahiers de Vaucresson*, n 45/46, 1984.
- Menga. Rapport sur l'adaptation des structures et des méthodes éducatives à l'évolution de la protection judiciaire de la jeunesse. 1983.
- O. Reboul. *La philosophie de l'éducation.* P.U.F., 1967.
- T. Reik. *Le besoin d'avouer, Psychanalyse du crime et du châtiment.* Payot, 1973.
- Rétribution et justice pénale. Travaux de recherche de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris. P.U.F., 1983.
- G. Rosolato. Culpabilité et sacrifice, in: *La relation d'inconnu.* N.R.F., Gallimard, 1978.
- H. Segal. *Introduction à l'œuvre de M. Klein.* P.U.F., 1969.
- L.Slachmuylder. Les réparations symboliques – une expérience de probation au tribunal des enfants, in: *revue de Droit Pénal et Criminologie*, janvier 1984.
- Union syndicale des magistrats. Avis sur le T.I.G. in: *Droit de l'enfance et de la famille.* Vaucresson 1983/2 – 1984.
- J-P. Valabrega. L'argent, la dette, le don, la matière symbolique, in: *Fantasme mythe – corps et sens.* Payot, 1980.

ANNEXE

"Projet d'étude sur la Réparation"

Document établi en septembre 1984

Considérer le travail éducatif de réinsertion sociale sous l'aspect d'une mise en œuvre du principe de réparation pour le mineur délinquant semble bien répondre à l'actualité d'une demande générale déjà formulée:

"Peut-on penser différemment la politique sociale, peut-on avoir recours à *d'autres concepts*[1] que ceux qui se sont imposés ces dernières années quand les stratégies de contrôle se sont progressivement imposées au détriment des démarches d'intégration?"[2] .

Le travail éducatif est un des éléments de la politique sociale et, dans la période actuelle de mutations, il semble important qu'il se définisse et s'enrichisse en conceptualisant les processus en jeu empiriquement dans le quotidien du travail avec les mineurs.

Pour repérer les pratiques, les procédures originales de mise en oeuvre du principe de réparation il convient d'examiner le cadre plus général des évolutions et pressions diverses dans lequel le travail éducatif s'inscrit.

Ainsi nous pouvons relever la *nécessité de réparer* dès l'énoncé des principes directeurs de la commission de réforme du droit pénal des mineurs, dans la volonté de reprendre un texte - celui de l'ordonnance 45 - qui fut historiquement un progrès considérable mais est détourné quotidiennement dans la pratique.

Posant le principe de la responsabilité des mineurs (particulière, distincte de celle des majeurs), la commission a estimé qu'il convenait d'harmoniser deux logiques:

"- La première qui correspond à la réaction sociale provoquée par l'infraction, et la nécessité de réparer éventuellement le dommage causé, sans faire subir à la victime les lenteurs inhérentes à la recherche d'une solution éducative;
- La seconde qui, précisément, doit permettre dans le temps la recherche et la mise en place de cette voie éducative au cours d'un processus parfois long"[3].

Avant d'examiner en quoi la notion de réparation peut enrichir l'action de réinsertion des éducateurs, nous voyons, dans ce court extrait apparaître des termes qui semblent parfaitement introduire la question en posant un ensemble de données sociales, juridiques et éducatives, hors desquelles aucun principe éducatif ne peut se définir.

"...La réaction sociale (1) provoquée par l'infraction (2), et la nécessité de réparer éventuellement le dommage causé (3), sans faire subir à la victime (4) les lenteurs (5) inhérentes à la recherche d'une solution éducative (6)".

Chacun des six éléments relevé ici ouvre une série de questions à travailler.

---

[1] souligné par moi

[2] Rapport MENGA sur l'adaptation des structures et des méthodes éducatives à l'évolution de la protection judiciaire de la jeunesse , p. 3.

[3] Commission de réforme du droit pénal des mineurs premières propositions, p3.

1. - La Réaction Sociale

C'est-à-dire l'opinion publique. Le consensus.

Qu'elle concerne l'abolition de la peine de mort, la diminution générale des incarcérations, la réinsertion sociale des délinquants et des jeunes ou la simple recherche d'un emploi pour un adolescent, la réaction sociale ne semble pas toujours favorable aux innovations considérées, le plus souvent, comme trop libérales.

Le public, en partie par manque d'information perçoit très mal le fonctionnement et les motivations de la justice et des éducateurs.

Face à l'inquiétude, au sentiment d'insécurité, l'éducateur rencontre des difficultés et son travail peut certainement bénéficier d'un meilleur consensus social, d'une politique de l'apaisement.

Habitué à être interrogé sur ses résultats, confronté à une demande, d'ailleurs illusoire, d'éfficacité l'éducateur est sensible à l'écart constant qui existe entre ses projets éducatifs et la perception qu'en a la société.

Cet écart n'est pas sans raisons profondes et ne peut être annulé facilement.

Aucune solution magique, aucune toute puissance dans ce domaine; des pistes de travail sont à rechercher et la réparation des dommages causés semble bien être à explorer.

2. - L'Infraction...

Il est tout à fait pertinent de dissocier le délit - comme infraction à la loi – du dommage causé à autrui.

L'infraction renvoie au code, aux notions de tort, de faute, voire de transgression, de sanctions et de peine, de culpabilité.

L'infraction évoque l'acte délictueux.

Que ce soit dans l'usage fréquent des "doubles dossiers" ou dans les différences repérées dans l'appréciation d'un même délit chez une fille et chez un garçon (l'une réputée "en danger, l'autre réputé "dangereux"), la reconnaissance de l'acte délictueux, en tant que tel, est une question fondamentale.

Actuellement environ 10% des filles et 30% des garçons pris en charge à l'Education Surveillée relèvent de l'ordonnance de 45, cependant ils sont tous assimilés, dans l'opinion courante, à des délinquants.

Résister à la famille ou au système scolaire (ou leur mal résister) semble être devenu du même ordre qu'une infraction.

Tout se passe comme si le comportement anti-social, en deça de tout passage à l'acte avait acquis la valeur d'acte délictueux.

Cette assimilation est d'autant plus frappante que, dans le même temps, l'acte délictueux lui-même est banalisé.

Travailler la notion de réparation demande que soit levé un certain nombre de confusions.

3. - Le Dommage Causé...

Avec la question du dommage causé s'ouvre celle de son appréciation.

Dès que la rétribution sort du code habituel – que ce soit le code pénal ou le talion – la question de la mesure, du quantifiable est posée.

Elle est incontournable concernant la réparation. Elle s'articule à la question du réparable et de l'irréparable - à celle de la culpabilité – du pardon.

L'infraction et le dommage causé renvoient à la question primordiale et complexe de la culpabilité. Au coeur de tout travail éducatif comme de toute réflexion juridique, elle sous-tend les notions de pardon judiciaire, d'oubli, d'amnistie, de paiement ainsi que celle de répétition: la récidive.

D'un point de vue clinique nous savons par ailleurs que le sentiment de culpabilité peut précéder la faute et, en tout cas, ne pas lui être directement lié.

4. - La Victime...

Nous retrouvons ici la réaction sociale mais aussi le rapport qui existe (ou pas) entre le délinquant et la victime, entre l'éducateur et les victimes.

Au préjudice causé s'ajoute le préjudice subi.

La question de la réparation se complique dès lors qu'on conçoit que, pour beaucoup d'éducateurs, la victime est souvent le jeune lui-même.

5. Les Lenteurs...

Est introduite une donnée majeure, celle du *temps.*

Pour ne citer que le temps de l'acte ou de la décision judiciaire et le temps de l'action éducative, nous voyons immédiatement combien ces temps appartiennent à des logiques différentes.

Le temps de l'enfance et celui des adultes, le temps de l'adolescent, celui de l'adolescence, le temps des maturations, des processus éducatifs ...

Un temps pour agir, un temps pour comprendre, s'il est un temps pour tout, tous les temps n'ont pas la même mesure.

Ne pas tenir compte des multiples dimensions du temps est impossible en matière éducative et si le temps est comme l'argent un étalon, s'il a valeur d'échange (argent – amende – temps – prison) n'oublions pas lorsque nous savons relativiser l'urgence que même le temps des éducateurs n'est pas comparable au temps des jeunes, le temps éducatif lui-même n'est pas homogène.

6. - D'une Solution Educative...

Entrent en scène l'éducateur et son institution, son rapport au judiciaire, à la société, aux jeunes, son rapport à son métier.

En travaillant la question de la réparation nous verrons qu'elle ne concerne pas que les mineurs délinquants, les préjudices causés et les préjudices subis.

Le travail éducatif peut apparaître réparateur en soi, pour l'éducateur lui-même, avant toute demande sociale de réparation.

On se répare en réparant.

Notons également que si le texte de la commission distingue la demande de réparation faite au mineur de la recherche de solution éducative, c'est que la réparation n'est pas qu'un processus éducatif.

Cet exposé tend d'ailleurs à montrer les multiples sens que peut prendre la notion de réparation, les différents processus dans lesquels elle peut s'inscrire.

Les *pistes évoquées* ici doivent être *approfondies* dans une étude sur la réparation, elles déterminent le cadre dans lequel s'inscrit l'action éducative de réparation.

Cependant, avant d'évoquer les expériences empiriques ou théorisées qui en mettent en oeuvre le principe, il n'est pas inutile de considérer un certain nombre de définitions et les axes de travail qu'elles ordonnent.

Dans l'Encyclopédie LAROUSSE

1- "Réparation = action de réparer et ouvrage qu'on fait en réparant".
Relevons ici que la réparation consiste à la fois en une action et dans le résultat de cette action.
Le travail éducatif ne peut confondre ces deux processus (ou ces deux temps d'un même processus) sans préjudice pour le mineur.

2- Au figuré = "Satisfaction donnée à quelqu'un pour une faute, une offense".
De la réparation – duel pour avoir offensé, à la réparation – mariage pour avoir déshonnoré, s'ouvre le champ des équivalents symboliques.
Que répare-t-on? A qui fait-on réparation? Quelle monnaie d'échange permet la réparation? A quel sentiment répond-on? (honneur - intégrité, etc ...).

3- En droit = "Dédommagement d'un préjudice par la personne qui en est responsable, soit par le rétablissement de la situation antérieure, soit par le versement d'une somme d'argent, c'est-à-dire des dommages et intérêts".

Nous ne releverons ici que la formule: "rétablissement de la situation antérieure" car elle ouvre sur le prononcé du possible d'un retour au même, sur la question de l'irréparable.

Deux questions cruciales, qu'on ne saurait éviter.

Que la notion de réparation se retrouve en foot-ball et en théologie ne nous retiendra pas, si ce n'est pour souligner le rapport à la faute (penalty) et au péché.

Par contre on peut réfléchir à l'évocation des réparations entre nations à la suite de préjudices de guerre et les sentiments d'injustice et de revanche qu'elles peuvent engendrer.

Pour compléter cet énoncé de définitions rappelons que la réparation est aussi une notion clinique introduite par Mélanie KLEIN dès 1929 [4], notion qu'elle a ensuite longuement élaborée et qui fut reprise par les psychanalystes, en particulier de l'école anglo-saxonne.

Pour introduire la problématique, sans la traiter ici, disons simplement que pour Mélanie KLEIN l'enfant est confronté très tôt à la peur inconsciente de l'anéantissement et à des pulsions persécutrices = fantasmes de destruction, de mise en pièce, de dévoration.

Ensuite, face à ses pulsions destructrices il est envahi par l'angoisse et la culpabilité d'avoir détérioré l'objet (d'amour: la mère) perçu alors dans sa totalité (aspects bons et mauvais).

Craignant de perdre l'amour de l'objet avec celui-ci il désire annuler ou réparer le mal qu'il a fait.

A l'origine de la tendance à la réparation se trouvent donc la peur de perdre l'amour et la culpabilité.

[4] "Les situations d'angoisse de l'enfant et leur reflet dans une oeuvre d'art et dans l'élan créateur" - In: *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1982.

La notion de réparation n'est pas dissociable de l'étude des processus en oeuvre dans le travail du deuil, la sublimation, les pulsions de vie et de mort, l'identification, la dépression.

On ne peut utiliser cette notion dans le domaine éducatif sans se référer, au moins en partie, à l'élaboration de Mélanie KLEIN, d'autant que le travail éducatif met en jeu des processus inconscients et que l'apport de la clinique peut permettre de mieux cerner et de définir le champ propre à l'action éducative.

Terminons en soulignant que la réparation peut-être considérée au sens de "réparer quelque chose" mais aussi de "faire réparation à quelqu'un".

La notion de réparation, *même à l'intérieur du champ analytique*, est donc à considérer avec toute sa richesse sémantique.

Que dire alors de la *confrontation des champs* juridiques, éducatifs et analytiques auxquels cette notion renvoie?

Le but de l'étude entreprise consiste à repérer *comment la profession éducative se saisit d'une notion qui circule* dans le discours juridico-social actuel.

La profession est concernée de façon empirique, dans sa pratique, par *certains aspects* d'une notion qui est chargée de *sens divers* bien propres à répondre à des *desseins variés*.

Le travail éducatif se définit par *sa pratique* et par *la reconnaissance des processus qui la sous-tendent*. Il convient de les *discerner* tout particulièrement puisqu'ils concernent des enfants et des adolescents, en évolution, en maturation.

Brûler les étapes, confondre les mécanismes ne pourrait que nuire à l'intérêt des jeunes.